

RÉPUBLIQUE DU TCHAD
UNITE - TRAVAIL – PROGRES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES
(INSEED)

المعهد الوطني للإحصاء و الدراسات الاقتصادية والديمغرافية



DEUXIEME

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITAT

(RGPH2, 2009)



ANALYSE THEMATIQUE DES RESULTATS DEFINITIFS

SITUATION DES NOMADES

Mars 2014

AVANT-PROPOS

Le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) a été institué par le Décret n° 408/PR/MPED/2000 du 11 septembre 2000. En fait, les Nations Unies recommandent aux gouvernements de réaliser un recensement démographique tous les dix (10) ans. Mais, faute de moyens et parfois aussi à cause de l'instabilité politique, beaucoup de pays africains n'arrivent pas à respecter cette périodicité. C'est le cas du Tchad dont le premier recensement démographique remonte à 1993.

L'exécution de cette opération répond au souci du Gouvernement, des partenaires au développement et des acteurs politiques, économiques et sociaux de disposer, tant au niveau national que régional, d'indicateurs fiables et à jour pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement économique et social menés dans notre pays pour l'amélioration des conditions de vie de la population.

Après les travaux préparatoires, le dénombrement s'est déroulé du 20 mai au 30 juin 2009 sur l'ensemble du territoire national. Les travaux se sont déroulés de manière satisfaisante malgré quelques difficultés conjoncturelles rencontrées au cours de la préparation et de l'exécution de l'opération.

L'organisation d'un recensement général de la population et de l'habitat est une opération extrêmement complexe, lourde et coûteuse, surtout dans un pays aussi étendu que le Tchad. Sa réussite nécessite non seulement des moyens logistiques, matériels et humains considérables, mais la collaboration de toutes les forces vives de la nation et la participation de l'ensemble de la population. Tel fut le cas de notre Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2), et ce d'autant plus qu'il a été programmé dans un contexte national particulier marqué par un certain nombre de contraintes et de difficultés, y compris d'ordre sécuritaire (attaque par les rebelles de la ville de N'Djaména en février 2008 et de l'Est du pays en mai 2009), qui ont fait de sa réalisation un grand défi. La plupart de ces difficultés ont pu, heureusement, être surmontées grâce notamment à :

- La volonté et le soutien sans faille du Gouvernement et des Plus Hautes Autorités du pays et en particulier l'engagement du Chef de l'Etat, Son Excellence le Président IDRIS DEBY ITNO, qui a permis la mobilisation des moyens nécessaires pour le bon déroulement de l'opération en ordonnant la prise en charge sur les ressources nationales jusqu'à 65 % du budget total du RGPH2, chose rare en Afrique dans le cas des opérations similaires.
- L'appui déterminant des Partenaires Techniques et Financiers qui ont apporté les 35 % restants du budget.
- L'Armée de l'air tchadienne qui a assuré la logistique pour le transport des Agents et des Questionnaires vers certaines zones d'accès difficiles.
- La forte implication des acteurs politiques (tant de la majorité présidentielle que de l'opposition démocratique) qui avaient convenu que la réalisation du RGPH2 soit une activité prioritaire devant permettre l'approfondissement du

processus démocratique dans notre pays tel que convenu dans l'accord du 13 août 2007.

- Le consensus national formé autour de l'opération qui a consolidé une sensibilisation de proximité par l'ensemble des acteurs politiques et sociaux et qui a facilité l'adhésion et la participation de l'ensemble de la population.

Après la publication des résultats préliminaires en septembre 2009, des résultats globaux définitifs et des résultats définitifs par Sous-préfectures en mars 2012, des principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique en août 2012, l'INSEED vient de finaliser et met à la disposition du Gouvernement, des partenaires au développement, des planificateurs et du grand public, une série de rapports portant sur des thèmes suivants : Evaluation de la Qualité des Données ; Etat et Structures de la Population ; Etat Matrimonial et Nuptialité ; Natalité et Fécondité ; Mortalité ; Mouvements Migratoires ; Scolarisation, Niveau d'Instruction et Alphabétisation ; Caractéristiques Economiques de la Population ; Situation des Personnes Agées ; Situation des Nomades ; Situation des Réfugiés ; Evaluation de la Pauvreté non Monétaire et Projections Démographiques 2010-2050.

J'exhorte les services publics, les partenaires au développement, les ONG et tous les acteurs sociaux, économiques et politiques, à une utilisation bénéfique de ces données pour le plus grand intérêt du pays.

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer, au nom du Gouvernement de Son Excellence le Président IDRISS DEBY ITNO, toute notre gratitude à tous nos partenaires nationaux et internationaux dont la contribution matérielle, technique et financière a permis la réussite de cette importante opération.

Je tiens à remercier particulièrement le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) (qui nous a appuyés de bout en bout à toutes les phases de l'opération), l'Union Européenne (UE), la Coopération Suisse, la Coopération française, les Etats Unis d'Amérique (USA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF, la Banque Africaine de Développement (BAD)) ainsi que les consultants nationaux et internationaux qui ont apporté leur appui financier et/ou technique.

Je tiens également à féliciter la Direction Générale et tout le personnel de l'INSEED ainsi que le personnel temporaire dont l'engagement sans faille a permis la bonne réalisation de l'opération.

Enfin, je rends hommage à toutes les personnes qui ont contribué aux différentes étapes de l'opération et qui ne sont plus de ce monde.

LE MINISTRE DU PLAN ET

DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

MARIAM MAHAMAT NOUR

TABLE DES MATIERES

Avant propos	Erreur ! Signet non défini.
Liste des graphiques	8
Liste des tableaux	8
Sigles et abréviations	14
Synthèse des principaux résultats	16
Introduction	18
Chapitre 1 : Contexte et aspects méthodologiques	19
1.1.Contexte	19
1.1.1.Contexte climatique	19
1.1.2.Contexte démographique	21
1.1.3.Typologie, composition ethnique et localisation géographique des nomades	21
1.1.4.Mode de vie des nomades et relations avec les sédentaires	22
1.1.5.Nomades et l'accès aux services sociaux de base	24
1.2. Aspects méthodologiques	29
1.2.1. Définitions des concepts et des variables d'analyse	29
1.2.2. Définition des indicateurs	30
1.2.3. Définition du type de population retenue pour l'analyse	33
1.3. Evaluation de la qualité des données	33
1.3.1. Evaluation interne	33
1.3.2. Evaluation externe	35
Chapitre 2 : Profil socio-démographique.....	36
2.1. Volume et poids démographique de la population nomade	36
2.2. Poids démographiques et rapport de masculinité	40
2.3. Population nomade et rattachement administratif	41
2.4. Structure par sexe et par groupes d'âges.....	45
2.5. Pyramide des âges	47
2.6. Âge moyen et âge médian.....	48
2.7. Population nomade et état matrimonial	53
2.7.1. Situation matrimoniale	54

2.7.2. Situation matrimoniale par groupe d'âges	54
2.7.3. Polygamie et mode de vie	57
2.7.4. Nuptialité et mode de vie	60
2.7.5. Union libre et mode de vie	61
2.7.6. Évolution intercensitaire de la population	61
Vue d'ensemble	63
Chapitre 3 : Dynamique démographique	64
3.1. Principales caractéristiques de la fécondité en milieu nomade	64
3.1.1. Niveau des principaux indicateurs	64
3.1.2. Taux brut de natalité et indice comparatif de natalité	65
3.1.3. Infécondité différentielle et mode de vie	66
3.2. Fécondité à haut risque	68
3.2.1. Fécondité des adolescentes et mode de vie	68
3.2.2. Fécondité des femmes de 40 à 49 ans.....	70
3.3. Principales caractéristiques de la mortalité en milieu nomade	71
3.3.1. Niveau des principaux indicateurs	71
3.3.2. Espérance de vie à la naissance des nomades	73
Vue d'ensemble	75
Chapitre 4. Profil socioculturel	76
4.1. Population nomade et religion	76
4.3. Population nomade et niveau d'instruction	79
4.4. Scolarisation des enfants nomades.....	80
4.4.1. Fréquentation scolaire	80
4.4.2. Alphabétisation	82
4.4.3. Langue d'alphabétisation.....	85
Vue d'ensemble	89
Chapitre 5 : Profil socio-économique.....	90
5.1. Population nomade et situation d'activité.....	90
5.1.1 Population active par groupes d'âges quinquennaux	91

5.1.2. Population nomade et statut dans la profession	92
5.2. Analyse du chômage	95
5.2.1. Analyse du chômage par groupes d'âges quinquennaux	95
5.2.2. Analyse du chômage par région	95
Vue d'ensemble	98
Chapitre 6 : Caractéristiques des ménages	99
6.1 Volume et répartition spatiale des ménages	99
6.2 Caractéristiques des chefs de ménage nomades	102
6.2.1. Niveau d'instruction des chefs de ménages	105
6.3 Taille des ménages nomades	106
6.4 Composition et structure familiale des ménages	109
6.4.1 Composition des ménages	109
6.5 Typologie familiale des ménages nomades	112
Vue d'ensemble	114
Chapitre 7. Conditions de vie des ménages.....	116
7.1. Type d'aisance utilisée par les ménages	116
7.2. Mode de cuisson des aliments	117
7.3. Mode d'éclairage	118
7.4. Possession des biens d'équipement	119
7.5. Moyens de transport.....	120
7.6. Mode d'approvisionnement en eau.....	121
Vue d'ensemble	122
Conclusion générale.....	123
Bibliographie	125
Annexes	127

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.01 : Récapitulatif des effectifs et des proportions des non déclarées..	35
Tableau 2.01 : Répartition de la population résidente par région selon le mode de vie, le sexe et le poids démographique	37
Tableau 2.02 : Répartition de la population nomade résidente par région, selon le sexe et rapport de masculinité	40
Tableau 2.03 : Répartition de la population résidente nomade par région de rattachement administratif selon le mode de vie et le sexe.....	41
Tableau 2.04 : Structure de la population nomade par groupe d'âges selon le sexe	45
Tableau 2.05 : Age moyen de la population nomade par région selon le mode de vie et le sexe	49
Tableau 2.06 : Age médian par région selon le mode de vie et le sexe	52
Tableau 2.07 : Répartition de la population nomade résidente âgée de 12 ans et plus par état matrimonial selon le sexe	54
Tableau 2.08 : Proportion de la population par groupe d'âges selon le sexe et le statut de mariage	56
Tableau 2.09 : Proportion de la population vivant en polygamie parmi la population résidente des ménages ordinaires mariée âgée de 12 ans et plus selon le mode de vie et le sexe.....	58
Tableau 2.10 : Taux de polygamie (en %)de femmes nomades mariées âgées de 12 ans et plus par groupe d'âges	59
Tableau 2.11 : Age moyen à la première union et célibat définitif par sexe selon le mode de vie	61
Tableau 2.12 : Proportion de la population vivant en union libre parmi la population résidente des ménages ordinaires en union âgée de 12 ans et plus selon le mode de vie par sexe.....	61
Tableau 2.13 : Taux moyen d'accroissement intercensitaire pour les différentes catégories de population	63
Tableau 3.01 : Taux de fécondité par groupe d'âges et indicateurs de fécondité selon le mode de vie	65
Tableau 3.02 : Niveaux comparés de natalité selon le mode de vie	66
Tableau 3.03 : Proportion de femmes sans enfant par groupe d'âges et le mode de vie	66
Tableau 3.04 : Proportion des adolescentes (12-19 ans) ayant procréé dans les douze mois précédent le recensement par mode vie selon le groupe d'âges	68
Tableau 3.05 : Proportion des adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par mode de vie selon le groupe d'âge	69
Tableau 3.06 : Proportion des adolescentes ayant déjà eu au moins deux enfants nés vivants par mode de vie selon le groupe d'âges.....	69
Tableau 3.07 : Proportion des femmes âgées (40-49 ans) ayant procréé dans les douze mois précédent le recensement par mode de vie selon le groupe d'âges	71
Tableau 3.08 : Quotients de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile (‰) par mode de vie du ménage selon le sexe	73
Tableau 3.09 : Table de mortalité des nomades et sédentaires	73

Tableau 4.01 : Répartition de la population nomade résidente par sexe selon la religion	76
Tableau 4.02 : Répartition des nomades par groupe ethniques selon le sexe.....	77
Tableau 4.03 : Poids démographique des nomades dans la population totale de chaque ethnie par sexe	78
Tableau 3.04 : Structure de la population nomade âgée 6 ans et plus par niveau d'instruction	80
Tableau 4.05 : Taux net et taux brut de scolarisation au primaire selon le sexe..	82
Tableau 4.06 : Taux d'alphabétisation de la population nomade âgée de 15 ans et plus par groupe d'âges selon le sexe	82
Tableau 4.07 : Taux d'alphabétisation de la population résidente nomade âgée de 15 ans et plus par région de recensement selon le sexe	84
Tableau 4.08 : Répartition en (%) de la population résidente nomade âgée de 15 ans et plus par langue d'alphabétisation selon le sexe.....	85
Tableau 4.09 : Répartition en (%) de la population résidente nomade âgée de 15 ans et plus par langue d'alphabétisation selon le groupe d'âges	87
Tableau 5.01 : Répartition de la population nomade résidente de 15 ans et plus par situation d'activité selon le sexe	90
Tableau 5.02 : Structure par âge de la population nomade active selon le sexe .	91
Tableau 5.03 : Proportion de la population active occupée âgée de 15 à 64 ans par statut dans la profession selon le sexe	93
Tableau 5.04 : Taux de chômage par groupe d'âges selon le sexe	95
Tableau 5.05 : Taux de chômage par région selon le sexe.....	97
Tableau 6.01 : Répartition des ménages ordinaires par mode de vie.....	99
Tableau 6.02 : Répartition des ménages ordinaires par mode de vie selon la région de recensement	100
Tableau 6.03 : Répartition des ménages ordinaires par mode de vie selon la région de recensement	101
Tableau 6.04 : Répartition des ménages ordinaires nomades par sexe du chef de ménage selon les groupes d'âges quinquennaux	103
Tableau 6.05 : Répartition des ménages ordinaires nomades par groupes d'âges décennaux selon le sexe du chef de ménage	105
Tableau 6.06 : Répartition de la population nomade par groupe d'âges selon le niveau d'instruction du Chef de ménages	105
Tableau 6.07 : Répartition des ménages ordinaires nomades par sexe de ménage selon la taille	107
Tableau 6.08 : Taille moyenne des ménages ordinaires par mode de vie selon la région	108
Tableau 6.09 : Répartition de la population résidente nomade par lien de parenté avec le chef des ménages selon le sexe du chef de ménage.....	109
Tableau 6.10 : Répartition de la population résidente nomade par lien de parenté avec le chef des ménages selon le sexe	110
Tableau 6.11 : Répartition de la population nomade par région selon la tranche d'âges	111
Tableau 6.11 : Structure des ménages ordinaires nomades selon la typologie familiale et le sexe du chef de ménage	112
Tableau 7.01 : Répartition (%) des ménages nomades par type d'aisance selon le sexe du chef de ménage	116

Tableau 7.02 : Répartition (%) des ménages par combustible utilisé pour la cuisson selon le sexe du chef de ménage	117
Tableau 7.03 : Répartition (%) des ménages nomade par mode d'éclairage selon le sexe	119
Tableau 7.04 : Répartition (%) des ménages nomades ordinaires par type des biens d'équipements selon la possession ou non	119
Tableau 7.05 : Répartition (%) des ménages nomade par type de moyens de transport possédés	120

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.01 : Représentation pyramidale de la population nomade par groupe d'âges	47
Graphique 2.02 : Age moyen de la population nomade par sexe et par région de recensement	50
Graphique 2.03 : Proportion en pourcentage de la population résidente nomade mariée polygame âgée de 12 ans et plus selon le mode de vie et le sexe.....	60
Graphique 3.01 : Courbe de la proportion des femmes infécondes selon le mode de vie	68
Graphique 5.01 : Proportion de la population active occupée âgée de 15-64 ans par statut dans la profession selon le sexe	93
Graphique 6.01 : Représentation de la population nomade selon la typologie des ménages condensée	114
Graphique 7.01 : Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef de ménage par le mode d'approvisionnement en eau	122

LISTE DES CARTES

Carte 2.01 :	Poids démographique (%) des nomades par région	39	
Carte 2.02 :	Poids démographique des nomades par région de rattachement administratif		43

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A.2.01 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires par région de recensement selon le mode de vie et le sexe	128
Tableau A.2.02 : Répartition de la population nomade de 12-64 ans par groupes d'âges, selon et l'état matrimonial et le sexe	130
Tableau A.2.03 : Répartition des enfants, des adolescents et des jeunes par région	131
Tableau A.4.01 : Répartition de la population scolarisable nomade âgée de 6 à 18 ans selon le sexe	132
Tableau A.4.02 : Répartition de la population nomade par groupes d'âges selon le statut d'alphabétisation	132
Tableau A.5.01 : Répartition de la population nomade par groupe d'âges selon le sexe et le la situation d'activité	133

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCDR	: Bureau de Coordination du Deuxième Recensement
BCR	: Bureau Central du Recensement
INSEED	: Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
ICN	: Indice Comparatif de Natalité
ND	: Non Déclarée
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
RGPH1	: Premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGPH2	: Deuxième Recensement General de la Population et de l'Habitat
TBN	: Taux Brut de Natalité
ZD	: Zone de Dénombrement

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Indicateur	Niveau
Population totale	
Effectif de la population totale (Habitants)	11.039.873
Population effectivement recensée	10.941.682
Population estimée dans les zones d'insécurité non accessibles	98.191
Densité de la population (habitants au km ²)	8,6
Taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire (en %)	3,6
Taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire des nomades (en %)	0,6
Effectif de la population nomade	368 066
Proportion de la population nomade dans la population totale recensée des ménages ordinaires	3,5
Population nomade par sexe	
Population masculine	196 377
Population féminine	171 689
Rapport de masculinité (Hommes pour cent femmes)	114,4
Pourcentage des femmes	46,6
Femmes nomades en âges de procréer	
Effectifs des femmes de (12-49)	87 701
Natalité et fécondité de la population nomade	
Taux brut de natalité en ‰	48,7
Indice comparatif de natalité en %	55,2
Proportion des femmes sans enfants	25,8
Effectif des femmes stériles	565
Proportion des femmes stériles	0,6
Mortalité de la population nomade	
Quotient de mortalité infantile (${}_1Q_0$)	
Masculin(‰)	45
Féminin(‰)	48
Total(‰)	47
Quotient de mortalité juvénile (${}_4Q_1$)	

Masculin(‰)	22
Féminin(‰)	24
Total(‰)	23
Quotient de mortalité infanto-juvénile (${}_5Q_0$) des enfants nomades	
Masculin (‰)	66
Féminin (‰)	71
Total (‰)	69
Esperance de vie à la naissance	
Nomade	65,6
Sédentaire	52,3
Taux de Scolarisation des enfants nomades (6-11 ans)	
Taux brut de scolarisation au primaire	2,5
Taux net de scolarisation au primaire	0,9
Taux d'Alphabétisation de la population nomade âgée de 15 ans et plus	
Ensemble	1,8
Masculin	2,1
Féminin	1,4
Population active nomade	
Proportion des personnes occupées	48,5
Masculin	69,7
Féminin	24,7
Proportion des chômeurs	1,9
Masculin	1,4
Féminin	3,8

INTRODUCTION

Le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) réalisé en 2009 fait suite au Premier Recensement (RGPH1) de 1993. Les résultats issus de ce recensement fournissent des informations statistiques fiables et mises à jour sur la population tchadienne. Un accent particulier a été mis sur le dénombrement de la population nomade. Il est question dans ce rapport de faire une analyse des caractéristiques de la population nomade.

Ce thème n'a pas fait l'objet d'une analyse spécifique lors du premier recensement de 1993. Cette initiative vient du fait que cette population est numériquement importante et participe activement au développement économique du pays. La population nomade détient une richesse importante en termes de cheptel qui contribue considérablement aux recettes d'exportations du pays. Malgré le poids économique important de cette richesse, cette population n'est pas en grande partie concernée par les actions du développement social par rapport à la population sédentaire. L'analyse du thème « situation des nomades » se justifie donc pour plusieurs raisons entre autres :

Cette population dont le mode de vie est spécifique se trouve en marge du développement socio-économique du pays et ses conditions d'existence sont peu ou mal connues du grand public. Les données du RGPH2 fournissent d'amples informations sur cette sous-population et particulièrement sur ses caractéristiques sociodémographiques, culturelles et économiques et pourront de ce fait, orienter la mise en œuvre de politiques et programmes de développement favorables aux nomades.

L'objectif de l'étude est spécifiquement de : (i) connaître l'effectif de la population nomade et sa répartition spatiale ; (ii) déterminer ses caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles ; (iii) déterminer les taux de fécondité et de mortalité de la population nomade ; (iv) analyser les caractéristiques et la typologie de ménages nomades.

Le présent rapport s'articule autour de sept chapitres. Le premier chapitre aborde le contexte et les aspects méthodologiques de l'étude. Le deuxième chapitre traite du profil sociodémographique. Le troisième chapitre aborde la dynamique démographique de la population nomade. Les quatrième et cinquième chapitres traitent respectivement des caractéristiques socioculturelles et socio-économiques des nomades. Les sixième et septième chapitres analysent respectivement les caractéristiques des ménages nomades et leurs conditions de vie.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

La population nomade constitue une composante importante de la population tchadienne. Elle est reconnue généralement par son habitat mobile contrairement à la population sédentaire qui a un habitat fixe. Elle est reconnue également par son activité principale qui est l'élevage de prestige. Selon Pagot (1985), le nomadisme se définit comme un déplacement acyclique des troupeaux et des campements au hasard des orages et des jonchées de verdure qui les suivent dans des territoires très vastes, dont l'usage est réglé par les coutumes ou la force. La population nomade contribue par un apport considérable à l'économie nationale. C'est une population qui est en perpétuelle déplacement à la recherche du pâturage. La pratique du nomadisme se fait dans un contexte environnemental lié à la sécheresse, à l'insécurité et aux difficultés d'accès à l'eau et au problème de santé etc. Cette sous population est menacée par la croissance de l'agriculture qui occupe les espaces réservés à l'élevage, la mauvaise répartition des points d'eau à travers le territoire national.

Plusieurs facteurs influencent les mouvements perpétuels des nomades à travers l'espace national. On passera en revue ces différents facteurs pour appréhender leurs liens avec les conditions de vie des nomades.

1.1. Contexte

Le contexte de l'étude sur la situation des nomades prend en compte le contexte climatique, le contexte démographique, la typologie, la composition ethnique et la localisation géographique des nomades, le mode de vie des nomades et les relations avec les sédentaires, les nomades et l'accès aux services sociaux de base.

1.1.1. Contexte climatique

Le Tchad est subdivisé en trois zones climatiques déterminées essentiellement par la pluviométrie qui conditionne les paysages, les ressources naturelles et les activités humaines. Cette subdivision climatique influence directement sur le mouvement de la population nomade. Les déplacements des nomades, fonction directe des saisons, varient largement selon les régions.

Ainsi, La zone soudanienne, au Sud, couvre une superficie d'environ 130 000 km² avec une pluviométrie variant de 700 à 1 300 mm par an. Cette zone est la plus arrosée du pays avec une population relativement nombreuse. C'est une zone agricole par excellence. Cette zone accueille les nomades transhumants à partir du mois de Janvier jusqu'au début du mois de Mai, période correspondant à un climat chaud dans la zone sahélienne. Les pâturages et l'eau en cette période se raréfient ; ce qui justifie la descente des nomades vers la zone soudanienne.

La zone sahélienne, au centre, s'étend sur environ 370 000 km² et se caractérise par une pluviométrie variant en moyenne de 200 à 700 mm par an mais avec de très fortes fluctuations temporelles et spatiales. C'est une zone propice à l'élevage. Sont concernés par cette zone, les nomades Kréda, les Arabes et les Peuls. Ces derniers se concentrent au niveau du Lac Fitri et sur les rives du Logone jusqu'au Lac Tchad, tandis qu'en saison pluvieuse, les Krédas transhument l'erg du Kanem le long du Bahr El Ghazal.

La zone saharienne qui couvre le Borkou, l'Ennedi, le Tibesti, le nord du Kanem, le nord du Batha et le nord de Biltine à une superficie d'environ 780 000 km². C'est une zone aride. Les précipitations y sont nulles ou très faibles avec moins de 100 mm de pluie par an. C'est une zone propice à l'élevage chamelier. On y rencontre aussi l'élevage des petits ruminants. Les éleveurs nomades concernés par cette zone sont les Arabes d'Arada, les Zaghawa, les Mimi et les Ouaddaïens (NAMODJI.2004).

Le régime thermique est marqué par une période relativement froide allant de décembre à février (11° à 22°C) et une période chaude. Le maximum moyen des températures est atteint en mars (35°-38°C) au Sud, en avril (40°-41°C) au centre et mai-juin (42°-43°C) au Nord. Quant au maximum absolu, il est de l'ordre de 46⁰-47⁰C et peut atteindre 50° à certaines périodes de l'année.

La dégradation climatique (baisse tendancielle de la pluviométrie, sécheresses marquées) à l'œuvre au Tchad dans les années 1970-1980, a eu des effets écologiques mais aussi économiques et humains considérables. Elle a entraîné une modification importante de la géographie humaine du pays. Des mouvements de populations et des phénomènes de sédentarisation se sont produits. Ainsi, les sécheresses de 1973 et 1984 ont accentué le dépeuplement des régions septentrionales et jeté sur le chemin de l'exode des dizaines de milliers de personnes dont les nomades en direction des villes où ils espèrent trouver des conditions de vie meilleures. La saison de pluie oriente les mouvements des nomades à travers le territoire national.

On peut dire d'une manière générale, que le climat constitue un facteur très important dans la pratique du nomadisme.

1.1.2. Contexte démographique

Le Tchad est parmi les pays du monde qui connaissent un accroissement important de la population. D'environ 3 millions au début de l'indépendance en 1960, sa population était estimée à 6 279 931 habitants en 1993 au RGPH1, et à 11 040 000 habitants en 2009 (projection des Nations Unies). Elle a été multipliée quasiment par deux au cours de la période 1993-2009. Entre le recensement de 1993 et celui de 2009, le taux moyen d'accroissement intercensitaire est de 3.6%. Ce qui entraîne le doublement de la population tous les vingt ans.

Cette croissance de la population a des répercussions négatives sur la vie des nomades et de leurs troupeaux compte tenu du partage des ressources en terre et en eau qui deviennent de plus en plus rares. Cette pression démographique a entraîné la réduction de la période de jachère réduisant ainsi la fertilité des sols. Cette citation d'un éleveur rapporté par Issa OUADJONNE en dit long: « face à la baisse des rendements, les agriculteurs adoptent la stratégie d'augmenter substantiellement leurs productions en conquérant les terres marginales impropres à l'agriculture ou les espaces jadis réservés aux activités pastorales. Cette situation provoque des conflits qui nous opposent souvent aux agriculteurs et certains agropastoraux » (Issa OUADJONNE, 2011). Il faut également signaler que l'effectif du cheptel a aussi substantiellement augmenté de telle sorte qu'il s'opère une concurrence entre éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires pour l'utilisation des ressources naturelles.

Les difficultés d'accès aux ressources naturelles (terres, végétation, eau) dans les régions traditionnellement reconnues comme régions de transhumance des nomades (régions septentrionales, centrales et orientales du pays) amènent les éleveurs à descendre plus au Sud du pays, ce qui crée des conflits entre agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades qui sont devenus monnaie courante.

1.1.3. Typologie, composition ethnique et localisation géographique des nomades

Le nomadisme et la transhumance concernent de catégories de populations spécifiques dont le mode de vie est organisé autour de ces déplacements perpétuels à la recherche des ressources naturelles pour les hommes et pour les animaux.

Au niveau de l'espace géographique national, la littérature mentionne les catégories suivantes comme nomades ou semi nomades transhumants :

- Les Goranes/Toubou/Zaghawa. Population du Grand BET et de Biltine, on les retrouve aussi au Kanem. Les Goranes seraient arrivés au Sahara Central depuis le 9^e siècle et nomadisent depuis les oasis de la Libye jusqu'au Lac Tchad. Ils sont

aussi dans le Chari Baguirmi par leur nomadisme. Les Goranes sont essentiellement des chameliers. Mais, certains possèdent aussi des bovins et quelques petits ruminants. Gorane/Toubou/Zaghawa seraient des noms donnés par l'extérieur et les intéressés ne s'y reconnaissent pas. Ces populations sont plutôt appelées Teda et Daza pour ce qui concerne les Goranes et Toubou et Bideyat et Kobé pour ce qui est des Zaghawa. D'après les résultats du premier recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1993 (RGPH1_1993), 13.5% des Goranes/Toubou/Zaghawa étaient des nomades.

- Les Arabes sont dispersées dans toutes les régions du Sahel mais se trouvent en grand nombre dans les régions du Salamat, Chari Baguirmi, Batha, Guéra et dans la ville de N'Djamena. Ils sont divisés en plusieurs tribus subdivisés en fractions et sous fractions. Les principaux groupes composant les Arabes sont : Ouled Rachid, Ouled Hemed, Salamat, Missérié, Khozam, Hémat, Dja-Atné, Toundjour, etc. Ils nomadisent et transhument sur l'ensemble des régions du sahel jusqu'à dans la zone méridionale. Selon les résultats du RGPH1, les Arabes constituent le deuxième grand groupe ethnique du Tchad (12.3%) après les Sara (27.7%). Bien qu'en majorité sédentaire, le quart est constitué des nomades. La littérature mentionne que les Goranes et les Arabes sont les seuls groupes ethniques majoritaires qui s'adonnent au pastoralisme dans le Sahel et le Sahara.
- Les Peuls : On distingue parmi les Peuls deux groupes dont l'un constitué des Foulata qui sont des éleveurs semi-nomades et semi sédentaires et l'autre des nomades Bororos. On les retrouve en majorité dans le Mayo Kebbi Ouest et Est, le Logone Oriental, le Chari Baguirmi, le Lac, le Kanem et partout dans la zone méridionale. C'est l'ethnie qui a la plus forte proportion des nomades au RGPH1 (44.4%).
- Dans les autres groupes ethniques comportant des nomades, leur proportion est trop faible. C'est le cas des Ouaddaïens (2.3%), Fitri Batha (1.5%), Hadjarai (1.5%), Kanembou (1.1%) et Baguirmiens (0.7%).

Au sein de la population nomade, plus de la moitié (54.7%) est composée des Arabes, suivis du groupe Peul (19.1%) et des Goranes (14.8%). Les autres groupes ethniques interviennent de façon insignifiante dans la population nomade. Il s'agit des ethnies suivantes : Ouaddaïens (3.5%), Kanembou (1.8%), Hadjarai (1.8%), Fitri Batha (1.3%) et Baguirmiens (0.2%). Les résultats du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 confirmeront-ils les données du premier recensement de 1993 ?

1.1.4. Mode de vie des nomades et relations avec les sédentaires

Compte tenu du changement climatique, les éleveurs nomades sont obligés de migrer à la recherche des pâturages. L'élevage dont l'élevage mobile, fondé sur le nomadisme et la transhumance, intervient dans une grande proportion à la croissance de l'économie tchadienne et contribue de façon importante au PIB national. Ces pratiques ancestrales qui permettent l'adaptation à un contexte environnemental difficile (précipitations irrégulières, sécheresses, conflits agriculteurs/éleveurs...) sont menacées par la croissance de l'agriculture et de l'élevage sédentaire et par une mauvaise répartition des points d'eaux sur l'ensemble du territoire. Cette migration est devenue aujourd'hui source des conflits avec les sédentaires.

On peut citer entre autres :

1. Les éleveurs nomadisent vers le Sud du pays à la recherche du pâturage pendant au moins un trimestre selon l'abondance de la pluviométrie en abandonnant leur campement d'origine. Ils y retournent après la saison des pluies mais ils trouvent que les agriculteurs ont déjà occupé leurs espaces. Ces espaces sont mis en culture par les sédentaires qui manquent de terre fertile forçant ainsi les nomades à aller plus loin en brousse malgré l'insécurité. Alors cette situation dégénère en conflits qui vont opposer les deux parties qui peuvent quelquefois mener à des tueries ;
2. L'explosion démographique est une source des conflits qui pousse les populations sédentaires à la recherche des terres arables propices à la pratique de l'agriculture. Les sédentaires ont tendance à occuper délibérément des terres occupées traditionnellement par des nomades ;
3. Les conflits nomades/sédentaires s'expliquent également par les sécheresses successives qui ont frappé toute la zone sahélienne depuis environ deux décennies, rendant l'agriculture de plus en plus difficile et poussant les agriculteurs à aller au même titre que les éleveurs chercher de l'eau ;
4. Il y a également une sorte des conflits récurrents entre les deux parties. Il s'agit en fait de la dévastation des champs et des cultures par le bétail sur la route de transhumance. Cela exige parfois de dommages et intérêts qui conduisent à des conflits en cas de non satisfaction ;
5. Les nomades sont souvent l'objet de razzias des coupeurs de route. Leurs enfants sont kidnappés et leurs bétails sont volés et on leur réclame en contrepartie de verser de rançons exorbitantes.

Pour faire face à tous ces problèmes, plusieurs pistes de réflexion ont été menées. Il s'agit entre autres de :

- définir clairement le couloir de transhumance et réserver des espaces à l'élevage. Ceci limiterait les conflits entre éleveurs transhumants et agriculteurs.
- creuser des abreuvoirs et des puits tout au long de couloir de transhumance afin d'éviter que les animaux ne dévastent les champs.
- sécuriser les nomades pour éviter qu'ils n'abandonnent pas leur mode de vie, car ils contribuent à la richesse du pays.

Il faut signaler qu'il existe un organe de l'Etat chargé de résoudre les conflits entre agriculteurs et éleveurs mais cela n'est pas suffisant.

1.1.5. Nomades et l'accès aux services sociaux de base

1.1.5.1. L'accès à la scolarisation et à l'alphabétisation¹

Les enfants nomades reçoivent une éducation traditionnelle pour l'acquisition des connaissances dès le bas âge qui réponde aux besoins liés au contexte d'apprentissage des techniques du pastoralisme et de la vie en société. Beaucoup d'efforts ont été récemment faits en faveur de la scolarisation des enfants nomades. Il y a la Coopération Suisse au Développement qui a appuyé le Gouvernement dans la création des écoles nomades au cours des années scolaires 1994/1995. Les objectifs visés à travers la création des ces écoles étaient basés sur des nouvelles approches à savoir :

- La scolarisation des enfants nomades dans des écoles fixes en milieu nomade ;
- La formation des maîtres communautaires ;
- La conception et la production des programmes et des manuels scolaires ;
- La construction des salles de classe, des forages et des puits, la vaccination des enfants ;
- La formation technique dans le domaine de l'élevage dans les centres de formation des membres de la communauté nomade.
-

Ces actions n'ont pas connu de succès auprès de cette population à cause des problèmes liés entre autres à :

- L'incompréhension de la population nomade vivant de manière isolée en communautés ethniques ;
- Les parents nomades ont des difficultés dans la prise en charges des maîtres communautaires ;

¹Rapport d'étude sur l'éducation en milieu pastoral, direction de l'organisation pastorale et de la sécurisation des systèmes pastoraux, 2010.

- Manque d'enseignants issus des communautés nomades ;
- La mobilité permanente par manque du pâturage pousse à l'abandon des écoles fixes.

L'échec de ces actions est lié au système mis en place, car ce système les contraindrait à adopter une forme de sédentarisation. Il faudrait peut être adopté d'autres stratégies en modernisant les écoles mobiles afin de permettre à tous les enfants issus de cette communauté d'en bénéficier.

Il faut également signaler qu'en 2003, le gouvernement tchadien a pris l'engagement avec l'Unicef pour une expérience de scolarisation en faveur des enfants nomades. Le projet ciblait la scolarisation dans le primaire de 10 000 enfants nomades dont la moitié composée des filles et l'alphabétisation des 1 500 adultes nomades. Les sous-préfectures de Mani, Moussoro, Assinet et Djedda pour la plupart composées des populations nomades ont bénéficié de l'appui des écoles fixes en milieu nomade. En plus, le projet a parallèlement fait bénéficier à la population nomade des dites sous-préfectures des infrastructures de base. Les évaluations obtenues après six ans se chiffrent comme suit :

- 237 écoles fixes en milieu nomade, avec un effectif de près de 20.000 élèves, dont 43 % de filles ;
- 38 salles de classes réfectionnées ;
- 138 maîtres communautaires certifiés ;
- 128 forages manuels et trois stations avec installation de panneaux solaires.

Depuis longtemps, les résultats en termes de scolarisation chez les populations nomades ne sont pas connus. Qu'en est-il du taux de scolarisation des enfants nomades ? Cette question trouvera une réponse avec les résultats issus du RGPH2.

La réalisation du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) en 2009, a mis un accent particulier sur la population nomade. Des informations relatives à la scolarisation et à l'alphabétisation concernant les nomades ont été collectées. Ces informations nous fournissent aujourd'hui des indicateurs clés sur la scolarisation de cette population (voir chapitre 4).

1.1.5.2. L'accès aux services de santé

Il est question dans cette section de faire un état de lieux sur la santé de la population nomade. Il faut signaler qu'à cause de leur mode de vie, l'état de santé de cette population est peu connue et elle n'a quasiment pas accès aux services de santé de base.

Une étude faite par le Centre de Support en Santé Internationale (CSSI) en 1987 dans la région du Chari Baguirmi sous la direction d'Antoine Degrémont de l'institut tropical Suisse, a constaté que le système de santé publique est principalement axé sur la

population sédentaire. L'accès au soin des populations nomades dans les centres de santé est très limité. Les raisons sont liées à des causes socioculturelles et la méconnaissance de base sur la santé. Un système de santé adapté au mode de vie nomade doit tenir compte de plusieurs facteurs. Il doit tenir compte entre autres : de la mobilité, du calendrier des parcours, de la structure sociale et de l'élevage (étude pilote sur les pasteurs nomades, 1996).

Une autre étude faite dans le sahel sur trois communautés précisément dans la région du Kanem et du Chari Baguirmi a révélé que le groupe, ou sous-groupe de nomade présente le plus de morbidité. Cinq facteurs principaux ont été identifiés par Loutan, Swift et Coll (2004) contribuant à la morbidité chez les pasteurs nomades :

1. la proximité des animaux ;
2. une alimentation riche en lait ;
3. une mobilité et une dispersion avec des difficultés d'obtention et de suivi de soins de santé ;
4. un environnement spécial (chaleur, sécheresse et poussière) ;
5. les facteurs socio-économiques et culturels y compris l'existence ou l'absence de guérisseurs traditionnels.

L'étude a été réalisée auprès des nomades Foulbés bouviers, les nomades Arabes bouviers et les nomades Arabes chameliers (médecine tropicale 2004 ; 64 : 469-473). Un échantillon de 1092 individus a été concerné par l'étude et reparti proportionnellement sur les trois communautés. L'étude a révélé que 4,7% ne présentant aucune pathologie. Il ressort une fréquence régulière des troubles respiratoires sur les enfants âgés de 0 à 14 ans. Pour les adultes, il a été révélé une présence de troubles digestifs.

Le cas de diarrhées a été observé durant la saison des pluies, période pendant laquelle tous les nomades utilisaient l'eau des pluies ou de surface comme eau de boisson.

La rougeole affectait surtout les enfants Arabes, observation faite par le personnel de santé durant les interviews des pasteurs nomades. Cela est dû au fait que les Arabes avaient l'habitude d'installer leur campement dans un environnement sec. Mais les arabes n'ont pas une prévalence élevée au paludisme.

Les Foulbés contrairement aux Arabes ont une prévalence très élevée au paludisme. Les foulbés s'installaient en saison sèche aux abords du Lac. L'humidité de cet environnement favorisait la transmission du vecteur du paludisme, ce qui expliquerait le taux élevé de la pathologie chez les foulbés.

D'après une étude de Wiese, Donnat & Wyss(2004), le constat était que les nomades fréquentent rarement les services de santé et s'ils le font, c'est dans un état précaire. Il faut signaler qu'il existe des obstacles empêchant l'accès aux services de santé. On peut citer entre autres :

- La distance parcourue ;
- Les coûts indirects liés au déplacement du malade. Ceux-ci sont liés à l'abreuvement et au gardiennage du bétail car l'accompagnement du malade peut créer un vide dans la surveillance du troupeau, ce qui peut empêcher la recherche du centre de santé ;
- Le niveau d'insécurité très élevé dans la zone d'accueil empêche le séjour des pasteurs nomades, car souvent ils sont victimes des raquettes.

1.1.5.3. L'accès à l'eau et à l'assainissement

Dit-on que l'eau c'est la vie. Objectif 7, Cible 10 des OMD : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable de boisson salubre et à des services d'assainissement de base.

D'après Béchir M, (2002), 34% des nomades consomment l'eau de surface, 66% l'eau des puits traditionnels. La recherche d'une source d'eau constitue une corvée pour la population nomade. Celle-ci parcourt des dizaines voire des centaines de kilomètres à la recherche d'un point d'eau. En saison pluvieuse, le problème d'eau ne se pose pas. Les mares sont remplies d'eau des pluies qui leur permettent d'abreuver les animaux et se servir pour eux-mêmes bien que la qualité reste à désirer. Cela n'est pas sans conséquence, car l'eau impropre peut être l'une de causes de maladies et conduire ainsi à la mortalité. La plupart des cas, l'eau est insalubre et ne répond à aucune règle d'hygiène de base.

Pour les femmes et les enfants, leurs activités se limitent à la recherche de l'eau car ils doivent aider à puiser l'eau pour le bétail et les ménages. C'est une corvée qui empêcherait les enfants d'aller à l'école et aux femmes de penser à une autre activité génératrice des revenus.

La recherche de l'eau commence avec la saison sèche où les mares commencent à tarir. Cette situation pousse les nomades à la recherche des points d'eau en parcourant des longues distances. Il faut signaler que des puits sont construits mais l'eau se fait rare en cette période. Cette situation est accentuée depuis quelques dizaines d'années par une sécheresse cyclique qui a gravement réduit la pluviométrie dans la zone sahélienne, passant d'une moyenne de 300-350 mm à 150 mm seulement ces

dernières années. Par exemple, l'accès à l'eau et aux pâturages étaient réglementés et les pasteurs doivent suivre un itinéraire appelé couloir de transhumance.

Selon G. Fokou et al (2004), aujourd'hui, compte tenu de la spéculation foncière, les citadins sont partis acheter de grandes parcelles pour des fins agricoles obstruant ainsi l'accès de bétail aux pâturages et modifier les itinéraires. Cette situation pousse quelquefois les éleveurs à faire des incursions dans les champs avec les troupeaux qui dévastent les cultures, entraînant de nombreux conflits entre populations sédentaires agriculteurs et nomades.

1.1.5.4. Le pouvoir d'achat des nomades

Le pouvoir d'achat correspond à la capacité d'achat que lui permet l'intégralité de ses revenus. Ainsi, les ressources principales des nomades proviennent principalement de la vente des animaux et des produits laitiers.

Selon une étude réalisée par Béchir M, (2002), un chef de ménage nomade possède en moyenne environ 55 têtes d'animaux et 13 têtes de petits ruminants. Il faut noter que la vente des produits laitiers est réservée exclusivement aux femmes dont les revenus permettent aux ménages de faire face aux besoins quotidiens du foyer. Il s'agit de la vente du lait caillé et du beurre.

La vente des animaux se fait principalement pendant la période d'après la récolte. Car pendant cette période, les animaux sont bien gras et rapportent mieux. Les revenus issus de la vente de ces animaux servent à la reconstitution des stocks, la célébration des mariages et décès et aux dépenses liées à la résolution des conflits tels que le paiement d'amende, etc.

1.2. ASPECTS METHODOLOGIQUES

1.2.1. Définitions des concepts et des variables d'analyse

Population Nomade : c'est une population en perpétuelle déplacement avec un habitat mobile.

Population Sédentaire : C'est la population qui a un habitat fixe.

Nomadisme : est un mode de vie, une pratique culturelle liée à la tradition d'un peuple donné.

Campement : c'est un ensemble des ménages se déplaçant toujours ensemble et stationnant ensemble. C'est aussi un lieu d'implantation temporaire d'un groupe des personnes se livrant aux activités pastorales (élevage), agricole (travaux des champs) à la chasse ou à la pêche.

Canton nomade : c'est un regroupement traditionnel d'éleveur, officiellement reconnu par les autorités dont le chef représente la communauté nomade.

Férrick : à la différence de campement, le Férrick est le lieu d'implantation permanent d'un groupe des personnes se livrant aux activités pastorales (élevage), et ne constituant pas une entité administrative.

Transhumance : La transhumance peut être définie comme une mobilité saisonnière et un mode de vie des éleveurs guidés par la recherche des meilleures conditions de vie pour leur bétail et pour eux-mêmes (eau, pâturage, vente de produits vivriers, conditions sanitaires de bétail).

Lieu de rattachement administratif : Pour les ménages nomades, il s'agit de l'entité administrative (région, département, sous-préfecture) dont ils sont originaires. Cette entité peut être différente du lieu où le ménage nomade a été dénombré.

Ménages ordinaires : un ménage ordinaire est une personne ou un groupe de personnes apparentées ou non, vivant dans une même unité d'habitation, et pourvoyant ensemble à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent l'autorité d'une seule personne appelée chef de ménage.

Esperance de vie : C'est le nombre d'années qu'un enfant né, vivrait si les conditions sanitaires et les risques de mortalité du moment restent constants durant toute la vie de cet enfant.

Scolarisation : C'est le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes des connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006, page 62). Au recensement de 2009, la scolarisation a été saisie à travers la fréquentation préscolaire ou scolaire qui est la fréquentation d'un établissement public, privé ou communautaire (laïc ou confessionnel). A l'inverse, l'ensemble des individus qui n'ont pas fréquenté ou qui ne fréquentent plus l'école font partie de la population non scolaire.

Alphabétisation : C'est la capacité pour une personne de lire et d'écrire, en le comprenant un texte simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne.

1.2.2. Définition des indicateurs

Rapport de masculinité : Le rapport de masculinité est l'effectif d'hommes rapporté à celui des femmes. Il exprime le nombre d'hommes pour 100 femmes.

$$\text{Rapport de masculinité} = \frac{\text{Effectif des hommes}}{\text{Effectif des femmes}} \times 100$$

Taux de polygamie : C'est la proportion des polygames parmi les hommes mariés

Taux de femmes en union polygamique : c'est la proportion de femmes en union polygamique parmi les femmes mariées.

Poids démographique : C'est le rapport de l'effectif de la population ayant une modalité donnée sur la population totale, multiplié par cent.

Taux d'alphabétisation des adultes : C'est le rapport de l'effectif des personnes âgées de 15 ans et plus sachant lire et écrire par l'effectif total des personnes âgées de 15 ans et plus, multiplié par 100.

$$\text{Taux d'alphabétisation des adultes} = \frac{\text{Population adulte alphabétisée âgée de 15 ans et plus}}{\text{Population adulte âgée de 15 ans et plus}} \times 100$$

Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire : c'est le rapport des élèves inscrits au cycle primaire quel que soit leur âge par la population ayant l'âge officiel de scolarisation au primaire (6-11 ans) multiplié par 100.

$$\text{Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire} = \frac{\text{Nombre d'élèves inscrits au primaire}}{\text{Population âgée de 6-11 ans}} \times 100$$

Taux Net de Scolarisation (TNS) au primaire : c'est le rapport des élèves de 6-11 ans inscrits au cycle primaire par la population scolarisable du même groupe d'âge (6-11 ans) multiplié par 100.

$$\text{Taux Net de Scolarisation (TNS) au primaire} = \frac{\text{Nombre d'élèves inscrits au primaire âgés de 6-11 ans}}{\text{Population âgée de 6-11 ans}} \times 100$$

Taux brut de Natalité (TBN) : Il indique le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population résidente de l'année.

Taux Global de Fécondité (TGF) : C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer c'est-à-dire les femmes âgées de 15 - 49 ans révolus. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes en âge de procréer.

Indice Synthétique de Fécondité (ISF) : Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze derniers mois. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observé au cours des douze derniers mois.

Age Moyen à la Procréation ou maternité (AMP) : L'âge moyen à la procréation résume le calendrier de la fécondité des femmes en âge de procréer. Il est obtenu en faisant le rapport de la somme des naissances vivantes des douze derniers mois multipliée par l'amplitude des groupes d'âges par la somme des naissances vivantes des douze derniers mois.

Age moyen de la population : est calculé en faisant le rapport de la somme des âges divisé par l'effectif de la population.

Age médian de la population : est l'âge qui divise la population en 2 groupes numériquement égaux, la moitié est plus jeune, l'autre moitié plus âgée.

Mortalité infantile : c'est le décès survenu entre la naissance et le premier anniversaire ;

Mortalité juvénile : c'est le décès survenu entre le premier et le cinquième anniversaire ;

Mortalité infanto-juvénile : c'est le décès survenu entre la naissance et l'âge de 5 ans.

Quotient de Mortalité Infantile (${}_1q_0$) : C'est la mesure, à la naissance, de la probabilité de mourir avant d'atteindre le premier anniversaire.

Quotient de Mortalité Juvénile (${}_4q_1$) : C'est la mesure, chez les enfants âgés d'un an exact, de la probabilité de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire.

Quotient de Mortalité Infanto-Juvénile (${}_5q_0$) : C'est la mesure, à la naissance, de la probabilité de mourir avant d'atteindre le cinquième anniversaire.

1.2.3. Définition du type de population retenue pour l'analyse

La population nomade faisant l'objet de l'analyse est celle des ménages ordinaires de 368 066 personnes, soit 3,5% de la population totale recensée des ménages ordinaires. L'analyse régionale est faite essentiellement par rapport à la région de recensement et non à la région de rattachement administratif

1.3. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

Lors de l'exécution du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH-2), d'importantes précautions ont été prises dans le but de minimiser les erreurs de toute nature. En dehors des erreurs liées à la conception, la vraisemblance des informations dépend du comportement des agents recenseurs et aussi de la capacité des recensés à fournir des réponses fiables (erreur de collecte). Le dénombrement des populations nomades a présenté des difficultés particulières dont on peut citer entre autres :

- La grande dispersion de peuplement et l'extrême mobilité de la population nomade rendant le dénombrement très délicat ;
- La localisation des nomades a posé énormément des problèmes ;
- Les nomades craignaient que le dénombrement soit suivi par la taxation de leur bétail ;
- La méfiance de la population nomade vis-à-vis des personnes étrangères, car selon certains chefs de ménages, cette méfiance est due au fait que souvent ils accueillent des gens et la nuit ces derniers se transforment en voleurs de bétails ;
- Le déplacement de campement peut avoir une répercussion sur le dénombrement et cela peut occasionner le double compte. Car, certains chefs de ménage recensés dans un campement se déplacent sans garder la carte de recensé nomade sur eux.

Il est donc nécessaire de ce fait de faire une évaluation interne des informations qui y sont contenues afin de cerner la portée des résultats qui en découleront.

1.3.1. Evaluation interne

Pour mieux apprécier la couverture des variables et le degré de compréhension des questions posées par les agents recenseurs et les réponses des recensés, il est évalué la proportion des non déclarées (ND). Ainsi, lorsque les variables enregistrées ont une faible proportion des non déclarées, on dira qu'elles sont bien comprises par les agents recenseurs et les personnes recensées et elles ont été bien renseignées.

Presque la totalité des variables utilisées dans le présent rapport ont été renseignées. Le mois de naissance est la variable qui a posé plus de problème, les personnes recensées ne se rappellent pas du tout de leur mois de naissance et rares sont celles qui détiennent des cartes d'identité nationale. C'est pourquoi, cette variable est la moins bien renseignée et, de ce fait, elle ne pourra pas être utilisée dans l'analyse. Par contre, si l'on s'en tient aux proportions de non déclarés, on peut conclure que les données relatives à ces variables sont d'assez bonne qualité et peuvent être utilisées pour l'analyse.

Le tableau 1.01 montre que les recensés ont pu déclarer le sexe de tout le monde tout comme la survie des parents des enfants de moins de 15 ans. Ces variables ont été très bien renseignées. Les variables comme, la fréquentation scolaire, la profession, le combustible, le mode d'éclairage, la possession de téléphone mobile, la possession de bicyclette/tricycle, le mode d'approvisionnement en eau, le type d'aisance, le lien de parenté, l'ethnie ou la nationalité, la survie des parents pour les enfants de moins de 15 ans ont des proportions des non déclarés allant de 0,4% à 4%. Elles sont donc nettement en dessous du seuil de 5%. La situation d'activité, la branche d'activité, la situation matrimoniale ont des proportions de ND élevées variant entre 6% et 8%.

TABEAU 1.01. RECAPITULATIF DES EFFECTIFS ET DES PROPORTIONS DES NON DECLAREES

Variables	Effectif total	Effectif ND	ND (%)
Sexe	368 066	0	0,0
Fréquentation scolaire	329 104	7 354	2,0
Profession	253 173	10 668	2,0
Situation d'activité	257 483	18 293	7,0
Mode d'approvisionnement en eau	64 631	1 524	2,0
Type d'aisance	64 631	3 206	5,0
Evacuation des ordures ménagères	64 631	3 589	6,0
Mode d'éclairage	64 631	2 189	3,0
Combustible	64 631	2 458	4,0
Possession téléphone mobile	64 631	2 293	4,0
Possession de bicyclette/tricycle personnelle	64 631	2 338	4,0
Mois de naissance	368 066	245 354	67,0
Année de naissance	368 066	1 328	0,4
Lien de parenté	368 066	1 447	0,4
Ethnie ou nationalité	368 066	5 249	1,0
Survie des parents pour les enfants de moins de 15 ans	198 296	0	0,0
Situation matrimoniale	185 014	17 191	8,0
Branche d'activité	96 581	6 103	6,0

1.3.2. Evaluation externe

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1993 a dénombré 6 193 538 personnes résidentes dont 353 489 nomades, soit 5,7%. Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, 10 941 682 personnes ont été dénombrées. Les projections faites par la Direction de la Coordination des Activités en matière de Population qui ont estimé

l'effectif de la population totale du Tchad en 2009 à 10 584 000 selon l'hypothèse forte, n'ont pas donné d'information par mode de vie pour se faire une idée sur le nombre de nomades.

En maintenant constant le poids démographique de la population nomade de 1993 qui est de 5,7%, on s'attendrait à avoir un effectif des nomades de 624 484 en 2009. Or, le RGPH2 en a dénombré 368 066, soit 3,4% de la population totale recensée. On constate donc une grande déperdition de la population nomade entre les deux recensements. Trois raisons pourraient expliquer cette déperdition. On pense d'abord à la sédentarisation des nomades entre les deux recensements due aux difficultés que cette sous population rencontre. La deuxième raison pourrait être l'émigration d'une partie de la population nomade vers l'extérieur entre 1993 et 2009 pourrait expliquer aussi cette diminution de la population nomade en 2009.

CHAPITRE 2 : PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Le profil sociodémographique de la population a pour objectif de décrire la structure de la population selon l'âge et le sexe, selon la région de résidence et selon la région de rattachement administratif de la population nomade. Ce chapitre traite du volume, du poids démographique, de la structure de la population nomade et de la situation matrimoniale. S'agissant de la situation matrimoniale, ne sont prises en compte que les personnes âgées de 12 ans et plus.

2.1. VOLUME ET POIDS DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION NOMADE

Au Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1993, la population nomade dénombrée était estimée à 353.489 habitants, soit 5,7% de la population totale effectivement recensée qui était 6 193 538 personnes. La population nomade recensée au Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2) de 2009 s'élève à 368 066 habitants soit 3,4% de la population totale recensée qui est 10 941 682. Entre 1993 et 2009, la population nomade n'a augmenté que de 14 577 habitants en effectif, soit un taux d'accroissement intercensitaire moyen de 0,3%, alors que le taux d'accroissement intercensitaire moyen pour l'ensemble de la population tchadienne est estimé à 3,5%. On assiste ainsi à une déperdition de la population nomade entre les deux recensements expliquée soit par la sédentarisation d'une partie de cette population entre les deux recensements, soit par une émigration de la population nomade vers les pays voisins, particulièrement le Cameroun, la RCA et le Nigeria.

Le tableau 2.01 donne la répartition de la population par région selon le sexe. Ce tableau fait ressortir des écarts démographiques importants au niveau des régions. Ainsi, le poids démographique des nomades par rapport au sexe montre que le poids des hommes dans la population totale des ménages ordinaires est de 3,8% contre 3,2% pour les femmes, alors qu'il est de 3,5% au

niveau national. Il existe de fortes disparités dans la répartition géographique de la population(figure 2.1). Les régions les plus peuplées en population nomade sont le Bahr-EI-Gazal (41,7%), l'Ennedi (18,1%), le Borkou (9,8%) et le Salamat (8,2%) et ce, quel que soit le sexe considéré. Le tableau 2.01 révèle par ailleurs une grande différence de la structure des populations nomade et sédentaire. Chez les nomades les hommes représentent plus de la moitié de la moitié (53,4%) alors que chez les sédentaires les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes (50,9% contre 49,1%).

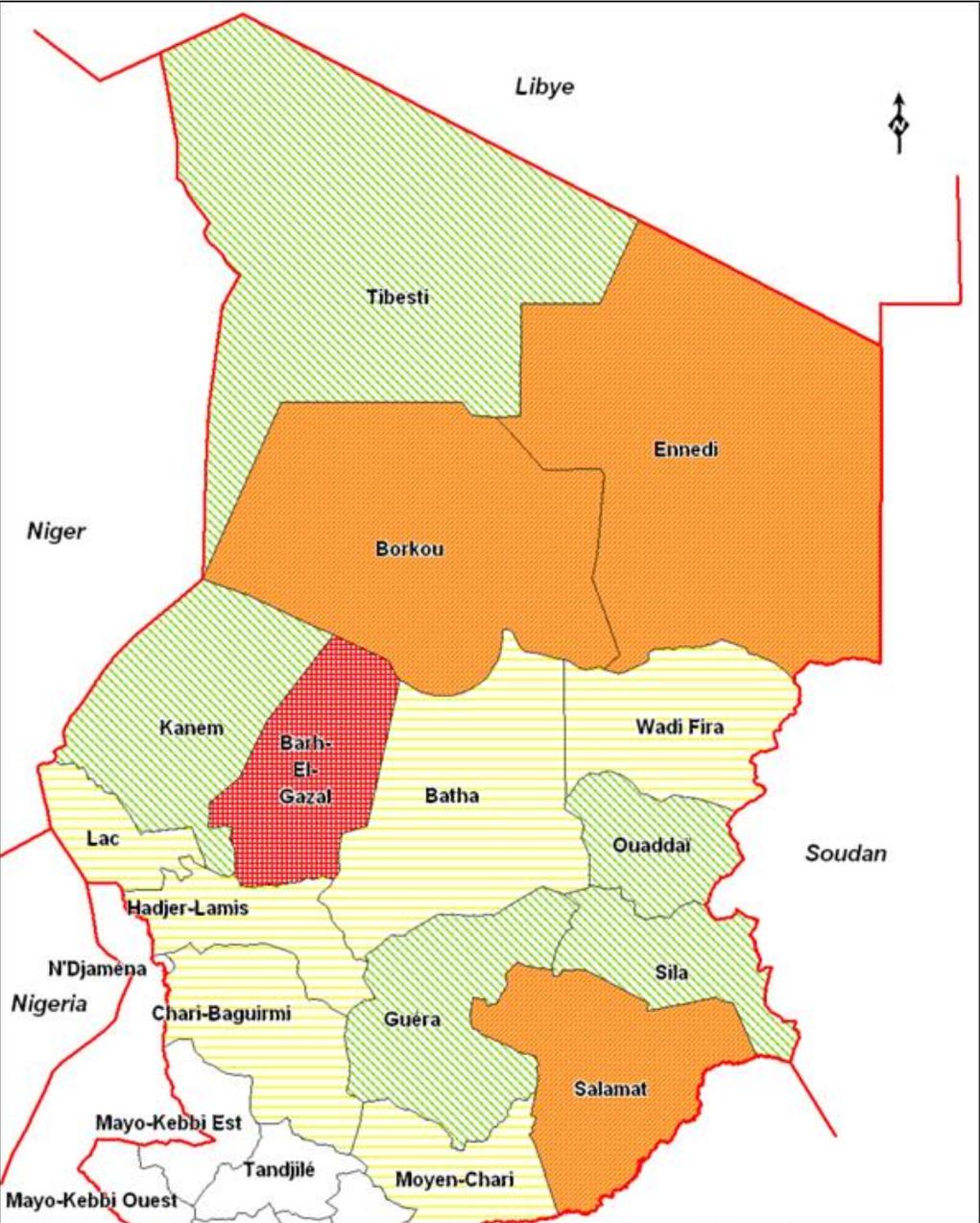
Au niveau régional, à l'exception du Ouaddaï, les hommes nomades sont toujours plus nombreux que les femmes, leur proportion varie de 50,8% dans la Tandjilé à 61,1% dans le Mayo Kebbi Ouest. Par contre chez les sédentaires, dans les régions du Borkou (52,9%), du Lac (50,3%), du Bahr El Gazal (51,8%), de l'Ennedi (54,7%), du Tibesti (52,0%) et dans la ville de N'Djamena (52,9%), les hommes sont plus nombreux que les femmes. La situation inverse est observée dans les seize autres régions.

TABLEAU 2.01 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR REGION SELON LE MODE DE VIE, LE SEXE ET LE POIDS DEMOGRAPHIQUE

Région de recensement	Nomade			Sédentaire			Poids démographiques des nomades par rapport à la population totale		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Batha	51,7	48,3	100,0	47,8	52,2	100,0	7,3	6,3	6,8
Borkou	55,5	44,5	100,0	52,9	47,1	100,0	10,2	9,3	9,8
Chari Baguirmi	52,6	47,4	100,0	49,3	50,7	100,0	5,3	4,7	5,0
Guera	52,5	47,5	100,0	48,3	51,7	100,0	2,9	2,5	2,7
Hadjer Lamis	51,3	48,7	100,0	49,5	50,5	100,0	4,4	4,1	4,2
Kanem	52,8	47,2	100,0	48,7	51,3	100,0	2,4	2,0	2,2
Lac	50,8	49,2	100,0	50,3	49,7	100,0	3,6	3,5	3,6
Logone Occidentale	51,7	48,3	100,0	48,4	51,6	100,0	0,0	0,0	0,0
Logone Orientale	50,6	49,4	100,0	48,6	51,4	100,0	0,3	0,3	0,3
Mandoul	53,7	46,3	100,0	48,6	51,4	100,0	0,4	0,4	0,4
Mayo Kebbi Est	53,4	46,6	100,0	47,8	52,2	100,0	0,7	0,5	0,6
Mayo Kebbi Ouest	61,1	38,9	100,0	48,4	51,6	100,0	0,0	0,0	0,0

Moyen Chari	53,2	46,8	100,0	49,4	50,6	100,0	3,8	3,3	3,6
Ouaddaï	49,7	50,3	100,0	48,0	52,0	100,0	2,2	2,1	2,2
Salamat	52,1	47,9	100,0	48,1	51,9	100,0	8,8	7,6	8,2
Tandjilé	51,0	49,0	100,0	47,6	52,4	100,0	0,7	0,6	0,6
Wadi Fira	49,7	50,3	100,0	48,0	52,0	100,0	3,6	3,4	3,5
N'Djamena	56,8	43,2	100,0	52,9	47,1	100,0	0,0	0,0	0,0
Bahr El Gazal	55,1	44,9	100,0	51,8	48,2	100,0	48,7	45,4	47,1
Ennedi	57,8	42,2	100,0	54,7	45,3	100,0	18,9	17,1	18,1
Sila	52,6	47,4	100,0	49,0	51,0	100,0	1,7	1,5	1,6
Tibesti	54,5	45,5	100,0	52,0	48,0	100,0	1,3	1,2	1,2
Ensemble	53,4	46,6	100,0	49,1	50,9	100,0	3,8	3,2	3,5

CARTE 2.01 : POIDS DEMOGRAPHIQUE (%) DES NOMADES PAR REGION



2.2. POIDS DEMOGRAPHIQUES ET RAPPORT DE MASCULINITE

Le tableau 2.02 qui s'intéresse uniquement à la population nomade la répartit par région selon le sexe. Quand on considère l'ensemble des deux sexes, sur 100 nomades, 32,9% se trouvent dans la région du Bahr El Gazal, 9% dans le Batha, 7,9% dans le Chari Baguirmi, 6,6% dans le Salamat, 6,5% dans le Hadjer Lamis et 6,4% dans l'Ennedi. Ces six régions abritent plus de deux tiers des nomades (69,3%). Les régions du Logone Occidental et du Mayo Kebbi Ouest abritent chacun moins 100 nomades. Quel que soit le sexe considéré, cette tendance est la même. Comme l'a déjà révélé le Tableau 2.01, la population des nomades est dominée par les hommes aussi bien au niveau national que dans toutes les régions à l'exception de la région du Ouaddaï et du Wadi Fira. Cela est attesté par les rapports de masculinité (dernière colonne du Tableau 2.02).

TABLEAU 2.02 : REPARTITION DE LA POPULATION NOMADE RESIDENTE PAR REGION, SELON LE SEXE ET RAPPORT DE MASCULINITE

Région de recensement	Sexe						Rapport de masculinité
	Masculin		Féminin		Ensemble		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Batha	17 113	8,7	15 982	9,3	33 095	9,0	107,1
Borkou	5 054	2,6	4 058	2,4	9 112	2,5	124,5
Chari Baguirmi	15 201	7,7	13 710	8,0	28 911	7,9	110,9
Guera	7 623	3,9	6 897	4,0	14 520	3,9	110,5
Hadjer Lamis	12 242	6,2	11 629	6,8	23 871	6,5	105,3
Kanem	3 894	2,0	3 483	2,0	7 377	2,0	111,8
Lac	7 868	4,0	7 608	4,4	15 476	4,2	103,4
Logone Occidental	46	0,0	43	0,0	89	0,0	107
Logone Oriental	1 051	0,5	1 027	0,6	2 078	0,6	102,3
Mandoul	1 328	0,7	1 144	0,7	2 472	0,7	116,1
Mayo Kebbi Est	2 519	1,3	2 202	1,3	4 721	1,3	114,4
Mayo Kebbi Ouest	58	0,0	37	0,0	95	0,0	156,8
Moyen Chari	10 886	5,5	9 592	5,6	20 478	5,6	113,5
Ouaddaï	6 859	3,5	6 946	4,1	13 805	3,8	98,7
Salamat	12 678	6,5	11 645	6,8	24 323	6,6	108,9
Tandjilé	2 154	1,1	2 072	1,2	4 226	1,2	104
Wadi Fira	7 218	3,7	7 309	4,3	14 527	4,0	98,8

N'Djaména	25	0,0	19	0,0	44	0,0	131,6
Bahr El Gazal	66 655	33,9	54 278	31,6	120 933	32,9	122,8
Ennedi	13 636	6,9	9 975	5,8	23 611	6,4	136,7
Sila	2 135	1,1	1 921	1,1	4 056	1,1	111,1
Tibesti	134	0,1	112	0,1	246	0,1	119,6
Ensemble	196 377	100,0	171 689	100,0	368 066	100,0	114,4

2.3. POPULATION NOMADE ET RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Le rattachement administratif est défini pour les ménages nomades comme l'entité administrative (région, département, sous-préfecture) dont ils sont originaires. Cette entité peut être différente du lieu où le ménage nomade a été dénombré. Le Tableau 2.03 donne la répartition de la population nomade par région de rattachement administratif selon le sexe. La structure de la population est fortement modifiée par rapport à celle du lieu de Recensement. Le poids démographique de la population nomade qui était de 32,9% dans le Bahr El Gazal devient 37,2%, celui du Batha qui était de 9% passe à 20,2%. Cette situation peut être expliquée par une émigration massive des nomades vers d'autres régions à la recherche des pâturages et de points d'eau surtout vers les régions du Sud du pays. Il faut noter que le dénombrement a eu lieu durant les mois de mai et juin, période pendant laquelle les pâturages et l'eau deviennent rares dans la zone septentrionale. Ce qui fait qu'ils sont descendus vers le centre et le Sud où le climat et les paysages sont propices à la pratique de l'élevage. Ils remonteront vers le Nord et l'Est du pays avec les premières gouttes de pluies.

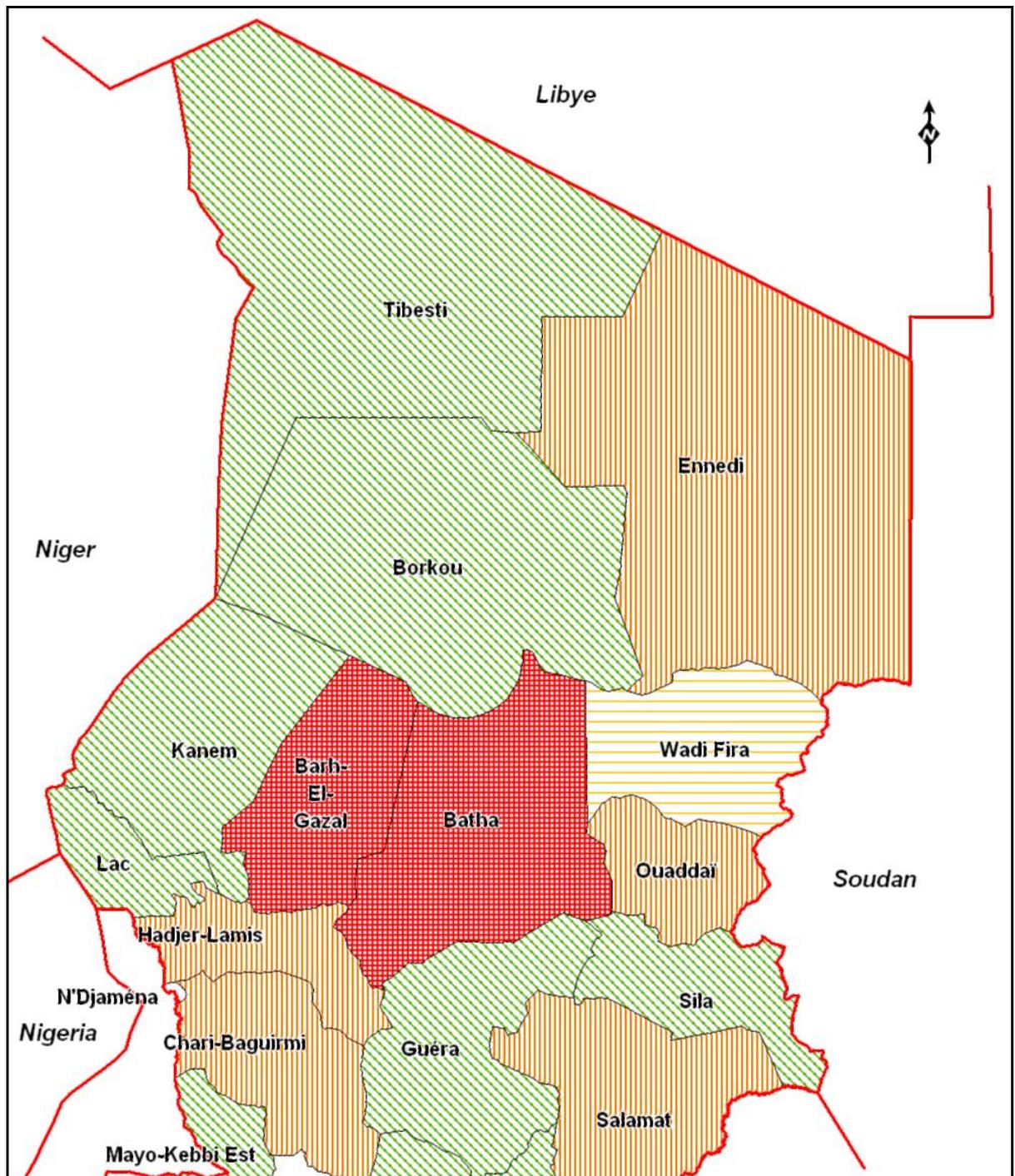
TABLEAU 2.03 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE NOMADE PAR REGION DE RATTACHEMENT ADMINISTRATIF SELON LE MODE DE VIE ET LE SEXE

Région de rattachement administratif	Sexe			% des femmes	Poids démographique
	Masculin	Féminin	Total		
Batha	38473	35710	74183	48,1	20,2
Borkou	5858	4701	10559	44,5	2,9
Chari Baguirmi	11633	10421	22054	47,3	6,0
Guera	1155	1018	2173	46,8	0,6
Hadjer Lamis	10343	9439	19782	47,7	5,4
Kanem	3218	2884	6102	47,3	1,7
Lac	1805	1576	3381	46,6	0,9

Logone Occidental	191	196	387	50,6	0,1
Logone Oriental	157	123	280	43,9	0,1
Mandoul	470	408	878	46,5	0,2
Mayo Kebbi Est	1049	1003	2052	48,9	0,6
Mayo Kebbi Ouest	228	234	462	50,6	0,1
Moyen Chari	2258	1851	4109	45,0	1,1
Ouaddaï	10052	9784	19836	49,3	5,4
Salamat	10076	9124	19200	47,5	5,2
Tandjilé	240	250	490	51,0	0,1
Wadi Fira	7218	7244	14462	50,1	3,9
Ville de N'Djaména	-	-	-	-	-
Bahr El Gazal	74660	62291	136951	45,5	37,2
Ennedi	13181	9717	22898	42,4	6,2
Sila	1019	924	1943	47,6	0,5
Tibesti	1318	1150	2468	46,6	0,7
Pays étranger	731	717	1448	49,5	0,4
Région non déterminée	1044	924	1968	47,0	0,5
Ensemble	196377	171689	368066	46,6	100,0

Par contre, le Chari Baguirmi et le Hadjer Lamis dont les nomades recensés dans la région représentent respectivement 7,9% et 6,5% se retrouvent respectivement avec 6,0% et 5,4% quand on considère le rattachement administratif. Cette différence s'explique par le fait que ces régions accueillent plus des nomades venant d'autres régions qu'elles n'en donnent, car ce sont des régions d'élevage par excellence. Il faut noter également que les femmes sont sous représentées dans cette population ; elles ne représentent que 46,6%. Un fait important et anormal à relever est observé dans deux régions. Il s'agit de la région du Logone Occidental dont le nombre des nomades passe de 89 de la région de recensement à 387 de la région de rattachement administratif et du Mayo Kebbi Ouest dont le nombre des nomades passe de 95 à 462. Pourtant, ces deux régions ne sont pas des régions traditionnelles d'élevage. Le Tableau 2.03 révèle la présence des nomades venant d'autres pays même si leur proportion est relativement faible (0,4%).

Carte 2.02 : Poids démographique des nomades par région de rattachement administratif



2.4. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR GROUPES D'AGES

L'âge est la variable centrale de l'étude de l'état et du mouvement de la population. Dans l'analyse des données démographiques, l'âge permet de constituer des sous populations homogènes présentant un intérêt particulier dans l'examen des questions en matière de population et de genre. Ces groupes spécifiques de population constituent, en fonction des caractéristiques collectées lors du dénombrement, des sujets d'études qui visent à répondre aux préoccupations du gouvernement en matière de développement et de protection sociale telles que scolarisation des enfants, travail des enfants, mariage des adolescentes, fécondité des adolescentes, situation sociale des enfants et des jeunes, emploi des jeunes, situation socio-économique de la femme, situation socio-économique des personnes âgées, etc.

Le Tableau 2.04 montre une forte jeunesse de la population nomade. Les enfants de moins de 5 ans représentent 20,1% de la population nomade et les moins de 15 ans représentent 52%. Les enfants, les adolescents et les jeunes constituent la majorité avoisinant 69% de la population totale des nomades.

TABLEAU 2.04 : STRUCTURE DE LA POPULATION NOMADE PAR GROUPE D'AGES SELON LE SEXE

Groupe d'âges	Sexe						% des femmes
	Masculin		Féminin		Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
0	5348	2,7	4327	2,5	9675	2,6	44,7
1-4	35215	17,9	29161	17	64375	17,5	45,3
5-9	39072	19,9	32133	18,7	71204	19,3	45,1
10-14	25665	13,1	20468	11,9	46132	12,5	44,4
15-19	17301	8,8	16455	9,6	33757	9,2	48,7
20-24	13075	6,7	14700	8,6	27775	7,5	52,9
25-29	9214	4,7	13212	7,7	22428	6,1	58,9
30-34	9291	4,7	11906	6,9	21199	5,8	56,2
35-39	7876	4	8532	5	16409	4,5	52,0
40-44	8679	4,4	7877	4,6	16556	4,5	47,6
45-49	5679	2,9	3803	2,2	9481	2,6	40,1
50-54	6358	3,2	3820	2,2	10177	2,8	37,5

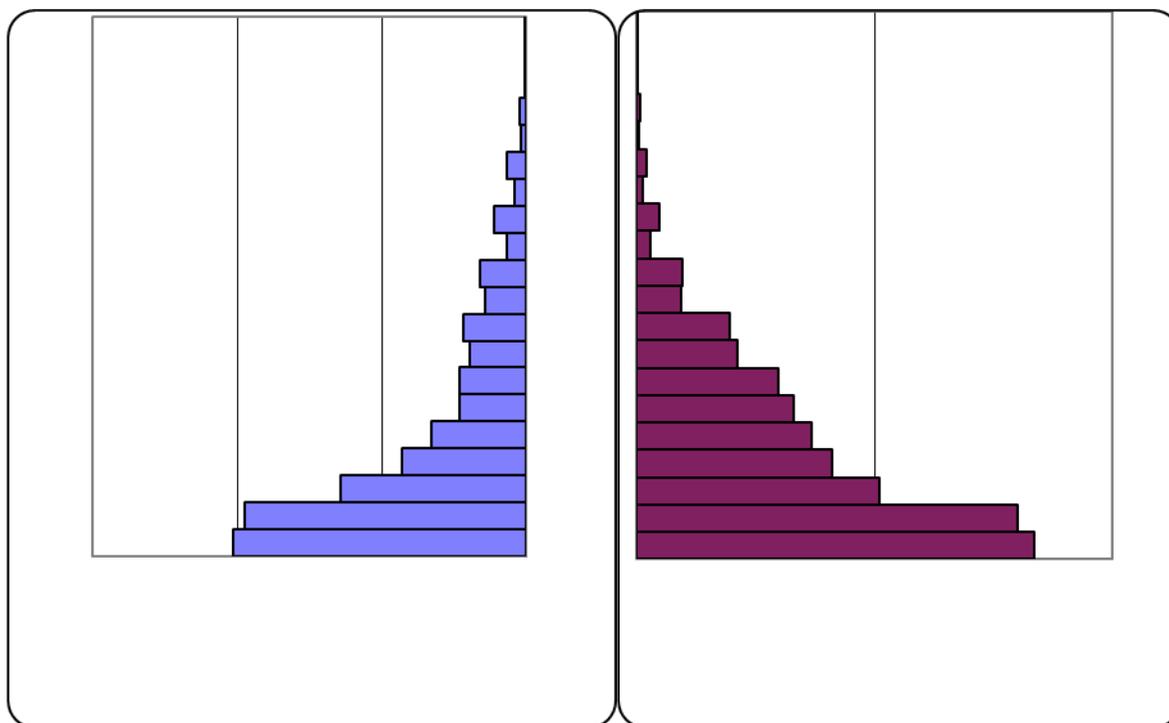
55-59	2715	1,4	1211	0,7	3925	1,1	30,9
60-64	4467	2,3	1922	1,1	6389	1,7	30,1
65-69	1660	0,8	540	0,3	2200	0,6	24,5
70-74	2574	1,3	886	0,5	3460	0,9	25,6
75-79	726	0,4	191	0,1	917	0,2	20,8
80 et plus	1463	0,7	543	0,3	2006	0,5	27,1
Total	196377	100,0	171689	100,0	368066	100,0	46,6

2.5. PYRAMIDE DES AGES

La pyramide des âges donne une représentation graphique de la structure par âge et par sexe d'une population à un moment donné. La pyramide des âges de la population nomade présente une allure commune aux pyramides des âges de la population sédentaire. Caractérisée par une base élargie, puis par un rétrécissement progressif et régulier au fur et à mesure que l'âge augmente et par un sommet effilé, la pyramide des âges des nomades de 2009 témoigne d'une fécondité élevée et d'une mortalité aussi élevée aux âges avancés.

On remarque une différence par groupe d'âges selon le sexe. En effet, selon le sexe, l'âge moyen est de 19,9 ans pour les hommes et de 18,6 ans pour les femmes. Cependant, on remarque un déficit de population chez les hommes aux tranches d'âges 20-45 ans. Il s'agit de la population active masculine. Cela pourrait s'expliquer par une émigration massive des hommes en dehors du territoire national.

GRAPHIQUE 2.01 : REPRESENTATION PYRAMIDALE DE LA POPULATION NOMADE PAR GROUPE D'AGES



2.6. ÂGE MOYEN ET AGE MEDIAN

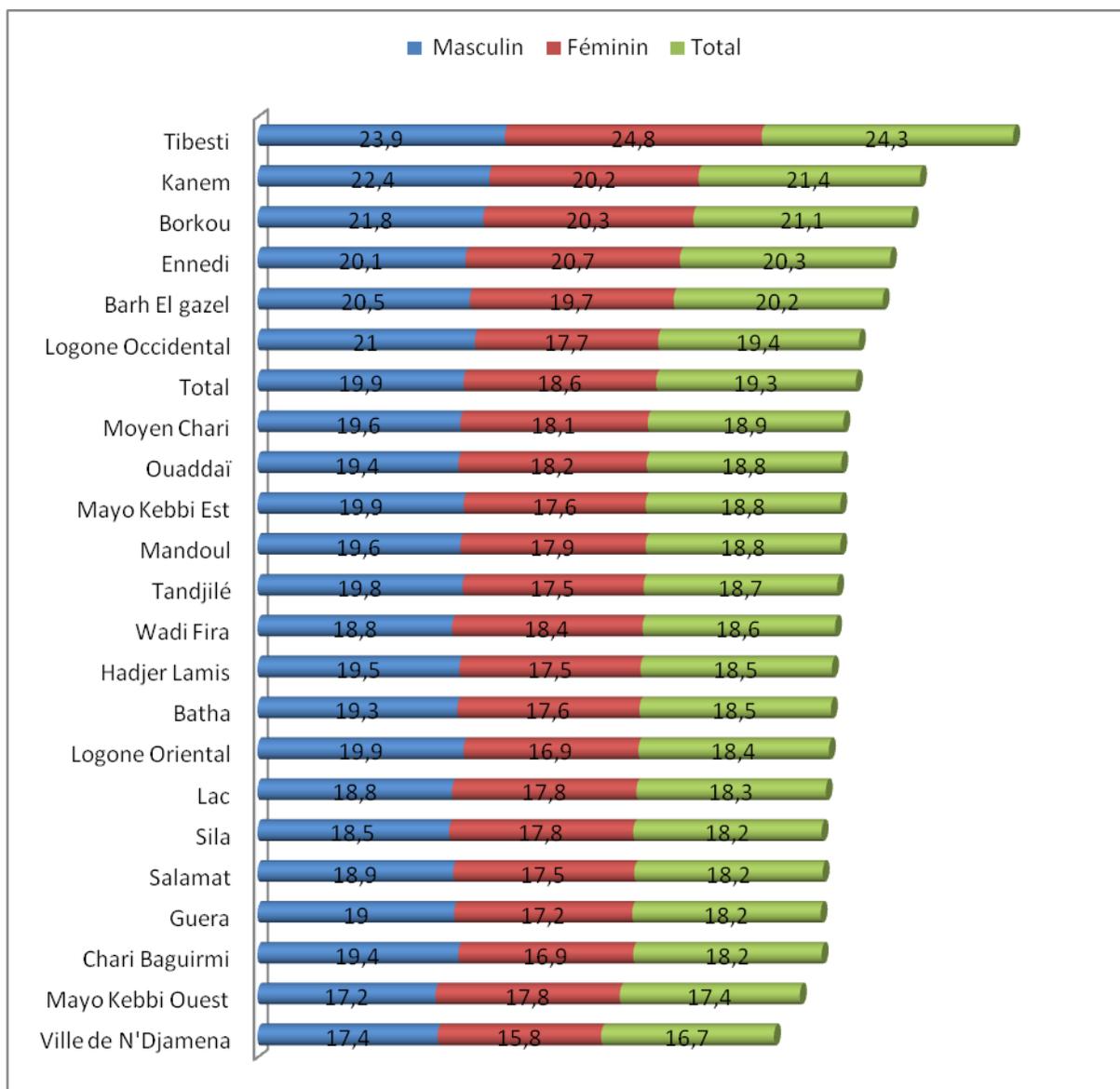
L'examen des âges moyens confirme l'analyse sur la structure par âge que la population est jeune. En effet, l'âge moyen de l'ensemble de la population nomade est de 19,3 ans et varie de 18,6 ans chez les femmes à 19,9 ans chez les hommes.

En faisant une analyse selon la région, on observe que la population nomade du Borkou, de l'Ennedi, du Tibesti, du Kanem et du Bahr El Gazal est légèrement plus âgée que la population des autres régions. Six régions ont un âge moyen supérieur à la moyenne nationale qui est de 19,3 ans. Ces régions sont le Borkou, le Kanem, le Bahr El Gazal, l'Ennedi, le Tibesti et le Logone Occidental. Toutes les autres régions ont un âge moyen inférieur à la moyenne nationale.

TABLEAU 2.05 : AGE MOYEN DE LA POPULATION NOMADE PAR REGION SELON LE MODE DE VIE ET LE SEXE

Région de Recensement	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Batha	19,3	17,6	18,5
Borkou	21,8	20,3	21,1
Chari Baguirmi	19,4	16,9	18,2
Guéra	19,0	17,2	18,2
Hadjer Lamis	19,5	17,5	18,5
Kanem	22,4	20,2	21,4
Lac	18,8	17,8	18,3
Logone Occidental	21,0	17,7	19,4
Logone Oriental	19,9	16,9	18,4
Mandoul	19,6	17,9	18,8
Mayo Kebbi Est	19,9	17,6	18,8
Mayo Kebbi Ouest	17,2	17,8	17,4
Moyen Chari	19,6	18,1	18,9
Ouaddaï	19,4	18,2	18,8
Salamat	18,9	17,5	18,2
Tandjilé	19,8	17,5	18,7
Wadi Fira	18,8	18,4	18,6
Ville de N'Djaména	17,4	15,8	16,7
Bahr El Gazal	20,5	19,7	20,2
Ennedi	20,1	20,7	20,3
Sila	18,5	17,8	18,2
Tibesti	23,9	24,8	24,3
Ensemble	19,9	18,6	19,3

GRAPHIQUE 2.02 : AGE MOYEN DE LA POPULATION NOMADE PAR SEXE ET PAR REGION DE RECENSEMENT



L'âge médian confirme la jeunesse de la population évoquée plus haut. L'âge médian de la population nomade observé au niveau national est de 14 ans , il est identique à celui de la population sédentaire. Cependant, cet âge varie selon le sexe et la région de résidence quel que soit le mode de vie considéré. Quand on considère le sexe, l'âge médian des femmes est supérieur à celui des hommes tant chez les nomades que chez les sédentaires au niveau national.

Au niveau régional, mises à part les régions du Chari Baguirmi, du Logone Occidental, et du Logone Oriental où l'âge médian des hommes nomades est supérieur à celui des femmes nomades et de la région de Hadjer Lamis où les âges médians sont les mêmes, dans toutes les autres régions, l'âge médian des femmes est supérieur à celui des hommes. Chez les sédentaires, en dehors de la ville de N'Djamena où l'âge médian des hommes est supérieur à celui des femmes, dans toutes les autres régions, c'est la situation inverse qu'on observe.

TABLEAU 2.06 : AGE MEDIAN PAR REGION SELON LE MODE DE VIE ET LE SEXE

Région de Recensement	Nomade			Sédentaire		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Batha	11,0	12,0	12,0	12,0	14,0	13,0
Borkou	15,0	17,0	16,0	16,0	18,0	17,0
Chari Baguirmi	13,0	12,0	12,0	13,0	14,0	14,0
Guera	11,0	12,0	12,0	12,0	15,0	14,0
Hadjer Lamis	12,0	12,0	12,0	13,0	14,0	13,0
Kanem	17,0	18,0	18,0	13,0	16,0	15,0
Lac	11,0	14,0	12,0	13,0	15,0	14,0
Logone Occidental	16,5	12,0	15,0	14,0	15,0	14,0
Logone Oriental	14,0	12,0	13,0	13,0	14,0	14,0
Mandoul	13,0	15,0	13,0	12,0	15,0	13,0
Mayo Kebbi Est	14,0	13,0	14,0	13,0	15,0	14,0
Mayo Kebbi Ouest	12,5	14,0	13,0	13,0	15,0	14,0
Moyen Chari	12,0	14,0	13,0	14,0	15,0	15,0
Ouaddaï	12,0	15,0	13,0	13,0	15,0	14,0
Salamat	12,0	14,0	13,0	12,0	15,0	14,0
Tandjilé	13,0	13,0	13,0	13,0	15,0	14,0
Wadi Fira	10,0	12,0	12,0	12,0	15,0	13,0
Ville de N'Djaména	12,0	13,0	12,0	19,0	17,0	18,0
Bahr El Gazal	14,0	16,0	14,0	14,0	15,0	14,0
Ennedi	15,0	18,0	16,0	16,0	17,0	16,0
Sila	11,0	13,0	12,0	10,0	13,0	12,0
Tibesti	20,0	22,0	21,0	18,0	18,0	18,0
Ensemble	13,0	14,0	14,0	14,0	15,0	14,0

2.7. POPULATION NOMADE ET ETAT MATRIMONIAL

La situation matrimoniale de la population concerne toutes les personnes résidentes des ménages ordinaires âgées de 12 ans et plus. Les modalités retenues sont les suivantes : célibataire, monogame, polygame à 2 femmes, polygame à 3 femmes, polygame à 4 femmes ou plus, veuf (veuve), divorcé, séparé et union libre.

2.7.1. Situation matrimoniale

Le Tableau 2.07 donne la répartition de la population résidente âgée de 12 ans et plus par la situation matrimoniale. Sur 185014 nomades ayant déclaré leur statut matrimonial, 55,4% sont mariés monogames, 30% des célibataires et 9,8% en union polygamique avec deux (2) femmes. Les personnes en rupture d'union (veuves divorcées/séparées) représentent 2,8% dont 1,8% pour le seul veuvage. Les ruptures d'unions sont deux fois plus élevées chez les femmes que chez les hommes. Cette différence entre sexe pourrait s'expliquer essentiellement par la surmortalité masculine.

TABLEAU 2.07 : REPARTITION DE LA POPULATION NOMADE RESIDENTE AGE DE 12 ANS ET PLUS PAR ÉTAT MATRIMONIAL SELON LE SEXE

Situation matrimoniale	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	34 387	36,6	21 145	23,2	55 532	30,0
Monogame	50 314	53,5	52 172	57,3	102 486	55,4
Polygame2	6 928	7,4	11 254	12,4	18 182	9,8
Poligame3	866	0,9	1 814	2,0	2 680	1,4
Polygame4	194	0,2	419	0,5	613	0,3
Veuf (ve)	623	0,7	2 725	3,0	3 348	1,8
Divorcé(e)	364	0,4	992	1,1	1 356	0,7
Séparé(e)	197	0,2	372	0,4	569	0,3
Union libre	136	0,1	112	0,1	248	0,1
Ensemble	94 009	100,0	91 005	100,0	185 014	100,0

2.7.2. Situation matrimoniale par groupe d'âges

L'analyse des données du Tableau 2.08 montre que la proportion des monogames parmi les personnes mariées est de 82,7% et 14,7% pour les polygames avec deux femmes. La proportion des personnes en unions polygames augmente régulièrement avec l'âge. La proportion des femmes est supérieure à celle des hommes pour se stabiliser après 45 ans. Au-delà de cet âge, la part des

hommes polygames devient plus importante que celle des femmes. Cela peut s'expliquer par le fait qu'au-delà de cet âge, les femmes arrivent à la ménopause et les hommes ont la possibilité de se marier avec des femmes deux fois plus jeunes qu'eux.

TABLEAU 2.08 : PROPORTION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGES SELON LE SEXE ET LE STATUT DE MARIAGE

Groupe d'âges	Situation matrimoniale												Ensemble
	Monogame			Polygame 2			Polygame 3			Polygame 4			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
12-14	10,1	74,0	84,1	2,0	10,5	12,4	0,7	1,5	2,2	0,3	0,9	1,3	100,0
15-19	8,4	78,2	86,5	0,5	10,9	11,4	0,2	1,4	1,6	0,1	0,3	0,4	100,0
20-24	24,8	62,6	87,5	0,5	10,3	10,9	0,0	1,2	1,2	0,0	0,4	0,4	100,0
25-29	33,5	52,5	86,0	1,3	10,9	12,2	0,1	1,3	1,4	0,0	0,3	0,4	100,0
30-34	39,3	44,9	84,2	2,9	10,9	13,7	0,1	1,5	1,7	0,0	0,3	0,4	100,0
35-39	43,2	40,3	83,5	4,2	9,8	14,1	0,2	1,8	2,1	0,0	0,3	0,4	100,0
40-44	46,0	34,4	80,4	6,8	9,8	16,6	0,5	2,0	2,5	0,2	0,3	0,5	100,0
45-49	50,4	28,9	79,3	9,6	7,7	17,3	1,1	1,6	2,7	0,3	0,4	0,7	100,0
50-54	52,3	25,3	77,6	11,7	7,1	18,8	1,5	1,5	3,0	0,2	0,4	0,6	100,0
55-59	56,2	21,4	77,5	13,4	4,5	17,9	2,6	1,4	4,0	0,3	0,3	0,6	100,0
60 et +	62,1	14,9	77,0	15,6	3,0	18,6	2,9	0,6	3,5	0,7	0,2	0,9	100,0
Total	40,6	42,1	82,7	5,6	9,1	14,7	0,7	1,5	2,2	0,2	0,3	0,5	100,0

2.7.3. Polygamie et mode de vie

La polygamie est plus répandue en milieu sédentaire qu'en milieu nomade (30% contre 17,3%). Ce constat reste valable pour les hommes que pour les femmes. La polygamie semble être une pratique liée au mode de vie, car la forte fréquence de la polygamie est présente chez les sédentaires. La polygamie est beaucoup plus une pratique culturelle liée à plusieurs facteurs. Elle confère à l'homme une suprématie économique, car le fait d'être polygame fait une distinction honorifique à certains hommes et elle représente une main d'œuvre pour d'autres. Par contre dans le milieu nomade, la pratique de la polygamie peut être contraignante vue l'instabilité des ménages nomades dans le temps et dans l'espace.

En faisant une analyse différentielle, la proportion des femmes en union polygamique est nettement plus élevée que celle des hommes et, ceci, dans toutes les formes de la polygamie.

TABLEAU 2.09 : PROPORTION DE LA POPULATION VIVANT EN POLYGAMIE PARMIS LA POPULATION RESIDENTE DES MENAGES ORDINAIRES MARIEE AGEE DE 12 ANS ET PLUS SELON LE MODE DE VIE ET LE SEXE

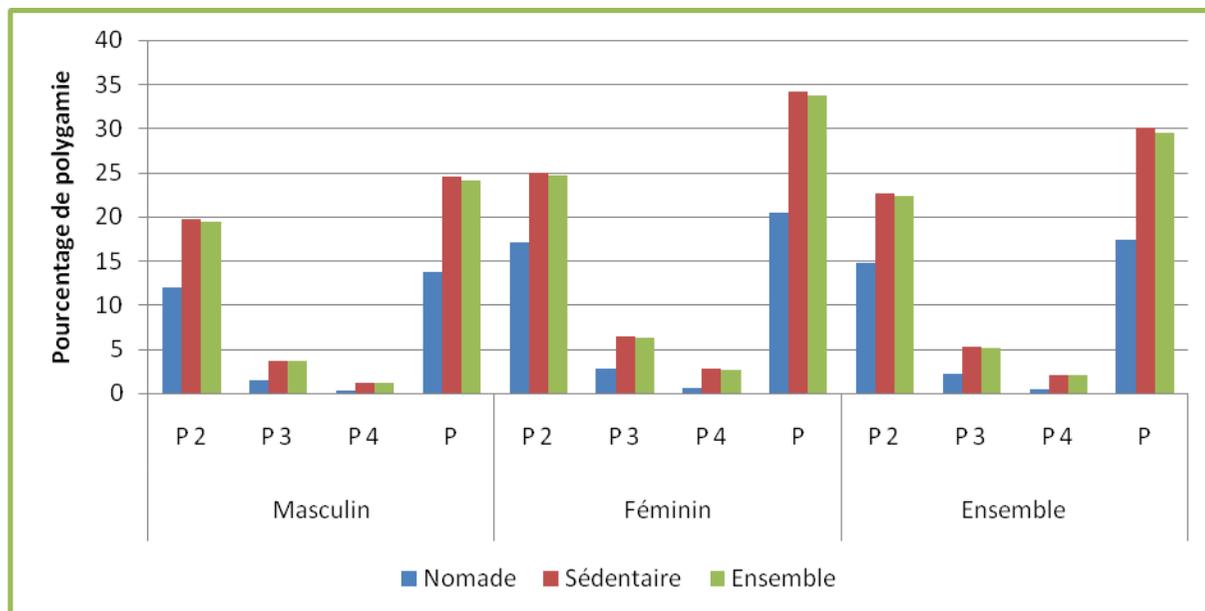
Mode de vie	Sexe											
	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Polygame 2	Polygame 3	Polygame 4	Total	Polygame 2	Polygame 3	Polygame 4	Total	Polygame 2	Polygame 3	Polygame 4	Total
Nomade	11,9	1,5	0,3	13,7	17,1	2,8	0,6	20,5	14,7	2,2	0,5	17,3
Sédentaire	19,7	3,7	1,2	24,5	25,0	6,4	2,8	34,2	22,6	5,2	2,1	30,0
Ensemble	19,4	3,6	1,1	24,1	24,7	6,3	2,7	33,7	22,3	5,1	2,0	29,5

La pratique de la polygamie chez les nomades varie fortement selon le groupe d'âges. D'une manière générale, le taux des femmes vivant en union polygamique est de 20,5% et celui des hommes est de 13,7%. Chez les hommes, le taux de polygamie est assez élevé dans la tranche d'âge 12-14 ans (2,4%) et remonte progressivement pour plafonner à 60-64 ans (25,2%). Chez les femmes, de 14,8% dans la tranche d'âge 12-14 ans, le taux de polygamie le plus faible est observé à 15-19 ans (14,0%) et le plus élevé à 40-44 ans (26,1%).

TABLEAU 2.10 : TAUX DE POLYGAMIE (EN %) DES HOMMES ET DE FEMMES NOMADES MARIÉS AGES DE 12 ANS ET PLUS PAR GROUPE D'ÂGES

Groupe d'âges	Type de mariage	
	Taux des hommes vivant en polygamie	Taux des femmes en union polygamique
12-14	23,0	14,8
15-19	8,9	14,0
20-24	2,4	16,0
25-29	4,2	19,3
30-34	7,1	22,1
35-39	9,5	23,0
40-44	13,9	26,1
45-49	17,8	25,2
50-54	20,3	26,3
55-59	22,5	22,3
60-64	25,2	22,2
65-69	23,3	17,1
70-74	23,7	18,0
75-79	20,0	25,3
80 et plus	20,2	18,4
Total	13,7	20,5

GRAPHIQUE 2.03 : PROPORTION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION RESIDENTE NOMADE MARIEE POLYGAME AGEE DE 12 ANS ET PLUS SELON LE MODE DE VIE ET LE SEXE



2.7.4. Nuptialité et mode de vie

L'âge moyen des hommes au premier mariage dans l'ensemble est estimé à 24,7 ans contre 18,5 ans pour les femmes (Tableau 2.11). L'écart d'entrée au premier mariage entre les hommes et les femmes est estimé à 6,2 ans. Quant au célibat définitif, il est aussi plus élevé pour les hommes (3,6%) que pour les femmes (2,1%).

L'âge moyen au premier mariage selon le mode de vie est de 24,8 ans pour les hommes contre 19,1 ans pour les femmes en milieu nomade et de 24,7 ans pour les hommes contre 18,4 ans pour les femmes en milieu sédentaire. La différence d'âge d'entrée au premier mariage est négligeable selon le mode de vie. Le célibat définitif en milieu nomade se situe à 1,5% pour les hommes contre

0,9% pour les femmes. La proportion de célibat définitif en milieu nomade est presque la moitié de ce qu'il est en milieu sédentaire. Ce résultat révèle que la proportion des hommes restés célibataires après 50 ans est plus élevée chez les sédentaires que chez les nomades.

TABLEAU 2.11 : AGE MOYEN A LA PREMIERE UNION ET CELIBAT DEFINITIF PAR SEXE SELON LE MODE DE VIE

Sexe	Age moyen				Célibat définitif %		
	Nomade	Sédentaire	Ecart	Ensemble	Nomade	Sédentaire	Ensemble
Masculin	24,8	24,7	0,1	24,7	1,5	3,9	3,6
Féminin	19,1	18,4	0,7	18,5	0,9	2,2	2,1

2.7.5. Union libre et mode de vie

Les unions libres sont moins observées chez les nomades que chez les sédentaires. Elles sont deux fois plus nombreuses chez les sédentaires. La proportion des nomades en union libre est la même pour les hommes que pour les femmes (0,2%). Chez les sédentaires, l'on rencontre 0,5% de femmes et 0,3% d'hommes. En définitive, c'est une pratique qui n'est pas très répandue au Tchad.

TABLEAU 2.12 : PROPORTION DE LA POPULATION VIVANT EN UNION LIBRE PARMIS LA POPULATION RESIDENTE DES MENAGES ORDINAIRES EN UNION AGEES DE 12 ANS ET PLUS SELON LE MODE DE VIE PAR SEXE

Mode de vie	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Nomade	0,2	0,2	0,2
Sédentaire	0,3	0,5	0,4
Ensemble	0,3	0,5	0,4

2.7.6. Évolution intercensitaire de la population

Un rapprochement avec les résultats du RGPH1 montre que la population nomade a connu une légère augmentation en terme d'effectif (14 577) passant de 353 489 personnes à 366 066, soit un taux de croissance intercensitaire annuel moyen de 0,3% alors que le taux de croissance intercensitaire annuel moyen pour l'ensemble de la population est de 3,4% (cf. Tableau 2.13).

En termes de proportion, la population nomade a plutôt baissé car le poids démographique de cette population était de 5,6% en 1993 alors qu'il est de 3,5% en 2009. Spécifiquement le taux moyen intercensitaire est de 0,5% chez les hommes contre (-0,04%) chez les femmes nomades. Ce taux négatif des femmes nomades serait dû à la sous déclaration de ces dernières au moment du dénombrement.

Le phénomène de sédentarisation est observé dans presque tous les pays à forte population nomade tels que : la Mauritanie, le Niger et l'Algérie par exemple. Malgré la sédentarisation des nomades, leur effectif a augmenté. Cela s'expliquerait par le fait que certaines populations ou ethnies de culture sédentaire ont été assimilées à des nomades, parce que ces dernières possèdent du bétail et se déplacent à la recherche des pâturages bien qu'elles aient des habitats fixes.

TABLEAU 2.13 : TAUX MOYEN D'ACCROISSEMENT INTERCENSITAIRE POUR LES DIFFERENTES CATEGORIES DE POPULATION

Caractéristique de la population	Population en 1993	Population en 2009	Taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire
Population totale sédentaire recensée	5 840 091	10 253 606	3,5
Population sédentaire masculine recensée	2 820 648	5 033 216	3,7
Population sédentaire féminine recensée	3 019 443	5 220 390	3,4
Population totale nomade recensée	353 489	368 066	0,3
Population nomade masculine recensée	180 744	196 377	0,5
Population nomade féminine recensée	172 745	171 689	-0,04

VUE D'ENSEMBLE

Les nomades sont concentrés beaucoup plus dans la région du Bahr El Gazal, du Batha, du Chari Baguirmi, du Salamat et de l'Ennedi. La population nomade est très jeune. L'âge moyen est estimé à 19,3 ans et l'âge médian est de 14 ans. Cette population est dominée par les hommes avec un rapport de masculinité de 114,4.

Les personnes mariées représentent 67,1% contre 30,1% des célibataires. Le taux de polygamie est estimé à 13,7% et l'âge moyen au premier mariage à 24,8 ans pour les hommes contre respectivement 20,5% et 19,1 ans pour les femmes.

CHAPITRE 3 : DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

Ce chapitre traite des principales caractéristiques de la fécondité et de la mortalité en milieu nomade. L'étude de la fécondité met en évidence la situation et le statut de la femme en âge de procréer. L'analyse nous fournit le niveau et la tendance générale de la fécondité et de l'infécondité des femmes nomades. Ainsi, le taux brut de natalité, le taux de fécondité par groupe d'âges, l'indice synthétique de fécondité, l'âge moyen à la procréation et la proportion des femmes n'ayant jamais eu de naissances vivantes suffisent pour rendre compte de la fécondité en milieu nomade. Quant à la mortalité, l'analyse se limite à la mortalité des enfants âgés de 0 à 4 ans et à l'espérance de vie à la naissance.

3.1. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA FECONDITE EN MILIEU NOMADE

3.1.1. Niveau des principaux indicateurs

Les femmes en âge de procréer de 12-49 ans sont estimées à 87 701 soit 23,8% de l'effectif total des nomades. Les femmes de la tranche d'âge 12-14 ans représentent 12,8% de celles qui sont en âge de procréer et 3,1% de la population nomade (Tableau A.11).

L'analyse par rapport aux régions de recensement révèle que c'est la région du Bahr El Gazal qui a plus d'effectifs soit 33,2%, suivi du Batha (8,6%), du Chari Baguirmi (7,7%), de l'Ennedi (6,7%) et du Salamat (6,6%). Ces régions sont également favorisées par leur forte pression démographique en termes de nomades.

La tendance est inversée dans la tranche d'âge de 12-14 ans, à part la région du Bahr El Gazal qui garde toujours le plus gros effectif avec 38,5%, viennent ensuite la région du Chari Baguirmi avec 8,2%, le Batha avec 7,5%, le Hadjer Lamis avec 6,2%, le Salamat avec 5,7% et l'Ennedi avec 5,5% (cf. Tableau A.11).

Le Tableau 3.01 met en évidence le niveau de fécondité selon le mode de vie. Il en ressort que la fécondité est plus élevée en milieu sédentaire dans le groupe d'âges jeunes (15 à 24 ans) mais la tendance s'inverse au-delà de ce groupe d'âges en faveur des nomades. Cela traduit la précocité d'entrée en vie féconde en milieu sédentaire comparativement au milieu nomade avant l'âge de 25 ans. La comparaison des ISF traduit la différence et la fréquence de fécondité selon le mode de vie. Ainsi donc, une femme nomade avec un ISF de 7,8 enfants est plus féconde qu'une femme sédentaire avec un ISF de 7,1 enfants. Soit une différence de 0,6 enfants.

De manière générale, l'âge moyen à la procréation est de 29,8 ans en milieu sédentaire contre 31,3 ans en milieu nomade. Les résultats montrent qu'il y'a une nette différenciation de la fécondité selon le mode de vie. Cela pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs entre autres : (i) le plus bas niveau d'instruction et d'alphabétisation des femmes en milieu nomade et (ii) la méconnaissance de l'utilisation des méthodes contraceptives.

TABLEAU 3.01 : TAUX DE FECONDITE PAR GROUPE D'AGES ET INDICATEURS DE FECONDITE SELON LE MODE DE VIE

Groupe d'âges	Mode de vie		
	Sédentaire	Nomade	Ensemble
15-19	164,2	130,1	160,1
20-24	299,5	271,2	294,6
25-29	320,0	332,7	315,7
30-34	272,8	305,3	269,4
35-39	215,6	260,9	213,3
40-44	110,3	145,7	110,1
45-49	66,7	109,4	65,8
ISF	7,1	7,8	7,1
AMP	29,8	31,3	29,9

3.1.2. Taux brut de natalité et indice comparatif de natalité

Le Taux Brut de Natalité (TBN) se définit comme étant le rapport des naissances vivantes des douze derniers mois précédent le recensement à l'effectif moyen de la population. Il est très influencé par la structure par âge de la population. Le Tableau 3.02 montre que le taux brut de natalité (TBN) chez les nomades (48,7‰) est beaucoup plus bas que chez les sédentaires (50,5‰). Pour éliminer l'effet de structure, il faut opter pour l' ICN afin de pouvoir faire une comparaison de la natalité par mode de vie. Ainsi, l'Indice Comparatif de Natalité (ICN) indique que le niveau de la natalité est en réalité plus élevé chez les nomades que chez les sédentaires.

TABLEAU 3.02 : NIVEAUX COMPARES DE NATALITE SELON LE MODE DE VIE

Indicateur	Mode de vie		
	Sédentaire	Nomade	Ensemble
Taux brut de natalité (‰)	50,5	48,7	49,6
Indice Comparatif de natalité(‰)	53,4	55,2	53,4

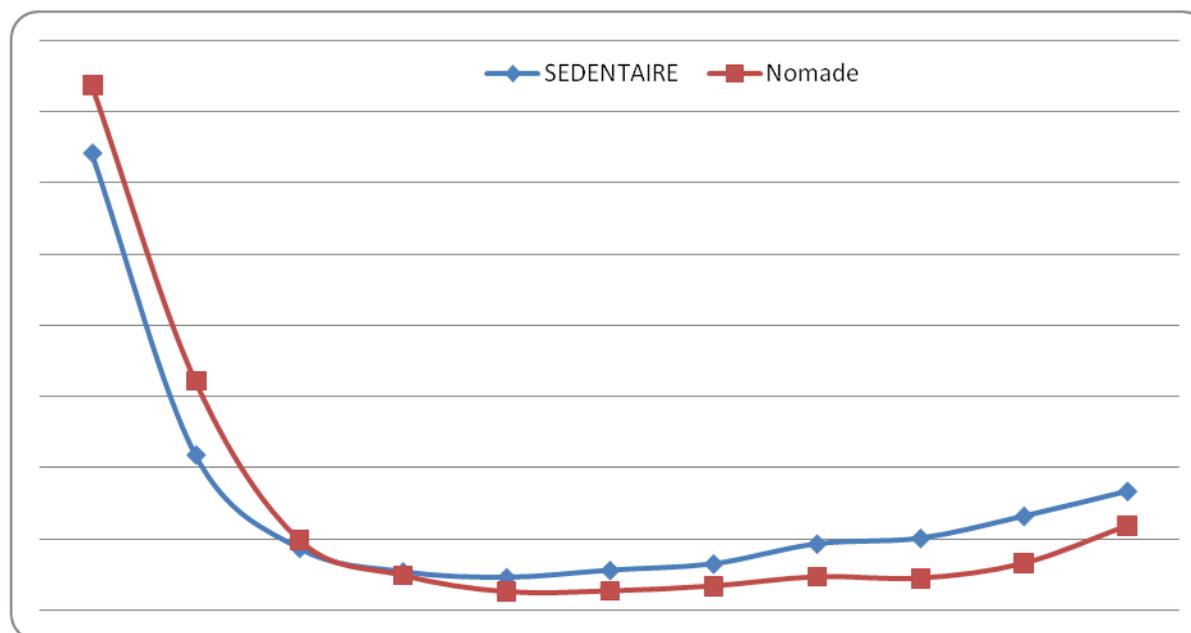
3.1.3. Infécondité différentielle et mode de vie

Au niveau national, sur l'ensemble des femmes tchadiennes en âge de procréer, environ un quart d'entre elles n'ont pas encore eu d'enfants, soit 20,2% et varie de 20,1% chez les sédentaires à 28,1% chez les nomades. Il ressort du Tableau 3.03 que l'infécondité baisse progressivement au fur et à mesure que l'âge augmente passant de 64,5% dans le groupe d'âges 15-19 ans pour atteindre un niveau minimum de 4,6% dans le groupe d'âges 35-39 ans avant de remonter. Le niveau d'infécondité selon le mode de vie n'est pas stable à tous les groupes d'âges. Dans la tranche d'âge jeune (15-29 ans), le niveau est plus élevé en milieu nomade. Cette tendance est inversée à partir de 30-34 ans où le niveau de l'infécondité en milieu sédentaire devient supérieur à celui en milieu nomade. Le niveau d'infécondité est le double en milieu sédentaire qu'en milieu nomade à partir de 45-49 ans, soit 6,6% en milieu sédentaire contre 3,3% en milieu nomade. Cette situation pourrait être assimilée à des formes de stérilité. Car, à ces âges les femmes n'ayant pas fait d'enfants sont supposées être des femmes stériles. Le mode de vie peut être déterminant sur le phénomène de la stérilité. On pourrait expliquer cette différence, par le fait que chez les sédentaires, il existe plusieurs pratiques tendant à faire baisser la fécondité entre autres, les pratiques de la contraception, le planning familial, etc. Ces genres de pratiques sont ignorés par les femmes nomades. Ces femmes sont favorisées également par la consommation des aliments naturels provenant directement de leur cheptel tels que le lait et le beurre.

TABLEAU 3.03 : PROPORTION DE FEMMES SANS ENFANT PAR GROUPE D'AGES ET LE MODE DE VIE

Groupe d'âges	Mode de vie		
	Sédentaire	Nomade	Ensemble
15-19	64,2	73,8	64,5
20-24	21,9	32,2	22,2
25-29	8,8	9,9	8,8
30-34	5,5	4,9	5,5
35-39	4,7	2,6	4,6
40-44	5,7	2,7	5,6
45-49	6,6	3,4	6,5
50-54	9,4	4,7	9,2
55-59	10,2	4,5	10,1
60-64	13,3	6,6	13,2
65 et +	16,8	11,9	16,7
Ensemble	20,1	28,1	20,2

GRAPHIQUE 3.01 : COURBE DE LA PROPORTION DES FEMMES INFECONDES SELON LE MODE DE VIE



3.2. FECONDITE A HAUT RISQUE

3.2.1. Fécondité des adolescentes et mode de vie

La fécondité des adolescentes a été étudiée sur la base des données concernant les femmes âgées entre 12 et 19 ans. Le Tableau 3.04 met en exergue la proportion de femmes adolescentes ayant procréé dans les douze derniers mois précédents le recensement. Il en ressort de manière générale que 6,2% des adolescentes âgées de 12 à 19 ans étaient déjà mères. Cette proportion varie selon le mode de vie. Chez les nomades, elle est de 5,8% contre 6,2% chez les sédentaires.

TABLEAU 3.04 : PROPORTION DES ADOLESCENTES (12-19 ANS) AYANT PROCREE DANS LES DOUZE MOIS PRECEDENT LE RECENSEMENT PAR MODE VIE SELON LE GROUPE D'AGES

Mode de vie	Groupe d'âges		
	12-14	15-19	12-19
Sédentaire	0,4	10,1	6,2
Nomade	6,6	4,3	5,8
Ensemble	0,4	9,9	6,2

Le Tableau 3.05 donne la proportion des adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant né vivant par mode de vie. Il ressort de ce Tableau que 23,4% des adolescentes âgées de 12 à 19 ans ont déjà procréé. Cette proportion varie considérablement selon le mode de vie ; elle est très élevée chez les sédentaires que chez les nomades (23,6 contre 16,8). Selon le groupe d'âge, cette proportion est très faible chez celles âgées de 12-14 ans (1,8%). Quel que soit l'âge, la proportion est très faible chez les nomades.

TABLEAU 3.05 : PROPORTION DES ADOLESCENTES AYANT DEJA EU AU MOINS UN ENFANT NE VIVANT PAR MODE DE VIE SELON LE GROUPE D'AGE

Mode de vie	Groupe d'âges		
	12-14	15-19	12-19
Sédentaire	1,9	35,8	23,6
Nomade	1,0	26,1	16,8
Ensemble	1,8	35,5	23,4

La proportion des adolescentes ayant déjà eu au moins un enfant né vivant est de 8,6% et varie selon le mode de vie de 6,3% chez les adolescentes nomades à 8,7% chez les adolescentes sédentaires (Tableau 3.05). Quel que soit le groupe d'âges, la proportion des adolescentes sédentaires reste toujours élevée par rapport à celle des nomades. Les naissances vivantes issues des mères âgées de 15-19 ans représentent 13,3% chez les sédentaires et 9,9% chez les nomades. Celles issues des mères des moins de 14 ans restent faibles. De manière générale, le mode de vie est un critère de différenciation de la fécondité des adolescentes, les jeunes filles sédentaires entrent en vie féconde plus tôt que les filles nomades.

TABLEAU 3.06 : PROPORTION DES ADOLESCENTES AYANT DEJA EU AU MOINS DEUX ENFANTS NES VIVANTS PAR MODE DE VIE SELON LE GROUPE D'AGES

Mode de vie	Groupe d'âges
-------------	---------------

	12-14	15-19	12-19
Sédentaire	0,5	13,3	8,7
Nomade	0,2	9,9	6,3
Ensemble	0,5	13,2	8,6

3.2.2. Fécondité des femmes de 40 à 49 ans

La fécondité des femmes âgées de 40 à 49 ans reste significative, elle est de 5,6% (Tableau 3.07). Cette proportion est un peu plus élevée chez les femmes nomades lorsqu'on l'analyse selon le mode de vie contrairement à la fécondité des adolescentes qui est faible par rapport à celle des sédentaires. L'analyse selon le groupe d'âge montre que la proportion baisse au-delà de 44 ans.

On peut conclure que la fécondité chez les sédentaires est précoce alors qu'elle est tardive chez les nomades. Cette fécondité tardive peut s'expliquer par le fait que les femmes nomades ont une préférence à avoir un nombre élevé d'enfants et aussi par une faible prévalence des méthodes contraceptives.

TABEAU 3.07 : PROPORTION DES FEMMES AGEES (40-49 ANS) AYANT PROCREE DANS LES DOUZE MOIS PRECEDENT LE RECENSEMENT PAR MODE DE VIE SELON LE GROUPE D'AGES

Mode de vie	Groupe d'âges		
	40-44	45-49	40-49
Sédentaire	6,9	3,6	5,6
Nomade	6,6	4,3	5,8
Ensemble	6,9	3,6	5,6

3.3. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA MORTALITE EN MILIEU NOMADE

Cette partie met en évidence la mortalité des enfants de 0 à 4 ans en milieu nomade en comparaison aux enfants en milieu sédentaire. Cette catégorie de la population constitue le groupe le plus vulnérable en matière de santé. Les indicateurs tels que le taux brut de mortalité, le taux de mortalité par groupe d'âges et l'espérance de vie à la naissance suffisent pour rendre compte de la mortalité chez les nomades.

3.3.1. Niveau des principaux indicateurs

Les nomades et les sédentaires constituent deux types de population qui cohabitent mais qui se différencient par leur mode de vie. Le quotient de mortalité infantile est de 98‰ au niveau national. En d'autres termes, environ 98 enfants sur 1000 naissances meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire. Selon le sexe, le Tableau 3.08 révèle que ce quotient est légèrement plus élevé chez les garçons (98‰) que chez les filles (97‰). S'agissant du quotient de mortalité juvénile, celui-ci est de 70‰ au niveau national, c'est-à-dire que sur 1000 naissances vivantes à un an, 70 meurent entre l'âge d'un an sans atteindre l'âge de cinq ans. Enfin, sur 1000 naissances vivantes, 161 meurent avant l'âge de cinq ans. Ces quotients de mortalité de la petite enfance varient selon le sexe et le mode de vie. De façon générale, les quotients de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile sont plus élevés chez les garçons que chez les filles.

L'analyse selon le mode de vie présente un quotient de mortalité infantile de 99 ‰ en milieu sédentaire contre 47‰ en milieu nomade. L'analyse par sexe montre une mortalité très élevée chez les enfants des sédentaires quel que soit le sexe de l'enfant. Au sein des enfants nomades, la mortalité des filles est plus élevée que celle des garçons contrairement aux enfants des sédentaires où l'on observe une surmortalité chez les garçons. Cette tendance observée chez les enfants de moins d'un an est la même pour la mortalité juvénile et infanto juvénile. De manière générale, les quotients de mortalité sont supérieurs à la moyenne nationale chez les enfants sédentaires et inférieurs chez les enfants nomades. Globalement, on observe que la mortalité des enfants vivant en milieu nomade est moins élevée que celle des enfants vivant en milieu sédentaire et ce, quel que soit le sexe de l'enfant. Cela

pourrait s'expliquer par le fait que les enfants nomades sont à l'abri de la malnutrition du fait de la consommation du lait qui est un aliment complet et nutritif pour les enfants.

TABEAU 3.08: QUOTIENTS DE MORTALITE INFANTILE, JUVENILE ET INFANTO-JUVENILE (%) PAR MODE DE VIE DU MENAGE SELON LE SEXE

MODE DE	QUOTIENT DE MORTALITE INFANTILE (${}_1Q_0$)			QUOTIENT DE MORTALITE JUVENILE (${}_4Q_1$)			QUOTIENT DE MORTALITE INFANTO-JUVENILE (${}_5Q_0$)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sédentaire	99	98	99	71	70	71	163	161	163
Nomade	45	48	47	22	24	23	66	71	69
Ensemble	98	97	98	70	69	70	161	159	161

3.3.2. Esperance de vie à la naissance des nomades

En faisant une analyse de la table de mortalité ci-dessous, on remarque une différence assez élevée selon le mode de vie. Les nomades ont une espérance de vie plus élevée que les sédentaires (65,6 ans contre 52,3 ans), c'est-à-dire un nomade à la naissance espère vivre 65,6 ans contre 52,3 ans pour un sédentaire, soit un écart de 13,3 ans. Cela pourrait être expliqué par le fait que la population nomade vit pratiquement de la consommation du lait et du beurre et aussi de certains aliments trouvés à l'état naturel. Il y a également la marche qui contribue plus à maintenir cette population en bonne santé. Les nomades font des centaines de kilomètres à pieds au cours de l'année, cela peut permettre d'éviter certaines maladies.

TABEAU 3.09 : TABLE DE MORTALITE DES NOMADES ET SEDENTAIRES

Age (x)	Nomade					Sédentaire				
	Taux (${}_nM_x$)	Quotient (${}_nQ_x$)	l_x	T_x	Espérance de vie (e_x)	Taux (${}_nM_x$)	Quotient (${}_nQ_x$)	l_x	T_x	Espérance de vie (e_x)
0	0,04889	0,04700	100 000	6 557 011	65,57	0,1061	0,09900	100 000	5 225 609	52,26
1	0,00583	0,02300	95 300	6 460 875	67,80	0,0186	0,07100	90 100	5 132 268	56,96
5	0,00520	0,02566	93 108	6 084 680	65,35	0,00691	0,03395	83 703	4 787 472	57,20

10	0,00539	0,02659	90 719	5 625 112	62,01	0,0056	0,02750	80 861	4 376 063	54,12
15	0,00548	0,02704	88 307	5 177 545	58,63	0,0054	0,02672	78 637	3 977 317	50,58
20	0,00382	0,01890	85 920	4 741 977	55,19	0,0058	0,02839	76 537	3 589 382	46,90
25	0,00359	0,01780	84 296	4 316 437	51,21	0,0059	0,02888	74 364	3 212 131	43,19
30	0,00486	0,02403	82 795	3 898 708	47,09	0,0071	0,03493	72216	2 845 680	39,41
35	0,00302	0,01496	80 806	3 489 705	43,19	0,0077	0,03764	69 694	2 490 905	35,74
40	0,00384	0,01901	79 597	3 088 698	38,80	0,0091	0,04424	67 070	2 148 996	32,04
45	0,00357	0,01770	78 084	2 694 497	34,51	0,011	0,05346	64 103	1 821 062	28,41
50	0,00624	0,03073	76 702	2 694 497	30,08	0,0125	0,06064	60 977	1 509 113	24,87
55	0,00647	0,03183	74 344	2 307 534	25,96	0,0157	0,07571	56 997	1 214 928	21,32
60	0,01282	0,06212	71 978	1 929 918	21,73	0,0233	0,01106	52 682	940 731	17,86
65	0,01026	0,05000	67 506	1 564 113	18,00	0,0284	0,13241	46 879	691 830	14,76
70	0,02530	0,11898	64 131	1 215 403	13,82	0,03929	0,17889	40 672	472 954	11,63
75	0,03231	0,14947	56 501	886 310	10,35	0,0497	0,22084	33 396	287 786	8,62
80 +	0,14862	1,00000	48 055	584 730	6,73	0,1869	1,00000	26 021	139 244	5,35

VUE D'ENSEMBLE

En conclusion, les femmes nomades font en moyenne 7,8 enfants durant leur vie féconde contre 7,1 enfants chez les femmes sédentaires. L'âge moyen à la procréation est estimé à 31,3 ans chez les femmes nomades contre 29,8 ans chez les femmes sédentaires. Quant à la mortalité infantile, le taux est estimé à 47 décès pour mille naissances vivantes en milieu nomade alors que ce taux est de 99 décès pour mille naissances vivantes en milieu sédentaire. En ce qui concerne le taux de mortalité juvénile, celui-ci est estimé à 70 décès pour mille naissances au niveau national contre 23 décès en milieu nomade et 71 décès en milieu sédentaire. L'espérance de vie à la naissance des nomades est plus élevée que celle des sédentaires respectivement 65,6 ans contre 52,3 ans, soit une différence de 13,3 ans.

CHAPITRE 4. PROFIL SOCIOCULTUREL

L'objectif visé dans ce chapitre est d'analyser les caractéristiques socioculturelles de la population nomade. Y seront traités successivement l'ethnie, le niveau d'instruction, la scolarisation des enfants nomades et l'alphabétisation de la population nomade âgée de 15 ans et plus.

4.1. POPULATION NOMADE ET RELIGION

La répartition des nomades selon la confession religieuse montre que les musulmans sont majoritaires (99,3%). Ce pourcentage très élevé pourrait s'expliquer par le fait que le nomadisme est une pratique culturelle liée à certaines caractéristiques de la population dont la religion musulmane. Les autres religions comme le catholicisme et le protestantisme comptent 1 474 adeptes, soit 0,4% de la population nomade. Les personnes de confession religieuse Autres et les sans religion représentent 1%. Il faut noter que la présence des nomades chrétiens est due à une assimilation des enfants bouviers dans le Sud du pays comme étant des nomades. Sinon, traditionnellement, les chrétiens ne sont pas des nomades mais pratiquent quant même le petit élevage.

TABEAU 4.01 : REPARTITION DE LA POPULATION NOMADE RESIDENTE PAR SEXE SELON LA RELIGION

Religion	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Animiste	578	0,3	408	0,2	986	0,2
Catholique	589	0,3	553	0,3	1142	0,3
Musulman	194838	99,2	170429	99,3	365366	99,3
Protestant	172	0,1	160	0,1	332	0,1
Autres	52	0,0	37	0,0	90	0,0
Sans religion	147	0,1	102	0,1	249	0,1
Ensemble	196377	100,00	171689	100,00	368066	100,00

4.2. POPULATION NOMADE ET ETHNIE

Le Tchad compte plus d'une centaine d'ethnies réparties sur le territoire national. Pour les besoins de l'analyse, ces ethnies ont été regroupées selon un certain nombre de critères. L'analyse porte ici sur les grands groupes ethniques des nomades répartis selon le sexe. Ces groupes ethniques sont au nombre de vingt un (Tableau 4.02). Le groupe Gorane est constitué des Krédas, des Dazas, des Tédas etc. le groupe Arabe renferme toutes les ethnies Arabes du Chari Baguirmi, du Batha, du Salamat et du Hadjer Lamis.

Les nomades sont constitués en majorité de Goranes (45,9%), cela peut se justifier par le fait que c'est au Bahr El Gazal qu'on rencontre plus du tiers des nomades et c'est une région habitée en majorité par des Goranes Krédas. Les arabes viennent en deuxième position avec 38,5%, les Peuls/Foulbés avec 7,3%, le groupe Zakawas constitués de Bideyat/Kobé avec 3,3%. De manière générale, les autres ethnies prises prises isolément ont chacune moins de 2%. Les résultats issus du RGPH2 ne confirment pas ceux du RGPH1. Cette situation trouve son explication dans le changement de regroupement des ethnies pour le besoin de l'analyse entre le RGPH1 de 1993 et le RGPH2 de 2009. Les peuples d'origine nomade sont confrontés à beaucoup des problèmes tels que sécheresses et autres qui les ont poussés à la sédentarisation. Par contre d'autres ethnies ayant acquis de richesse se sont transformées en nomades par l'acquisition de cheptel qui est devenu leur activité économique. C'est pourquoi la structure des ethnies d'origine nomade a complètement changé.

TABLEAU 4.02 : REPARTITION DES NOMADES PAR GROUPE ETHNIQUES SELON LE SEXE

Groupe ethnique	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Gorane	92334	47,0	76527	44,6	168861	45,9
Arabe	73408	37,4	68169	39,7	141577	38,5
Baguirmi/Barma et autres	93	0,0	77	0,0	170	0,0
Kanembou/Bornou/Boudouma	1596	0,8	1380	0,8	2976	0,8
Boulala/Médégo/Kouka	238	0,1	229	0,1	467	0,1
Ouaddaï/Maba/Massalit/Mimi	2352	1,2	2404	1,4	4756	1,3
Zaghawa (Bideyat/Kobé)	6905	3,5	5392	3,1	12297	3,3
Dadjo/Kibet/Mouro et autres	475	0,2	437	0,3	912	0,2
Bidio/Migami/Kenga/Dangléat et autres	373	0,2	305	0,2	678	0,2
Peul/Foulbé/Bodoré	14203	7,2	12794	7,5	26997	7,3
Tama/Assongori/Mararit	107	0,1	89	0,1	196	0,1

Mesmedjé/Massalat/Kadjaksé	203	0,1	198	0,1	401	0,1
Autres ethnies tchadiennes (Achit/Banda/Kim et autres)	3921	2,0	3509	2,0	7430	2,0
Autres ethnies d'origine étrangère (Bambara/Haoussa/Touwer)	69	0,0	77	0,0	146	0,0
Autres nationalités	96	0,0	101	0,1	197	0,1
Indéterminée	4	0,0	1	0,0	5	0,0
Ensemble	196377	100,0	171689	100,0	368066	100,0

En 1993, les Arabes représentaient 54,7% des nomades en 1993, suivi du groupe Peuls (19,1%) et des Goranes (14,8%) qui comprennent à l'époque les Toubous et les Zaghawas. Les autres groupes ethniques nomades étaient composés des Ouaddaïens (3,5%), des Kanembous (1,8%), des Boulalas, des Fitri (1,3%) et les Baguirmiens (0,2%).

Comment expliquer cette forte modification de la composition de la population nomade entre les deux recensements ? Les nomades Arabes et Peuls se seraient beaucoup plus sédentarisés et les Goranes auraient-ils augmenté le nombre des nomades par l'acquisition des nouveaux cheptels ? Le Tableau 4.02 révèle que certaines ethnies du pays dont les activités économiques traditionnelles étaient la pêche et l'agriculture deviennent également des nomades par l'acquisition du cheptel. C'est le cas des Kim, Banda et autres.

Le poids démographique des nomades représente 3,4% dans la population tchadienne totale recensée estimée à 10 941 682 habitants. Le poids démographique des ethnies pratiquant le nomadisme dans la population varie fortement d'une ethnie à une autre. Ainsi, 22,8% de l'ethnie Gorane sont nomades, suivi des Foulbés (12,1%), des arabes (10,3%). Les autres ethnies ont des proportions des nomades inférieures à 5%. Selon le sexe, le poids démographique des femmes dans les ethnies pratiquant le nomadisme est partout inférieur ou égal à celui des hommes.

TABLEAU 4.03 : POIDS DEMOGRAPHIQUE DES NOMADES DANS LA POPULATION TOTALE DE CHAQUE ETHNIE PAR SEXE

Groupe ethnique	Poids démographique		
	Masculin	Féminin	Total
Gorane	23,6	21,9	22,8
Arabe	10,6	9,9	10,3
Baguirmi/Barma et autres	0,1	0,1	0,1

Kanembou/Bornou/Boudouma	0,4	0,3	0,3
Boulala/Médégo/Kouka	0,1	0,1	0,1
Ouaddai/Maba/Massalit/Mimi	0,6	0,6	0,6
Zaghawa (Bideyat/Kobé)	5,2	4,5	4,9
Dadjo/Kibet/Mouro et autres	0,3	0,3	0,3
Bidio/Migami/Kenga/Dangléat et autres	0,2	0,2	0,2
Moundang	0,0	0,0	0,0
Massa/Mousseye/Mousgoume	0,0	0,0	0,0
Toupouri/Kéra	0,1	0,0	0,1
Sara (Ngambaye/Sara Madjingaye/Mbaye et autres)	0,0	0,0	0,0
Peul/Foulbé/Bodoré	12,5	11,6	12,1
Tama/Assongori/Mararit	0,1	0,1	0,1
Gabri/Kabalaye/Nangtchéché/Soumraye et autres	0,0	0,0	0,0
Marba/Lélé/Mesmé	0,0	0,0	0,0
Mesmedjé/Massalat/Kadjaksé	0,4	0,3	0,4
Karo/Zimé/Pévé	0,0	0,0	0,0
Autres ethnies tchadiennes (Achit/Banda/Kim et autres)	2,3	2,0	2,2
Autres ethnies d'origine étrangère (Bambara/Haoussa/Touwer)	0,2	0,2	0,2
Autres nationalités	0,1	0,1	0,1
Ensemble	3,6	3,1	3,4

4.3. POPULATION NOMADE ET NIVEAU D'INSTRUCTION

Le niveau d'instruction de la population nomade âgée de 6 ans et plus est très faible. En considérant cette tranche de la population, on observe que plus de 9 personnes sur 10 n'ont aucun niveau d'instruction. Comme pour la population totale du Tchad, la proportion des personnes instruites diminue avec le niveau d'études : à peine 0,7 % des individus ont le niveau d'études primaires, 0,2 % le niveau secondaire et ceux ayant le niveau supérieur ont une proportion presque nulle.

TABLEAU 3.04 : STRUCTURE DE LA POPULATION NOMADE AGE 6 ANS ET PLUS PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

Niveau d'étude	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans niveau	143 086	98,9	127 805	99,3	270 891	99,1
Primaire	1 232	0,9	684	0,5	1 916	0,7
Secondaire	379	0,3	172	0,1	551	0,2
Supérieur	18	0,0	9	0,0	27	0,0
Total	144 715	100,0	128 670	100,0	273 385	100,0

La distinction selon le sexe montre que les faibles niveaux d'instruction touchent davantage les femmes que les hommes : 99,3 % des femmes sont sans niveau, 0,5 % ont tout juste le niveau d'études primaires et à peine 0,1% ont pu atteindre le secondaire, alors que chez les hommes, ces pourcentages sont respectivement de 98,9%, 0,9% et 0,3%. Globalement la situation est défavorable indépendamment du sexe.

4.4. SCOLARISATION DES ENFANTS NOMADES

4.4.1. Fréquentation scolaire

La répartition de la population nomade scolarisable âgée de 6 à 18 ans par région donne une population de 131 582 personnes dont 77 042 scolarisables au niveau primaire et 54 540 scolarisables au secondaire. La population scolarisable du primaire comme celle du secondaire sont dominées par les garçons (respectivement 55,1% et 53,6%). La demande potentielle de scolarisation est très élevée. Mais, très peu de ces enfants vont effectivement à l'école. Cela s'explique par le fait que les enfants nomades sont utilisés par les parents comme aide familial. Il faut noter que dans ce milieu, les enfants jouent un rôle économique important. L'enfant commence dès le bas âge entre 5 et 10 ans à aider les parents à faire traire les animaux, ou à préparer les produits laitiers tels que le beurre, à surveiller les enfants les plus petits, à superviser les chèvres, ou à chercher le bois de cuisson et de l'eau. Vu ces activités, l'enfant n'a pas du temps à consacrer à l'école. Toutes ces activités confiées à l'enfant ont pour but de l'initier à la vie pastorale. A partir de l'âge de 15 ans, l'enfant doit être capable de traire et de conduire seul les troupeaux et être à même de passer de nuit en brousse et se défendre seul en cas d'agression. Les conditions ne sont pas réunies pour que l'enfant des nomades puisse

aller à l'école. C'est pourquoi, le taux de scolarisation net ou brut sont très bas dans ce milieu.

Ainsi, le taux brut de scolarisation au primaire chez les nomades est de 2,5% et varie de 2% chez les filles à 3% chez les garçons. Le taux net de scolarisation de 0,9% varie de 0,8% chez les filles à 1% chez les garçons. Il faut noter que le mode de transhumance peut être une raison qui pourrait empêcher les enfants d'aller à l'école.

TABLEAU 4.05 : TAUX NET ET TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE SELON LE SEXE

Sexe	Taux Brut de Scolarisation au Primaire	Taux Net de Scolarisation au Primaire
Masculin	3,0	1,0
Féminin	2,0	0,8
Ensemble	2,5	0,9

4.4.2. Alphabétisation

L'alphabétisation concerne les personnes âgées de 15 ans et plus qui savent à la fois lire, écrire et comprendre un texte simple et court sur leur vie quotidienne. En général, on entend par "alphabètes" les personnes qui savent non seulement lire et écrire, mais encore compter, c'est-à-dire faire des calculs arithmétiques simples. Le taux d'analphabétisme des adultes est défini comme le pourcentage des membres de la population âgée de 15 ans et plus qui ne savent ni lire, ni écrire, ni comprendre un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

4.4.2.1. Taux d'alphabétisation par groupe d'âges

Le taux d'alphabétisation est le rapport du nombre de personnes déclarées alphabétisées sur le nombre de personnes de 15 ans et plus multiplié par 100. D'après le Tableau 4.06, le taux d'alphabétisation est de 1,7% et varie de 2,1% chez les hommes à 1,3% chez les femmes. Autrement dit, sur 100 nomades âgés de 15 ans et plus, 98,3% sont analphabètes. L'analphabétisme touche plus les femmes que les hommes nomades.

La parité homme/femme donne globalement 62 femmes pour 100 hommes alphabétisés. Ce résultat montre clairement une discrimination du genre en faveur des hommes en termes d'alphabétisation.

TABLEAU 4.06 : TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION NOMADE AGE DE 15 ANS ET PLUS PAR GROUPE D'AGES SELON LE SEXE

Groupe d'âges quinquennaux	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
15-19	2,1	1,7	1,9
20-24	2,1	1,5	1,8
25-29	2,8	1,3	1,9
30-34	2,2	1,1	1,6
35-39	2,2	1,1	1,6
40-44	1,9	1,0	1,4
45-49	1,8	0,9	1,4

50-54	1,5	0,9	1,2
55-59	1,4	0,7	1,2
60-64	1,7	1,4	1,6
65-69	2,4	0,7	2,0
70-74	1,4	1,0	1,3
75-79	2,5	1,6	2,3
80 et plus	2,7	2,6	2,6
Total	2,1	1,3	1,7

4.4.2.2. Taux d'alphabétisation par région

Il ressort du Tableau 7.07 que les nomades de la ville de N'Djaména ont un taux d'alphabétisation plus élevé; plus d'un adulte sur deux est alphabétisé. Dans le Logone Occidental et le Mayo Kebbi Ouest, un adulte sur quatre est alphabétisé. Le niveau d'alphabétisation le plus bas est enregistré particulièrement dans la région du Tibesti où le taux d'alphabétisation des adultes est presque nul. Le Chari Baguirmi, le Batha, le Hadjer Lamis et le Bahr El Gazal, régions abritant plus des nomades, ont un taux avoisinant à peine 1,5%. Sur 22 régions, 13 ont un taux d'alphabétisation supérieur à la moyenne nationale et 9 ont un taux d'alphabétisation inférieur à cette moyenne. Un accent très particulier doit être mis sur l'alphabétisation des adultes nomades à travers le système d'alphabétisation pour les encourager à se former. On pourrait ainsi améliorer le taux d'alphabétisation des adultes dans ce milieu.

TABLEAU 4.07 : TAUX D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION RESIDENTE NOMADE AGEE DE 15 ANS ET PLUS PAR REGION DE RECENSEMENT SELON LE SEXE

Région	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Batha	3,9	2,6	3,3
Borkou	1,4	0,6	1,0
Chari Baguirmi	1,5	0,6	1,1
Guera	1,1	0,8	0,9
Hadjer Lamis	1,3	0,6	1,0
Kanem	0,6	0,3	0,4
Lac	0,4	0,2	0,3
Logone Occidental	33,3	20,0	27,7
Logone Oriental	7,3	3,6	5,5
Mandoul	3,6	0,9	2,3
Mayo Kebbi Est	5,4	1,7	3,7
Mayo Kebbi Ouest	38,1	5,9	23,7
Moyen Chari	3,6	0,8	2,3
Ouadaï	9,9	8,1	9,0
Salamat	3,6	2,0	2,8

Tandjilé	4,7	2,5	3,6
Wadi Fira	0,4	0,3	0,4
Ville de N'Djaména	70,0	44,4	57,9
Barh El Gazal	0,6	0,5	0,5
Ennedi	3,0	2,2	2,7
Sila	1,3	0,9	1,1
Tibesti	0,0	1,2	0,6
Total	2,1	1,3	1,7

4.4.3. Langue d'alphabétisation

Les langues d'alphabétisation retenues dans le cadre du RGPH2 sont le français, le français et l'arabe, l'arabe seul et les autres langues. Dans l'ensemble 61,8% des nomades sont alphabétisés dans la langue arabe seule contre 23,9% sont alphabétisés en français. Les femmes sont plus alphabétisées en Arabe et dans les Autres langues d'alphabétisation que les hommes tandis que ces derniers sont plus alphabétisés en français que les femmes.

TABLEAU 4.08. : REPARTITION EN (%) DE LA POPULATION RESIDENTE NOMADE AGEE DE 15 ANS ET PLUS PAR LANGUE D'ALPHABETISATION SELON LE SEXE

Langue nationale parlée	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
Français	510	26,2	241	20,2	751	23,9
Arabe seul	1194	61,4	744	62,3	1939	61,8
Français + arabe	89	4,6	81	6,7	169	5,4
Autres langue	152	7,8	128	10,7	280	8,9
Total	1945	100,0	1194	100,0	3139	100,0

Le Tableau 4.09 donne la proportion des analphabètes âgés de 15 ans et plus de la population nomade résidente par groupes d'âges selon la langue d'alphabétisation confirme l'information donnée au Tableau 4.08. Globalement, la principale langue

d'alphabétisation en milieu nomade est l'arabe seul (61,8%). La proportion la plus faible (46,4%) est observée dans le groupe d'âges 15-19 ans et la plus élevée dans le groupe d'âges 75-79 ans (80,8%). Cela montre l'ancienneté de langue arabe dans le milieu nomade. Le français est la deuxième langue d'alphabétisation en milieu nomade avec 23,9% et les autres langues (8,9%). La population nomade résidente âgée de 15 ans et plus sachant lire, écrire et comprendre en Français et en Arabe représentent 5,4%. L'Arabe seul reste la principale langue d'alphabétisation tant chez les femmes (62,3%) que chez les hommes (61,4%) et ce, quel que soit le groupe d'âges. Chez les hommes, cette proportion varie de 51,2% dans le groupe d'âges 80 ans et plus à 97,5% dans le groupe d'âges 75-79 ans. Chez les femmes (20,2%) comme chez les hommes (26,2%), le Français reste la deuxième langue d'alphabétisation.

Contrairement à la langue Arabe, le Français est plus utilisé comme langue d'alphabétisation par les nouvelles générations nomades. La proportion la plus élevée (37,1%) est observée dans le groupe d'âges 15-19 ans et la plus faible dans le groupe 65-69 ans.

TABLEAU 4.09 : REPARTITION EN (%) DE LA POPULATION RESIDENTE NOMADE AGEE DE 15 ANS ET PLUS PAR LANGUE D'ALPHABETISATION SELON LE GROUPE D'AGES

Groupe d'âges quinquennaux	Langue d'alphabétisation				Ensemble
	Français	Arabe seul	Français + arabe	Autres langue	
Masculin					
15-19	42,8	42,5	6,3	8,4	100,0
20-24	29,7	56,6	7,5	6,1	100,0
25-29	29,5	60,2	6,3	3,9	100,0
30-34	19,7	67,5	3,9	8,9	100,0
35-39	17,2	73,6	1,7	7,5	100,0
40-44	15,9	73,2	3,0	7,9	100,0
45-49	24,5	65,7	2,0	7,8	100,0
50-54	22,6	64,5	2,2	10,8	100,0
55-59	21,1	65,8	5,3	7,9	100,0
60-64	16,0	72,0	1,3	10,7	100,0
65-69	5,1	76,9	5,1	12,8	100,0
70-74	16,7	69,4	0,0	13,9	100,0
75-79	16,7	77,8	0,0	5,6	100,0
80 et plus	12,8	71,8	2,6	12,8	100,0
Total	26,2	61,4	4,6	7,8	100,0
Féminin					
15-19	29,7	51,4	9,9	9,0	100,0
20-24	21,3	61,6	7,9	9,1	100,0
25-29	16,5	68,7	5,2	9,6	100,0
30-34	11,9	73,4	5,1	9,6	100,0
35-39	21,6	64,2	4,0	10,2	100,0
40-44	18,5	57,2	8,9	15,4	100,0
45-49	18,1	62,0	8,4	11,5	100,0
50-54	12,4	67,5	2,9	17,2	100,0
55-59	24,7	74,3	0,4	0,6	100,0
60-64	8,1	73,0	0,1	18,8	100,0
65-69	0,5	75,2	0,5	23,9	100,0
70-74	1,1	66,8	0,0	32,1	100,0
75-79	1,9	97,5	0,0	0,6	100,0

80 et plus	21,0	51,2	0,1	27,7	100,0
Total	20,2	62,3	6,7	10,7	100,0
Ensemble					
15-19	37,1	46,4	7,8	8,7	100,0
20-24	25,9	58,9	7,7	7,5	100,0
25-29	24,0	63,8	5,8	6,3	100,0
30-34	16,5	69,9	4,4	9,2	100,0
35-39	18,8	70,1	2,6	8,5	100,0
40-44	16,7	68,0	4,9	10,4	100,0
45-49	22,9	64,7	3,6	8,8	100,0
50-54	19,8	65,3	2,4	12,5	100,0
55-59	21,7	67,3	4,4	6,6	100,0
60-64	13,9	72,3	1,0	12,8	100,0
65-69	4,7	76,7	4,7	13,9	100,0
70-74	13,4	68,9	0,0	17,7	100,0
75-79	14,4	80,8	0,0	4,8	100,0
80 et plus	15,0	66,2	1,9	16,8	100,0
Total	23,9	61,8	5,4	8,9	100,0

VUE D'ENSEMBLE

La communauté pratiquant le mode de nomadisme est composée à plus de 99% de confession religieuse musulmane. Les ethnies majoritaires sont les Goranes (45,9%), les Arabes (38,5%) et les peuls (7,3%).

En ce qui concerne le niveau d'instruction de la population nomade âgée de 15 ans et plus, plus de 99% sont sans niveau d'instruction et 0,7% ont le niveau primaire. Le taux brut de scolarisation est de 2,5% variant de 2,0% chez les filles à 3,0% chez les garçons. Le taux net de scolarisation est de 0,9% et varie de 0,8% chez les filles à 1,0% chez les garçons.

S'agissant de l'alphabétisation des adultes, environ 98,2% sont analphabètes avec un taux d'alphabétisation de 1,8%. Les principales langues d'alphabétisation sont l'arabe (61,8%) et le français (23,9%). Seuls les nomades de la ville de N'Djaména sont alphabétisés à plus 50% et ceux du Logone Occidental et du Mayon Kebbi Ouest respectivement à 27,7% et 23,7%.

CHAPITRE 5 : PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE

Ce chapitre aborde l'analyse de l'activité économique de la population nomade. Cette partie sera analysée en tenant compte de la population occupée et du niveau de chômage, ceci en rapport avec le sexe et le niveau d'instruction. La population active est constituée par l'ensemble des personnes âgées de 6 ans et plus, occupées ou en chômage durant les 12 derniers mois précédant le Recensement. Les élèves, les étudiants, les femmes au foyer, les retraités et les autres, sont définis comme étant des inactifs.

5.1. POPULATION NOMADE ET SITUATION D'ACTIVITE

La population active est l'ensemble de la main-d'œuvre disponible dans le pays à un moment donné, qu'elle soit effectivement occupée dans la production des biens et des services ou non. Par contre, la population inactive est constituée des femmes au foyer, des rentiers/retraités et des étudiants/élèves.

Sur un effectif de 257 483 personnes âgées de 15 ans et plus, il y a 129 686 actifs, soit 50,4% et 127 797 inactifs, soit 49,6% (Tableau 5.01). Parmi les actifs, 48,5% sont occupés, 0,2% en chômage et 1,5% en quête du premier emploi. Ces chiffres cachent une grande disparité entre le sexe. Chez les hommes nomades, environ 70% sont des actifs occupés, 26,6% constitués des hommes ayant la modalité Autres, 1,7% sont en chômage. Chez les femmes, environ 48,1% sont des femmes au foyer, 24,7% sont des actives occupées, 24,8% sont constituées des femmes ayant la modalité Autres. L'effectif réduit des femmes occupées s'expliquerait par le fait qu'elles s'occupent le plus souvent des activités domestiques qui ne sont pas rémunérées.

TABLEAU 5.01 : REPARTITION DE LA POPULATION NOMADE RESIDENTE DE 15 ANS ET PLUS PAR SITUATION D'ACTIVITE SELON LE SEXE

Situation d'activité	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Occupé	95 199	69,9	29 974	24,7	125 173	48,6
Chômeur	385	0,3	154	0,1	539	0,2
En quête du 1er emploi	2286	1,7	1 688	1,4	3 974	1,5
Femme au foyer	-	0,0	58 372	48,1	58 372	22,7
Rentier/retraité	401	0,3	220	0,2	621	0,2
Etudiant/élève	1 289	0,9	765	0,6	2 054	0,8

Autres	36 645	26,9	30 105	24,8	66 750	25,9
Total	136 205	100,0	121 278	100,0	257 483	100,0

5.1.1 Population active par groupes d'âges quinquennaux

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population active par groupe d'âges. Il indique que la proportion des actifs occupés est plus élevée pour les jeunes âgés de 6 à 24 ans. A ces âges, la proportion de femmes occupées est élevée par rapport à celle des hommes occupés. La tendance commence à s'inverser aux âges élevés, à partir de 25 ans est plus. L'âge moyen des personnes occupées est estimé à 28,8 ans et l'âge médian à 25 ans. La proportion des enfants occupés est de 27,5% dans l'ensemble de la population. Ce chiffre témoigne du travail des enfants aux bas âges. Selon la culture nomade, les enfants commencent très tôt le travail aux côtés de leurs parents. Ils sont utilisés par ces derniers pour les assister dans les travaux et cela constitue en même temps une initiation à la vie adulte pour les préparer à être tôt responsables et aptes à se prendre en charge. Selon la tradition, ce travail ne constitue en aucun cas une exploitation et ne doit pas être considéré comme un travail des enfants. Ce travail relève plutôt de la pratique culturelle. Cependant, on peut affirmer que ces enfants sont loin de la protection et leurs droits sont violés, raison pour laquelle, les enfants nomades vont de moins en moins à l'école. Ils sont loin d'être protégés par la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) que le Tchad a ratifié en 1990.

TABLEAU 5.02 : STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION NOMADE ACTIVE SELON LE SEXE

sexe et groupe d'âge	Population active								
	Occupé			Chômeur			Quête 1 ^{er} emploi		
NOMADE	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
6 - 9 ans	10,8	21,6	13,4	19,2	25,0	20,9	37,0	37,0	37,0
10 - 14	12,0	20,8	14,1	15,8	11,3	14,5	28,6	28,9	28,7
15 - 19	9,9	13,9	10,8	15,0	8,9	13,2	17,2	15,4	16,4
20 - 24	9,5	10,1	9,6	11,1	13,1	11,7	12,4	8,4	10,7
25 - 29	8,2	7,7	8,1	5,2	8,9	6,3	2,5	2,6	2,5
30 - 34	8,9	7,2	8,5	5,2	4,2	4,9	0,4	2,5	1,3
35 - 39	7,7	5,1	7,1	4,7	5,4	4,9	0,5	1,1	0,7
40 - 44	8,5	4,9	7,7	4,7	3,0	4,2	0,5	1,2	0,8
45 - 49	5,6	2,4	4,8	3,7	3,0	3,5	0,3	1,0	0,6
50 - 54	6,2	2,5	5,3	3,0	3,6	3,1	0,2	0,9	0,5
55 - 59	2,7	0,8	2,2	1,2	1,8	1,4	0,1	0,3	0,2
60 - 64	4,3	1,5	3,6	3,4	4,8	3,8	0,1	0,3	0,2
65 - 69	1,6	0,4	1,3	1,2	1,2	1,2	0,1	0,1	0,1
70 - 74	2,4	0,6	2,0	2,0	4,2	2,6	0,1	0,1	0,1
75 - 79	0,7	0,2	0,5	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
80 - 84	0,8	0,2	0,6	1,5	1,2	1,4	0,1	0,1	0,1
85 - 89	0,2	0,0	0,1	0,2	0,6	0,3	0,0	0,0	0,0
90 et +	0,3	0,1	0,2	0,7	0,0	0,5	0,0	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	31,2	21,4	28,8	26,82	26,52	26,73	13,36	14,36	13,79
Age médian	29,0	17,0	25,0	19,5	20,0	20,0	11,0	11,0	11,0

5.1.2. Population nomade et statut dans la profession

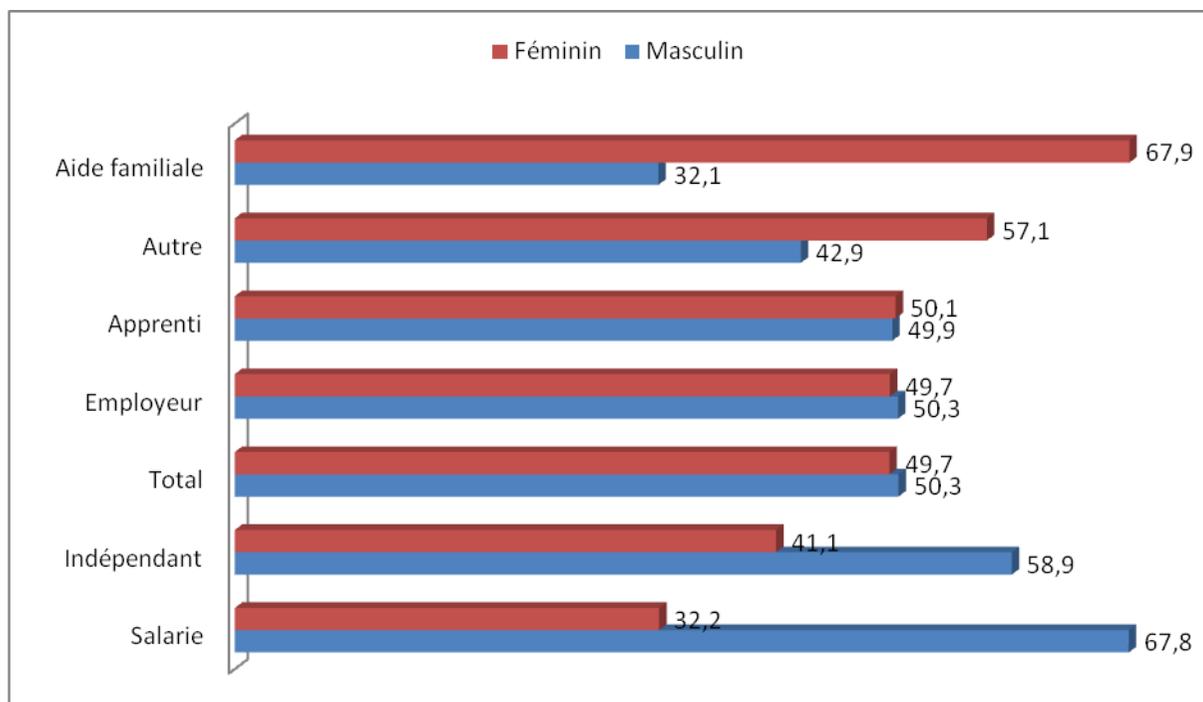
L'analyse du Tableau 5.03 portant sur le statut dans la profession révèle que les indépendants représentent 65,8%, suivi des aides-familiaux 31,8%. Les autres modalités sont dans des proportions inférieures à 2%. Selon le sexe, la proportion des indépendants hommes est largement supérieure à celle des femmes (77,1% contre 54,5%). La tendance se renverse au niveau de la profession

des aides familiaux où la proportion des femmes dépasse celle des hommes (43,5% contre 20,3%). La particularité chez les nomades est que la femme a le droit de posséder ses propres troupeaux ou bien des troupeaux que lui lègue son époux après une période donnée de travail en commun. Par ailleurs, les produits de l'élevage reviennent de droit aux femmes qui les vendent pour satisfaire une partie de leur besoin et s'acheter certains produits pour la consommation. Ce qui expliquerait le taux élevé des femmes indépendantes ou aides-familiales.

TABLEAU 5.03 : PROPORTION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE AGEE DE 15 A 64 ANS PAR STATUT DANS LA PROFESSION SELON LE SEXE

Statut dans la profession	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	949	1,1	937	1,1	1886	1,1
Indépendant	65183	77,1	45409	54,5	110591	65,8
Salarié	1003	1,2	476	0,6	1480	0,9
Aide familiale	17184	20,3	36289	43,5	53472	31,8
Apprenti	91	0,1	91	0,1	182	0,1
Autre	145	0,2	193	0,2	337	0,2
Total	84554	100,0	83395	100,0	167949	100,0

GRAPHIQUE 5.01 : PROPORTION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE AGEE DE 15-64 ANS PAR STATUT DANS LA PROFESSION SELON LE SEXE



Les données du graphique ci-dessus donnent une idée sur la parité de genre dans la profession chez la population nomade. Les hommes sont majoritaires par rapport aux femmes de statut dans la profession Indépendant, Salarie et Employeur alors que les femmes le sont de statut dans la profession Aide familiale et Autres.

5.2. ANALYSE DU CHOMAGE

5.2.1. Analyse du chômage par groupes d'âges quinquennaux

L'analyse du chômage à partir du Tableau 5.04 révèle un taux de chômage de 1,9%. Selon le sexe, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (3,8% et 1,4%). Quel que soit la tranche d'âges, il y a plus de femmes en chômage que les hommes. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont perpétuellement avec les animaux alors que les femmes sont à la maison et ne faisant rien pour la plupart des cas à part s'occuper des enfants et du foyer.

Selon le groupe d'âge, le taux diminue au fur et à mesure que l'âge augmente. A partir de 30 ans, le taux baisse considérablement en dessous de 1% chez les hommes. Par contre, chez les femmes, le taux baisse entre 30 à 40 ans et croît au-delà de cet âge. C'est pour dire que la population adulte nomade masculine est moins exposée au chômage que les femmes.

TABLEAU 5.04. TAUX DE CHOMAGE PAR GROUPE D'AGES SELON LE SEXE

Groupe d'âges quinquennaux	Situation d'activité		Total
	Masculin	Féminin	
15-19	4,6	6,2	5,1
20-24	3,5	5,1	3,9
25-29	0,9	2,5	1,3
30-34	0,3	2,2	0,7
35-39	0,4	1,8	0,6
40-44	0,3	1,7	0,5
45-49	0,4	2,9	0,7
50-54	0,3	2,7	0,6
55-59	0,3	3,5	0,6
60-64	0,4	3,1	0,7
Total	1,4	3,8	1,9

5.2.2. Analyse du chômage par région

L'analyse du chômage par région fait apparaître des tendances très variées (Tableau 5.06). Les nomades de la ville de N'Djaména

sont les plus touchés par le chômage (28,6%) qui ne concerne que les hommes. Suivent de très loin les régions de l'Ennedi (4,9%) et du Barh El Gazal (3,5%). Par contre, les nomades du Logone Occidental, du Mayo Kebbi Ouest et du Tibesti ne connaissent pas ce phénomène.

Comme il est mentionné ci-haut, le chômage touche plus les femmes que les hommes, quel que soit le groupe d'âges considéré. Cette différence est plus perceptible à N'Djaména, dans les régions du Kanem, du Ouaddaï, du Barh El Gazel et de l'Ennedi.

En principe, le nomadisme est un fait essentiellement rural. La présence des nomades en milieu urbain serait due à cette catégorie de nomades qui campent dans la périphérie des villes et qui sont dans un processus de sédentarisation. Ces nomades ayant perdu leur cheptel suite à diverses raisons sont sans emploi.

De manière générale, on sait que le chômage touche plus les personnes ayant un certain niveau d'études. En ce qui concerne les nomades, c'est une population spécifique qui s'occupe de son bétail et ou bien travaille pour le compte de la famille. On peut aussi expliquer ce bas taux du chômage par le fait que le concept de la mesure du chômage tel que considéré lors de la collecte aurait créé d'ambiguïté.

TABLEAU 5.05 : TAUX DE CHOMAGE PAR REGION SELON LE SEXE

Région de recensement	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
BATHA	0,5	2,0	0,8
BORKOU	1,9	2,5	2,1
CHARI BAGUIRMI	0,4	2,0	0,7
GUERA	0,4	1,3	0,6
HADJER LAMIS	0,7	3,0	1,1
KANEM	0,1	9,0	0,6
LAC	0,4	1,5	0,6
LOGONE OCCIDENTA	0,0	0,0	0,0
LOGONE ORIENTAL	0,5	0,7	0,6
MANDOUL	0,2	1,5	0,6
MAYO KEBBI EST	0,6	0,7	0,6
MAYO KEBBI OUEST	0,0	0,0	0,0
MOYEN CHARI	0,4	1,3	0,5
OUADDAI	1,3	3,8	1,7
SALAMAT	0,3	1,0	0,5
TANDJILE	0,0	0,7	0,3
WADI FIRA	0,2	1,7	0,5
VILLE DE N'DJAMENA	40,0	0,0	28,6
BAHR EL GAZEL	2,6	8,7	3,5
ENNEDI	4,4	6,3	4,9
SILA	0,3	0,6	0,4
TIBESTI	0,0	0,0	0,0

Total	1,4	3,8	1,9
-------	-----	-----	-----

VUE D'ENSEMBLE

Les nomades actifs représentent 50,3% de l'ensemble de la population nomade âgée de 15 ans et plus. Selon le sexe, cette proportion est de 71,9% chez les hommes et de 26,2% chez les femmes. L'âge moyen des personnes occupées est estimé à 28,8 ans et l'âge médian se situe à 25 ans.

Le taux d'activité est de 48,5% et les femmes au foyer représentent 22,6%. Le taux de chômage est estimé à 1,9%. Le phénomène du chômage touche plus les femmes que les hommes (3,8% contre 1,4%). En ce qui concerne le statut dans la profession, 65,8% sont des indépendants et 31,8% sont des aides familiaux.

CHAPITRE 6 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Le présent chapitre traite des caractéristiques des ménages de la population nomade. On analyse d'abord le volume et la répartition spatiale des ménages, les caractéristiques des ménages, la composition et la structure familiale des ménages.

6.1 VOLUME ET REPARTITION SPATIALE DES MENAGES

D'après le Tableau 6.01, l'effectif des ménages ordinaires dénombrés en 2009 est de 1 992 983 dont 1 928 352 de ménages sédentaires (96,8%) et 64 631 ménages nomades (3,2%).

TABLEAU 6.01 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR MODE DE VIE

Mode de vie	Nombre des ménages	%
Nomade	64631	3,2
Sédentaire	1928352	96,8
Total	1992983	100,0

Le Tableau 6.02 confirme l'information donnée au Tableau 6.01. Sur 100 ménages ordinaires, 96,8% sont constitués des ménages sédentaires et 3,2% sont des ménages nomades. Mais au niveau régional, la situation est variable. Quelle que soit la région considérée, la proportion des ménages sédentaires est toujours supérieure à celle des ménages nomades. C'est seulement dans les régions du Barh El Gazal (43,8%), de l'Ennedi (18,6%) et du Borkou (10,1%) que la proportion des ménages nomades est supérieure à 10%. Dans dix régions, la proportion des ménages nomades est inférieure à 2%. Parmi ces régions, trois les abritent dans des proportions négligeables voire nulles. Il s'agit des régions du Logone Occidental, du Mayo Kebbi Est et de la ville de N'Djaména.

TABLEAU 6.02 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR MODE DE VIE SELON LA REGION DE RECENSEMENT

Région de recensement	Nomade		Sédentaire		Total	
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%
Batha	6426	6,7	89818	93,3	96244	100,0
Borkou	1585	10,1	14151	89,9	15736	100,0
Chari Baguirmi	5148	4,8	101723	95,2	106871	100,0
Guera	2748	2,6	101030	97,4	103778	100,0
Hadjer Lamis	4495	4,0	107052	96,0	111547	100,0
Kanem	1503	2,0	72186	98,0	73689	100,0
Lac	2970	3,2	90446	96,8	93416	100,0
Logone Occidental	18	0,0	133422	100,0	133440	100,0
Logone Oriental	355	0,2	142160	99,8	142515	100,0
Mandoul	444	0,4	112662	99,6	113106	100,0
Mayo Kebbi Est	808	0,6	131890	99,4	132698	100,0
Mayo Kebbi Ouest	11	0,0	87490	100,0	87501	100,0
Moyen Chari	3613	3,6	97381	96,4	100994	100,0
Ouadaï	2300	1,8	127373	98,2	129673	100,0

Salamat	4566	8,0	52383	92,0	56949	100,0
Tandjile	622	0,5	116361	99,5	116983	100,0
Wadi Fira	3057	3,8	77585	96,2	80642	100,0
Ville de N'Djaména	4	0,0	179414	100,0	179418	100,0
Bahr El Gazal	19048	43,8	24479	56,2	43527	100,0
Ennedi	4183	18,6	18358	81,4	22541	100,0
Sila	676	1,4	47591	98,6	48267	100,0
Tibesti	51	1,5	3397	98,5	3448	100,0
Total	64631	3,2	1928352	96,8	1992983	100,0

Le Tableau 6.03 comme le Tableau 6.02 donne aussi la répartition des ménages par mode de vie selon la région. Ce tableau montre que c'est le Tibesti qui a la plus faible proportion des ménages (0,2%) et N'Djamena la plus forte proportion (9,0%). La ville de N'Djamena (9,0%), les régions du Logone Oriental (7,2%), du Logone Occidental (6,7%), du Mandoul (6,7%) et du Ouaddaï (6,5%) ont de proportions supérieures à 6%. Ces cinq entités administratives sur vingt deux concentrent plus du tiers des ménages du Tchad (36,1%).

Quand on considère le mode de vie, la région du Bahr El Gazal seule concentre presque le tiers des ménages nomades (29,5%). Les régions du Batha (9,9%), du Chari Baguirmi (8,0%), du Salamat (7,1%), de Hadjer Lamis (7,0%) et de l'Ennedi (6,5%) ont des proportions égales ou supérieures à 6,0%. Ces cinq régions plus la région du Bahr El Gazal détiennent plus de deux tiers des ménages nomades (68,0%).

Chez les sédentaires, six régions ont des proportions égales ou supérieures à 6%. Il s'agit de la ville de N'Djamena (9,3%), du Logone Oriental (6,9%), du Mayo Kebbi-Est (6,8%), du Ouaddaï (6,6%) et de la Tandjilé (6,0%). Ces six entités administratives concentrent 43% des ménages sédentaires.

TABLEAU 6.03 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR MODE DE VIE SELON LA REGION DE RECENSEMENT

Région de recensement	Nomade		Sédentaire		Total	
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%
Batha	6426	9,9	89818	4,7	96244	4,8
Borkou	1585	2,5	14151	0,7	15736	0,8

Chari Baguirmi	5148	8,0	101723	5,3	106871	5,4
Guera	2748	4,3	101030	5,2	103778	5,2
Hadjer Lamis	4495	7,0	107052	5,6	111547	5,6
Kanem	1503	2,3	72186	3,7	73689	3,7
Lac	2970	4,6	90446	4,7	93416	4,7
Logone Occidental	18	0,0	133422	6,9	133440	6,7
Logone Oriental	355	0,5	142160	7,4	142515	7,2
Mandoul	444	0,7	112662	5,8	113106	5,7
Mayo Kebbi Est	808	1,3	131890	6,8	132698	6,7
Mayo Kebbi Ouest	11	0,0	87490	4,5	87501	4,4
Moyen Chari	3613	5,6	97381	5,0	100994	5,1
Ouadaï	2300	3,6	127373	6,6	129673	6,5
Salamat	4566	7,1	52383	2,7	56949	2,9
Tandjile	622	1,0	116361	6,0	116983	5,9
Wadi Fira	3057	4,7	77585	4,0	80642	4,0
Ville de N'Djaména	4	0,0	179414	9,3	179418	9,0
Bahr El Gazal	19048	29,5	24479	1,3	43527	2,2
Ennedi	4183	6,5	18358	1,0	22541	1,1
Sila	676	1,0	47591	2,5	48267	2,4
Tibesti	51	0,1	3397	0,2	3448	0,2
Total	64631	100,0	1928352	100,0	1992983	100,0

6.2 CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE NOMADES

Les caractéristiques des chefs de ménages étudiées sont le sexe, l'âge, la taille du ménage et le niveau d'instruction. La composition et la structure familiale des ménages sont abordées à la fin du chapitre.

D'après le Tableau 6.04, la population nomade compte 64 631 ménages dont 59 017 sont dirigés par les hommes et 5 614 sont dirigés par les femmes. La proportion des chefs de ménages augmente avec l'âge passant de 0,1% à 12-14 ans à 5,8% à 20-24 ans pour culminer à 14,3% à 40-44 ans. Au-delà de cet âge, l'évolution se fait en dents de scie.

La variation selon le sexe du chef de ménage se fait de la même manière que pour les deux sexes. Chez les hommes (0,1%) tout comme chez les femmes (0,2%), le niveau minimum se situe à 12-14 ans et le niveau maximum à 40-44 ans avec respectivement

14,2% et 14,8%. De 12 à 29 ans, la proportion des femmes chefs de ménage est supérieure à celle des hommes. La situation inverse est observée entre 30-39 ans. Au-delà de cet âge, la situation est variable tantôt en faveur des femmes tantôt en faveur en des hommes.

TABEAU 6.04 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES NOMADES PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON LES GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX

Groupe d'âges quinquennaux	Sexe du chef de ménage					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
12-14	42	0,1	17	0,2	59	0,1
15-19	518	0,9	212	3,8	731	1,1
20-24	3 320	5,6	442	7,9	3 762	5,8
25-29	6 242	10,6	631	11,2	6 873	10,6
30-34	8 187	13,9	684	12,2	8 871	13,7
35-39	7 455	12,6	638	11,4	8 093	12,5
40-44	8 401	14,2	832	14,8	9 234	14,3
45-49	5 567	9,4	437	7,8	6 004	9,3
50-54	6 233	10,6	598	10,6	6 831	10,6
55-59	2 652	4,5	163	2,9	2 815	4,4
60-64	4 335	7,3	436	7,8	4 771	7,4
65 et plus	6 064	10,3	526	9,4	6 589	10,2
Total	59 017	100,00	5 614	100,00	64 631	100,00

Le Tableau 6.05 révèle que sur 100 ménages, 91,3% sont dirigés par les hommes et 8,7% sont dirigés par les femmes. Quel que soit le groupe d'âges considéré, plus de 80% des ménages sont dirigés par des hommes. La proportion la plus faible est observée chez les chefs de ménages âgés de moins de 20 ans où 80,3% des ménages sont dirigés par des hommes et 19,7% sont dirigés par des femmes. Par contre, dans le groupe d'âges 30-39 ans, 92,2% des ménages sont dirigés par des hommes et 7,8% par des femmes.

Les données du RGPH2 ont révélé que 79,3% des ménages sont dirigés par des hommes et 20,7% par des femmes. Selon les résultats du Premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH1) de 1993, 77,2% des ménages sont dirigés par des hommes et 22,8% sont dirigés par des femmes. Les deux Enquêtes Démographiques et de Santé réalisées au Tchad en

1996/1997 et en 2004 révèlent que 78% contre 22% et 80,4% contre 19,6% des ménages sont dirigés respectivement par les hommes et les femmes. Chez les nomades, la situation est donc particulière et cela doit être lié au nomadisme qui exige de grandes responsabilités au cours de déplacements sur de longues distances. Par ailleurs, étant donné que dans la population nomade, les femmes sont déficitaires (46,6% de la population totale), elles ne sont pas nombreuses à vivre seules pour assurer la responsabilité d'un ménage contrairement à la population sédentaire.

TABLEAU 6.05 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES NOMADES PAR GROUPES D'AGES DÉCENNAUX SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Groupe d'âges décennaux	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 20	1 864	80,3	458	19,7	2 325	100,0
20-29	8 259	90,7	844	9,3	9 117	100,0
30-39	15 642	92,2	1 322	7,8	16 991	100,0
40-49	13 969	91,7	1 269	8,3	15 262	100,0
50-59	8 885	92,1	761	7,9	9 661	100,0
60-69	5 938	91,7	536	8,3	6 484	100,0
70-79	3 149	91,8	282	8,2	3 436	100,0
80 et plus	1 311	90,2	142	9,8	1 455	100,0
Total	59 017	91,3	5 614	8,7	64 731	100,0

6.2.1. Niveau d'instruction des chefs de ménages

L'analyse du Tableau 6.06 donne d'informations sur le niveau d'instruction des chefs de ménages nomades selon le groupe d'âges quinquennaux. Il en ressort que 99,3% des chefs de ménages n'ont aucun niveau et 0,7% ont un niveau d'instruction dont 0,4% le niveau primaire, 0,3% le niveau d'instruction secondaire et 0,1% le niveau supérieur. Quant on considère les groupes d'âges, les nomades âgés de 10 à 14 ans sont tous sans niveau d'instruction. Aucun nomade âgé de 34 ans à 44 ans n'a atteint le niveau supérieur.

TABLEAU 6.06 : REPARTITION DE LA POPULATION NOMADE PAR GROUPE D'AGES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGES

Groupe d'âges quinquennaux	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
12-14	100	-	-	-	100
15-19	98,5	1,1	0,4	-	100
20-24	98,6	0,8	0,5	0,1	100
25-29	99,2	0,4	0,3	0,1	100
30-34	99,4	0,5	0,2	0	100
35-39	99,3	0,4	0,3	0	100
40-44	99,5	0,3	0,2	0	100
45-49	99,2	0,4	0,3	0,1	100
50-54	99,4	0,2	0,3	0,1	100
55-59	99,1	0,5	0,3	0,1	100
60 et plus	99,7	0,2	0,2	0,1	100
Total	99,3	0,4	0,3	0,1	100

6.3 TAILLE DES MENAGES NOMADES

Le tableau 6.07 montre que les ménages composés d'une personne sont rares dans la société nomade (2,7%). Au fur et à mesure que la taille des ménages augmente, la proportion augmente jusqu'aux ménages composés de neuf personnes. Au-delà de cette taille, on assiste à une décroissance. En effet, d'environ 3% pour les ménages composés d'une personne, la proportion passe à 11% pour les ménages composés de trois personnes pour atteindre 15% pour les ménages composés de cinq personnes. Les ménages composés de sept personnes constituent environ 12% et ceux composés de dix personnes et plus, 9,2%.

Si l'on admet que les ménages composés d'au moins cinq personnes sont des ménages de grande taille, presque les trois quarts des ménages nomades (64,5%) sont de grande taille. La situation est variable selon qu'on considère le sexe masculin ou le sexe féminin. Pendant que 2% seulement des ménages composés d'une personne sont dirigés par des hommes, 10,4% des ménages dirigés par les femmes sont composés d'une personne. De façon générale, les ménages de grande taille sont dirigés par des hommes et ceux de petite taille par des femmes. En effet, 61,2% des ménages dirigés par des femmes ont, au plus quatre personnes alors que 66,8% dirigés par des hommes sont composés d'au moins cinq personnes. Chez les hommes, les ménages de très grande taille composés d'au moins huit personnes, concentrent 24% du total des ménages alors que chez les femmes, cette proportion n'est que de 6,9%.

TABLEAU 6.07 : REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES NOMADES PAR SEXE DE MENAGE SELON LA TAILLE

Taille du ménage	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
1 Personne	1 160	2,0	582	10,4	1 742	2,7
2 Personnes	4 662	7,9	907	16,2	5 569	8,6
3 Personnes	6 111	10,4	987	17,6	7 098	11,0
4 Personnes	7 639	12,9	955	17,0	8 594	13,3
5 Personnes	8 876	15,0	828	14,7	9 704	15,0
6 Personnes	8 737	14,8	605	10,8	9 342	14,5
7 Personnes	7 321	12,4	362	6,4	7 683	11,9
8 Personnes	5 338	9,0	205	3,7	5 543	8,6
9 Personnes	3 345	5,7	86	1,5	3 431	5,3
10 Personnes et plus	5 828	9,9	97	1,7	5 925	9,2
Total	59 017	100,0	5 614	100,0	64 631	100,0

Les données du Tableau 6.08 révèlent qu'au niveau national, la taille moyenne d'un ménage est de 5,3 personnes et varie de 4,5 personnes dans le Kanem à 5,9 personnes dans le Borkou, le Barh El Gazal et le Tibesti. Neuf régions ont une taille moyenne de ménage inférieure à la moyenne nationale (5,3 personnes), trois ont la même taille que la moyenne nationale et dix ont une taille moyenne supérieure à la moyenne nationale. Les ménages sédentaires ont la même taille que la moyenne nationale alors que chez les nomades, la taille moyenne d'un ménage est de 5,7 personnes.

TABLEAU 6.08 : TAILLE MOYENNE DES MENAGES ORDINAIRES PAR MODE DE VIE SELON LA REGION

Nom de région	Mode de vie		Ensemble
	Nomade	Sédentaire	
Batha	5,2	5,1	5,1
Borkou	5,7	5,9	5,9
Chari Baguirmi	5,6	5,4	5,4
Guera	5,3	5,2	5,2
Hadjer Lamis	5,3	5,0	5,0
Kanem	4,9	4,5	4,5
Lac	5,2	4,6	4,6
Logone Occidental	4,9	5,2	5,2
Logone Oriental	5,9	5,3	5,3
Mandoul	5,6	5,5	5,5
Mayo Kebbi Est	5,8	5,8	5,8
Mayo-Kebbi Ouest	8,6	6,4	6,4
Moyen Chari	5,7	5,7	5,7
Ouaddaï	6,0	4,9	4,9
Salamat	5,3	5,2	5,2
Tandjilé	6,8	5,6	5,7
Wadi Fira	4,8	5,1	5,1
N'Djaména	11,0	5,3	5,3

Bahr El Gazal	6,3	5,5	5,9
Ennedi	5,6	5,8	5,8
Sila	6,0	5,3	5,3
Tibesti	4,8	5,9	5,9
Ensemble	5,7	5,3	5,3

6.4 COMPOSITION ET STRUCTURE FAMILIALE DES MENAGES

6.4.1 Composition des ménages

La structure familiale révèle que la population nomade des ménages ordinaires est constituée à 62,8% des enfants des chefs de ménages (Tableau 6.09), 17,6% des chefs de ménage eux-mêmes et 16,4% d'épouses/époux des chefs de ménage. Les autres membres de ménage ne représentent que 3,2% dont 2,3% d'Autres personnes et 0,5% des apparentés.

Quand on considère le sexe, chez les hommes, les enfants des chefs de ménage constituent 66,5% de la population des ménages, les chefs de ménage, 30,1% de la structure familiale, soit 96,6%. Les autres membres ne représentent que 3,4% dont 2,6% d'Autres personnes et 0,2% des personnes apparentés,. Chez les femmes, les enfants des chefs de ménage représentent 58,6%, les chefs de ménage constituent 3,3%, les conjoints 35,1%, soit au total 97,0%.

TABLEAU 6.09 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE NOMADE PAR LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DES MENAGES SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Lien de parenté	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Chef de ménage	59 017	30,1	5 614	3,3	64 631	17,6
Epouse(s)	272	0,1	60248	35,1	60521	16,4
Enfants du Chef de ménage	130673	66,5	100585	58,6	231257	62,8

Apparentés	367	0,2	1429	0,8	1796	0,5
Autres personnes	5131	2,6	3186	1,9	8317	2,3
Beaux parents	323	0,2	504	0,3	827	0,2
Sans lien de parenté	594	0,3	123	0,1	717	0,2
Total	196 377	100,0	171 689	100,0	368 066	100,0

Le Tableau 6.10 qui confirme encore une fois que 91,3% des ménages sont dirigés par des hommes et 8,7% par des femmes. Les enfants des chefs sont composés en majorité de 56,5% des garçons et de 43,5% des filles. Les apparentés et les beaux parents sont constitués dans la majorité des cas par des femmes tandis que les autres personnes et les sans lien de parenté sont constitués des hommes.

TABLEAU 6.10 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE NOMADE PAR LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DES MENAGES SELON LE SEXE

Lien de parenté	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Chef de ménage	59 017	91,3	5 614	8,7	64 631	100,0
Epouse(s)	272	0,5	60248	99,5	60521	100,0
Enfants du Chef de ménage	130673	56,5	100585	43,5	231257	100,0
Apparentés	367	20,4	1429	79,6	1796	100,0
Autres personnes	5131	61,7	3186	38,3	8317	100,0
Beaux parents	323	39,0	504	61,0	827	100,0
Sans lien de parenté	594	82,9	123	17,1	717	100,0
Total	196 377	53,4	171 689	46,6	368 066	100,0

Le Tableau 6.11 montre que la population nomade est très jeune. Les enfants de moins de 15 ans représentent 52% de la population totale et les 15-24 ans, 16,7%. Globalement, les enfants et les jeunes constituent environ 69% de la population totale des nomades et les personnes âgées de 25 ans et plus représentent 31%.

TABEAU 6.11 : REPARTITION DE LA POPULATION NOMADE PAR REGION SELON LA TRANCHE D'AGES

Nom de région	Tranche d'âges							
	0-14 ans		15-24 ans		25 ans et plus		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bahr El Gazal	61363	50,7	21562	17,8	38008	31,4	120933	100,0
Batha	18233	55,1	4329	13,1	10532	31,8	33095	100,0
Borkou	4240	46,5	1835	20,1	3036	33,3	9112	100,0
Chari Baguirmi	15606	54,0	4658	16,1	8647	29,9	28911	100,0
Ennedi	10919	46,2	5217	22,1	7475	31,7	23611	100,0
Guera	7949	54,7	2108	14,5	4463	30,7	14520	100,0
Hadjer Lamis	13088	54,8	3483	14,6	7300	30,6	23871	100,0
Kanem	3294	44,6	1415	19,2	2668	36,2	7377	100,0
Lac	8405	54,3	2370	15,3	4701	30,4	15476	100,0
Logone Occidental	42	47,2	19	21,3	28	31,5	89	100,0
Logone Oriental	1081	52,0	374	18,0	624	30,0	2078	100,0
Mandoul	1288	52,1	423	17,1	761	30,8	2472	100,0
Mayo Kebbi Est	2419	51,2	856	18,1	1446	30,6	4721	100,0
Mayo Kebbi Ouest	57	60,0	9	9,5	29	30,5	95	100,0
Moyen-Chari	10739	52,4	3205	15,7	6534	31,9	20478	100,0
Ouaddaï	7182	52,0	2317	16,8	4306	31,2	13805	100,0
Salamat	12874	52,9	3964	16,3	7485	30,8	24323	100,0
Sila	2265	55,8	578	14,3	1213	29,9	4056	100,0
Tandjilé	2233	52,8	710	16,8	1283	30,4	4226	100,0
Tibesti	74	30,1	77	31,3	95	38,6	246	100,0
Ville de N'Djaména	25	56,8	9	20,5	10	22,7	44	100,0
Wadi Fira	8010	55,1	2016	13,9	4501	31,0	14527	100,0

Total	191 387	52,0	61 532	16,7	115 147	31,3	368 066	100,0
-------	---------	------	--------	------	---------	------	---------	-------

6.5 TYPOLOGIE FAMILIALE DES MENAGES NOMADES

Cette typologie familiale des ménages nomades s'inspire de ce qui a été publié (voir principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique). C'est une variable composite construite à partir des modalités issues de liens de parenté avec le chef de ménage :

1. Ménage non familial : Ménage comprenant le chef de ménage et éventuellement d'autres personnes, à l'exclusion de tout autre membre de son noyau familial (conjoint et enfant)
2. Ménage conjugal : Ménage comprenant le chef de ménage ainsi que son ou ses conjoints et éventuellement d'autres personnes, à l'exception de ses enfants.
3. Ménage monoparental : Ménage comprenant le chef de ménage, ses enfants et éventuellement d'autres personnes, à l'exclusion de son ou de ses conjoints.
4. Ménage parental : Ménage comprenant le chef de ménage, son ou ses conjoints, ses enfants et éventuellement d'autres personnes.

Dans l'ensemble des ménages recensés, les ménages ordinaires de type parental sont dominants. Ils représentent 77,8% de l'ensemble des ménages, et sont composés de couples avec ou sans enfants et éventuellement d'autres personnes. Les ménages monoparentaux représentent 10,5% de l'ensemble des ménages nomades et les ménages conjugaux, 7,5%. Ces trois types de ménages constituent 95,8% de l'ensemble des ménages.

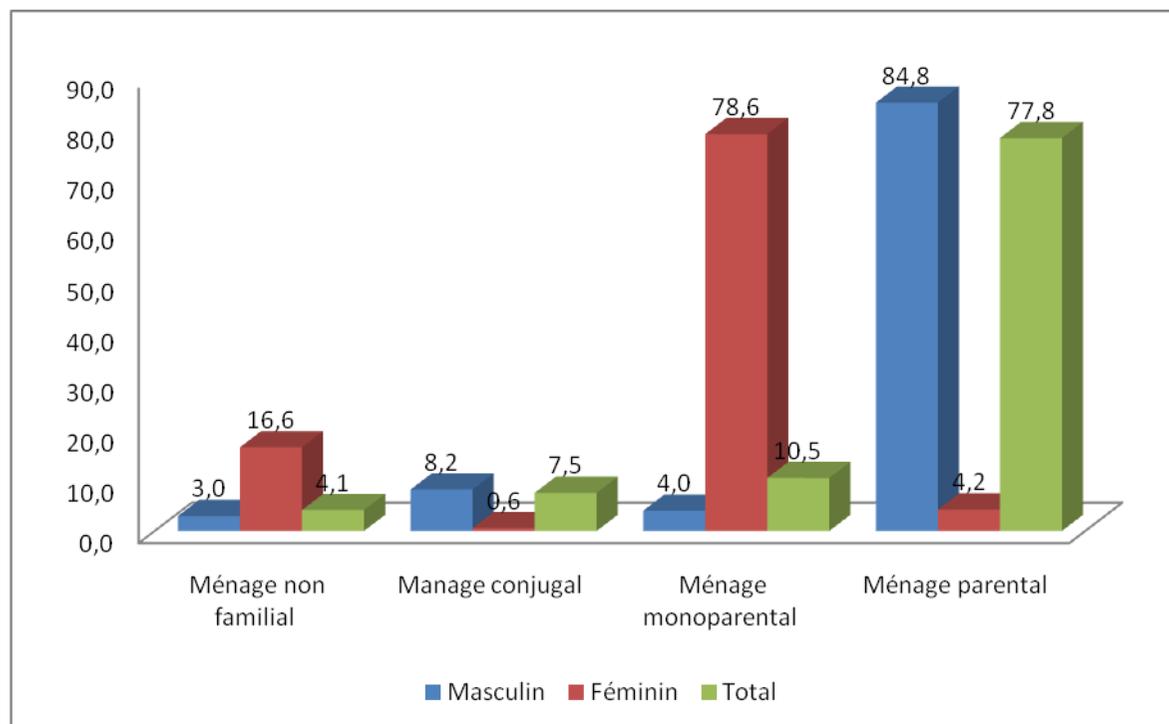
Selon le sexe, les ménages parentaux dirigés par des hommes représentent 84,5% alors que les ménages parentaux dirigés par des femmes ne représentent que 4,2%. A l'inverse, les ménages monoparentaux dirigés par des femmes représentent 78,6% et ceux dirigés par des hommes, 4,0%. Les ménages conjugaux constituent 8,2% des ménages chez les hommes et 0,6% chez les femmes.

TABLEAU 6.11. STRUCTURE DES MENAGES ORDINAIRES NOMADES SELON LA TYPOLOGIE FAMILIALE ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Typologie condensée	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ménage non familial	1 742	3,0	931	16,6	2 673	4,1
Ménage conjugal	4 841	8,2	32	0,6	4 873	7,5

Ménage monoparental	2 365	4,0	4 414	78,6	6 779	10,5
Ménage parental	50 069	84,8	237	4,2	50 306	77,8
Total	59 017	100,0	5 614	100,0	64 631	100,0

GRAPHIQUE 6.01 : REPRESENTATION DE LA POPULATION NOMADE SELON LA TYPOLOGIE DES MENAGES CONDENSEE



VUE D'ENSEMBLE

Les ménages nomades représentent 3,2% des ménages au niveau national. La taille moyenne de ménages nomades est estimée à 5,7 personnes légèrement supérieures à la taille moyenne nationale qui est de 5,3. Environ 99,3% des chefs de ménages sont sans niveau d'instruction et seulement 0,3% ont le niveau du secondaire.

Presque le tiers des ménages nomades est concentré dans la région du Bahr El Gazal, suivie de la région du Batha (9,9%) et du Chari Baguirmi (7%). Les ménages nomades sont composés à hauteur de 17,6% des chefs des ménages, 16,4% des épouses et les enfants des chefs de ménages représentent 62,8%. Plus de trois quart des ménages nomades sont composés des ménages parentaux (77,8%).

CHAPITRE 7. CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

Ce chapitre traite des conditions de vie des ménages nomades. On aborde ici le type d'aisance utilisée par les ménages, le mode de cuisson des aliments, le mode d'éclairage et la possession d'au moins un bien d'équipement, les moyens de transport et enfin le mode d'approvisionnement en eau.

7.1. TYPE D'AISANCE UTILISEE PAR LES MENAGES

Le type d'aisance est le mode d'utilisation des toilettes pour les besoins naturels. Trois types d'aisance sont retenus : Latrine amélioré, Latrine sommaire et nature. Environ 98,9% des ménages nomades font leur besoins dans la nature, moins de 1% utilise la Latrine sommaire et 0,3%, la Latrine améliorée. Cette pratique est liée à leur mode de vie, puisqu'il n'existe pas de latrine mobile. Les besoins se font le plus souvent derrière le campement, non loin des habitations.

Ces déchets faits dans la nature deviennent des nids de reproduction des mouches qui vont à leur tour contaminer les aliments, les ustensiles de cuisine et l'eau de boisson ou de cuisson en les infectant des parasites souvent mortels. Les excréments sont emportés par le vent et deversés dans les aliments ou par le ruissèlement des eaux dans les mares et les rivières qui vont ensuite contaminer l'eau. Cela expose les enfants à des parasites qui provoquent la diarrhée et accélèrent la mortalité infantile.

Des campagnes de sensibilisation doivent être menées à l'endroit des ménages nomades sur les conditions d'hygiène. Des puits modernes et des latrines améliorées devraient être construits tout au long des couloirs de transhumance.

TABLEAU 7.01 : REPARTITION (%) DES MENAGES NOMADES PAR TYPE D'AISANCE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Type d'aisance	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Latrine amélioré	0,3	0,3	0,3
Latrine sommaire	0,8	0,9	0,8
Dans la nature	98,9	98,8	98,9
Total	100,0	100,0	100,0

7.2. MODE DE CUISSON DES ALIMENTS

La principale source d'énergie utilisée pour la cuisson par les ménages nomades est le bois ou charbon de bois. Plus de neuf (9) ménages sur dix (10) utilisent le bois ou le charbon de bois pour la cuisson. L'utilisation du bois de chauffe comme source d'énergie pour la cuisson entraîne des conséquences dangereuses pour la santé. La fumée dégagée par la combustion du bois contient une grande quantité de CO₂ susceptible de provoquer des maladies diverses. Le bois de chauffe est donc à l'origine non seulement d'une pollution atmosphérique à grande échelle, mais aussi d'une intense pollution interne dans les habitations parce que souvent dans les ménages tchadiens, la cuisine se fait dans la chambre à coucher ou bien dans une pièce réservée non loin des habitations.

L'utilisation de bois ou charbon est une pratique traditionnelle de la société tchadienne y compris la population nomade. Les produits de la nature (bois, charbon) servent pour divers besoins à la satisfaction des ménages. Compte tenu de sa mobilité, la population nomade n'a pas accès aux nouvelles sources d'énergie pour la cuisson comme le gaz ou l'énergie solaire etc. Ce qui explique le choix du bois de chauffe, la seule source disponible gratuitement dans la brousse.

L'utilisation du pétrole comme source d'énergie pour la cuisson reste très faible (1%). Ceci en raison de son coût élevé et de sa non disponibilité sur le marché, ce qui fait que la population se déverse sur le bois.

TABLEAU 7.02 : REPARTITION (%) DES MENAGES PAR COMBUSTIBLE UTILISE POUR LA CUISSON SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Combustible	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Bois/charbon	92,0	94,0	93,0
Pétrole	1,0	1,0	1,0
Autre	2,0	1,0	2,0
ND	4,0	4,0	4,0
Total	100,0	100,0	100,0

7.3. MODE D'ECLAIRAGE

La qualité de vie des ménages est influencée considérablement par le mode d'éclairage. Le principal mode d'éclairage de la plupart des ménages nomades est la lampe à pile (56,5%), suivi de la lampe à pétrole (37,3%). Cette proportion est plus ou moins répartie équitablement dans les ménages quel que soit le sexe du chef de ménage. Il s'agit de la lampe torche dont l'usage reste jusqu'à là aisé, surtout avec l'arrivée massive des torches à pile chinoises. C'est pourquoi le nomade considère que ce mode d'éclairage est économique et bien adapté à son milieu.

TABLEAU 7.03 : REPARTITION (%) DES MENAGES NOMADE PAR MODE D'ECLAIRAGE SELON LE SEXE

Eclairage	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Lampe à pétrole	37,4	36,6	37,4
Lampe à pile	56,4	57,2	56,5
Lampe à gaz	0,2	0,1	0,2
Electricité groupe	0,5	0,2	0,5
Autre	5,5	5,8	5,6
Total	100,0	100,0	100,0

7.4. POSSESSION DES BIENS D'EQUIPEMENT

Le tableau ci-dessous fournit la proportion des ménages qui possèdent un ou plusieurs biens d'équipement suivants : radio, téléphone fixe, téléphone mobile, foyer amélioré.

La radio est le bien d'équipement le plus possédé par les ménages. Plus de la moitié des ménages nomades possèdent au moins un poste radio. Généralement les nomades ont une préférence pour la radio. Cet outil leur permet de s'informer des actualités et il est aussi considéré comme un moyen de prestige. Viennent ensuite le téléphone mobile (11,3%). L'utilisation du téléviseur, du téléphone fixe et du foyer amélioré est exceptionnel.

Très peu des ménages nomades possèdent le reste d'équipement. Compte tenu de leur situation de nomadisme, il n'est pas aisé et opportun à cette population de se déplacer avec un certain nombre des matériels.

TABLEAU 7.04 : REPARTITION (%) DES MENAGES NOMADES ORDINAIRES PAR TYPE DES BIENS D'EQUIPEMENTS SELON LA POSSESSION OU NON

Biens d'équipements	Possession		
	Oui	Non	Ensemble
Radio	53,0	47,0	100,0
Téléviseur	0,5	99,5	100,0
Téléphone	0,3	99,7	100,0
Téléphone mobile	11,3	88,7	100,0
Foyer amélioré	0,4	99,6	100,0

7.5. MOYENS DE TRANSPORT

Il est question ici de connaître la proportion des ménages possédant un ou plusieurs moyens de déplacement, qu'ils soient personnels ou de service tels que : Bicyclette, mobylette, voiture, charrette, pirogue et monture.

Dans l'ensemble, le moyen de déplacement possédé par la plupart des ménages nomade est la monture. Huit ménages sur dix en possèdent au moins une. Très peu de ménages possèdent la bicyclette (1%), la charrette (0,8%), la pirogue (0,2%). Cette faible proportion de bicyclettes, de voitures et de pirogues possédées par les ménages nomades s'explique par le nomadisme qui se fait en brousse et ne nécessite pas la disposition de voiture et de pirogue.

TABLEAU 7.05 : REPARTITION (%) DES MENAGES NOMADE PAR TYPE DE MOYENS DE TRANSPORT POSSEDES

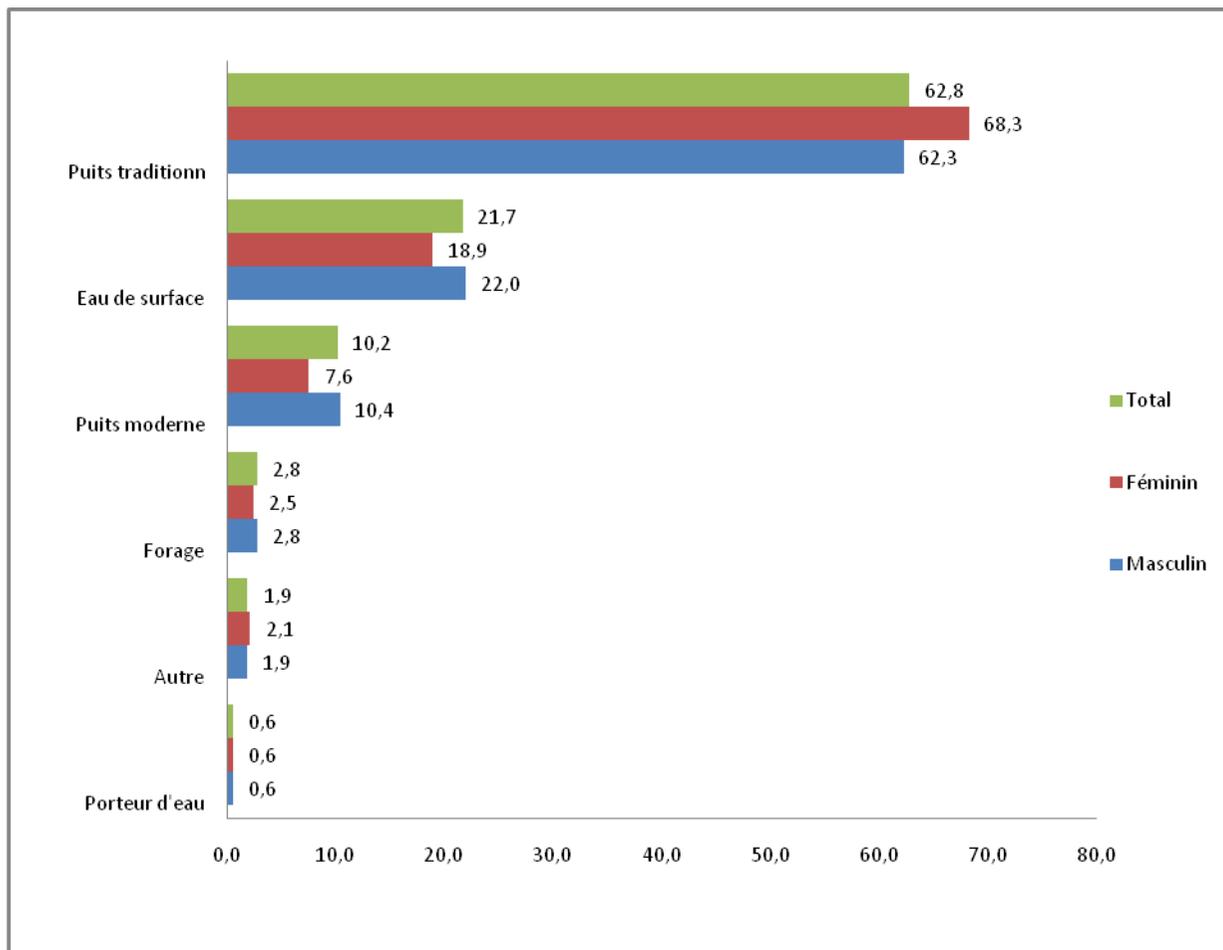
Biens possédés	Personnel(le)	Service	Aucun(e)	Ensemble
Bicyclette	1,0	0,0	98,9	100,0
Mobylette	0,1	0,0	99,9	100,0
Voiture	0,2	0,0	99,8	100,0
Charrette	0,8	0,0	99,1	100,0
Pirogue	0,2	0,1	99,8	100,0
Monture	81,3	0,4	18,3	100,0

7.6. MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Les modes possibles d'approvisionnement en eau sont : puits traditionnels, puits modernes, fontaine publique ou robinet extérieur, robinet intérieur, forage, eau de surface, porteur l'eau et tout autre mode autre mode non cité.

Le mode d'approvisionnement en eau le plus utilisé par l'ensemble des ménages est le puits traditionnel et l'eau de surface. Ils représentent respectivement 62,8% et 21,7%, suivi du puits moderne (10,2%). Selon le sexe du chef de ménage, 68,3% des ménages dirigés par une femme utilisent le puits traditionnel pour s'approvisionner en eau, 18,9% utilisent l'eau de surface et 7,6%, l'eau des puits modernes. Par contre, 62,3% des ménages dirigés par un homme utilisent l'eau des puits traditionnels, 22,0% utilisent l'eau de surface et 10,4%, l'eau des puits modernes. Qu'il s'agisse de l'eau de surface ou des puits traditionnels, la qualité n'y est pas. Donc, cette population est exposée à des conditions d'hygiène très précaires. L'eau de surface est constituée de l'eau de mares et des étangs. Ce mode d'approvisionnement qui représente la consommation d'environ un cinquième de la population nomade, la rend vulnérable aux maladies dues à la consommation de l'eau polluée, du fait que l'eau n'est pas à l'abri de la divagation des animaux, des eaux de ruissellement. Cette source d'eau est utilisée pour l'abreuvement des animaux et pour les besoins de la population comme eau de boisson, de bain et aussi pour la préparation de la nourriture. L'utilisation de ce mode d'approvisionnement présente un risque de contamination très élevé à la population. Par contre, environ 10,2% seulement de cette population à accès à l'eau de puits moderne.

GRAPHIQUE 7.01 : REPARTITION (%) DES MENAGES SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE PAR LE MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU



VUE D'ENSEMBLE

Plus de deux tiers des ménages nomades s'approvisionnent en eau des puits traditionnel et environ un cinquième en eau de surface.

Compte tenu de leur mode de vie, les nomades font leur besoin dans la brousse ou la nature (environ 9 ménages sur 10). Ils utilisent le bois de chauffe ou charbon de bois (93%) comme combustible pour la cuisson des aliments. Plus d'un ménage sur deux s'éclaire à la lampe à pile et environ un ménage sur trois utilise la lampe à pétrole.

Quant à la possession des biens, la monture (composée soit des chevaux, bœufs ou ânes) est utilisée à 81,3% pour le besoin de déplacement. Les biens d'équipement les plus présents dans les ménages nomades sont composés de radio

(53%), du téléphone mobile (11,3%) et les autres biens sont dans des proportions inférieures à 0,5%.

CONCLUSION GENERALE

Au Tchad, le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 a dénombré 10 941 682 personnes dont 368 066 nomades, soit 3,4%. Ces nomades vivent dans 64 631 ménages ordinaires. La population nomade en 1993 est de 353 489 personnes, soit un taux d'accroissement intercensitaire de 0,3%.

Sur les 368 066 nomades, les hommes constituent 53,4% et les femmes 46,6%. Les régions qui renferment le plus des nomades sont : le Bahr El Gazal (47,1%), l'Ennedi (18,1%), le Borkou (9,8%), le Salamat (8,2%), le Batha (6,8%) et le Chari Baguirmi (5%). La structure par âge de la population nomade révèle que celle-ci est jeune. Les enfants âgés de moins de 15 ans représentent 52% de la population nomade alors que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent seulement 2,4%. L'âge moyen est de 19,9 ans pour les hommes contre 18,6 ans pour les femmes alors que l'âge médian est de 13,0 ans pour les hommes et de 14,0 ans chez les femmes.

En ce qui concerne la dynamique de la population, 67,1% de la population âgée d'au moins 12 ans sont mariés et les célibataires représentent 30,1%. S'agissant des femmes en âge de procréer de 15-49 ans, elles sont estimées à 76 485, soit 44,5% de la population féminine nomade ou 20,8% de la population nomade totale. Les femmes nomades font en moyenne 7,8 enfants contre 7,2 chez les femmes sédentaires au cours de leur vie féconde. Globalement en 2009, la mortalité infanto-juvénile est estimée à 161‰ dont 69‰ chez les enfants nomades et 163‰ chez les enfants sédentaires. Quant à la mortalité infantile, pour 1000 naissances vivantes des enfants nomades, 47 décèdent avant leur premier anniversaire contre 99 chez les enfants sédentaires. Avec une espérance de vie de 65,6 ans à la naissance, les nomades vivent plus longtemps que les sédentaires qui n'ont qu'une espérance de vie à la naissance de 52,2 ans, soit une différence d'années de vie de 12,3 ans.

En ce qui concerne les caractéristiques socioculturelles, 98,3% des nomades sont musulmans et 0,3% animistes. Leur répartition par ethnie montre que les Goranes sont les plus nombreux avec 45,9%. Les Arabes viennent en deuxième position (38,5%) et les Peul en troisième position (7,3%). S'agissant de l'éducation, parmi la population nomade âgée de 6 ans et plus, 99,1% n'ont aucun niveau d'instruction et 0,7% ont le niveau primaire. Le taux brut de scolarisation au primaire est de l'ordre de 2,5% et le taux net de scolarisation au primaire est de 0,9%. Selon le sexe, le taux net pour les filles est de 0,8% contre 1% pour les garçons. Le taux d'alphabétisation est de 1,7% , 2,0% chez les hommes et 1,3% chez les femmes. Les principales langues d'alphabétisation des nomades sont l'arabe (56,7%) et le français (28,8%).

Concernant les caractéristiques économiques 50,3% des nomades âgés de 15 ans et plus sont actifs et 50,7% sont constitués des inactifs. Parmi l'ensemble des actifs, 48,6% sont occupés et 1,7% en chômage. Parmi les hommes, 71,9% sont des actifs et 28,1% des inactifs. Parmi les femmes, 73,8% sont inactives 26,2% des actives. Chez les hommes actifs, environ 70% sont effectivement occupés et 2,0% en chômage et chez les femmes actives, 24,7% sont occupées et 1,5% en chômage. Par rapport au statut dans la profession, 65,8% sont des indépendants et 31,8% sont employés comme aides familiaux.

Les 368 066 nomades habitent dans 64 631 ménages dont 91,3% sont dirigés par des hommes et 8,7% par des femmes. La taille moyenne d'un ménage nomade est de 5,7 personnes contre 5,3 chez les ménages sédentaires. Les ménages nomades sont composés à 62,8% des enfants du chef de ménage, 17,6% des chefs des ménages et de 16,4% des épouses des chefs de ménages.

La plupart des ménages nomades s'approvisionnent en eau des puits traditionnels (62,8%) et 21,7% en eau de surface. Les puits modernes sont utilisés dans une proportion de 10,2%. Plus de 9 ménages nomades sur 10 utilisent la brousse ou la nature pour faire leurs besoins, ceci est lié au mode de vie qu'il mène. Il leur est difficile d'utiliser des latrines. Ils utilisent le bois de chauffe ou charbon de bois (93%) comme combustible pour la cuisson des aliments. Plus d'un ménage sur deux s'éclaire à la lampe à pile et environ un ménage sur trois utilise la lampe à pétrole. Quant à la possession des biens, la monture composée soit des chevaux, bœufs ou ânes est utilisée à 81,3% pour le besoin de déplacement. Les biens d'équipement les plus présents dans les ménages nomades sont composés de radio (53%) et du téléphone mobile (11,3%).

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Association de femmes peules autochtones du Tchad (AFPAT), sur l'impact du changement climatique dans sa communauté : Peul Bororo du Tchad.
- 2- Association des femmes peules autochtones du Tchad (AFPAT), Les conflits liés à l'élevage transhumant des Peuls autochtones du Tchad: Problématique et propositions de solution.
- 3- Burkina Faso, RGPH 2006, Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Ménages et habitations.
- 4- D.M. DAUGLA, S. DAOUD, M. TANNER, J. ZINSSTAG, E. SCHELLING, 2004, Répartition de la morbidité dans trois communautés nomades du Chari Baguirmi et du Kanem, Tchad- Médecine Tropicale.
- 5- Khaya Oumar Deffallah, le fils des nomades-Editions.....
- 6- M.WIESE, I. YOSKO, M. DONNAT, 2004, La cartographie participative en milieu nomade, un outil d'aide à la décision en santé publique, étude de cas chez les Dazagada du Bahr-El-Gazal.

- 7- Rapport d'étude sur l'éducation en milieu pastoral, direction de l'organisation pastorale et de la sécurisation des systèmes pastoraux, 2010.
- 8- République du Tchad, 1997, Monographie de la population de la ville de N'Djamena.
- 9- Rwanda, 2002, Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, caractéristiques de la population par rapport à l'activité économique.
- 10-Tchad, 1993, Bureau Central du Recensement, Recensement général de la population et de l'habitat.
- 11- Utilisation d'un centre de santé par des pasteurs Nomades Arabes- Etude de cas au Kanem, Tchad.

ANNEXES

TABLEAU A.2.01 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE DES MENAGES ORDINAIRES PAR REGION DE RECENSEMENT SELON LE MODE DE VIE ET LE SEXE

Région de recensement	Nomade			Sédentaire			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Batha	17 113	15 982	33 095	217 382	237 054	454 436	234 495	253 036	487 531
Borkou	5 054	4 058	9 112	44 418	39 538	83 956	49 472	43 596	93 068
Chari Baguirmi	15 201	13 710	28 911	269 889	277 651	547 540	285 090	291 361	576 451
Guera	7 623	6 897	14 520	252 426	270 236	522 662	260 049	277 133	537 182
Hadjer Lamis	12242	11 629	23 871	266 860	271 777	538 637	279 102	283 406	562 508
Kanem	3 894	3 483	7 377	158 680	167 038	325 718	162 574	170 521	333 095
Lac	7 868	7 608	15 476	209 877	207 142	417 019	217 745	214 750	432 495
Logone Occidentale	46	43	89	332 719	354 459	687 178	332 765	354 502	687 267
Logone Orientale	1 051	1 027	2 078	367 269	388 377	755 646	368 320	389 404	757 724
Mandoul	1 328	1 144	2 472	303 599	321 058	624 657	304 927	322202	627 129
Mayo-Kebbi Est	2 519	2202	4 721	367 993	401 126	769 119	370 512	403 328	773 840
Mayo-Kebbi Ouest	58	37	95	272 700	291 017	563 717	272 758	291 054	563 812
Moyen Chari	10 886	9 592	20 478	272 957	279 666	552 623	283 843	289 258	573 101
Ouaddaï	6 859	6 946	13 805	298 848	324 080	622 928	305 707	331 026	636 733
Salamat	12 678	11 645	24 323	130 794	140 879	271 673	143 472	152 524	295 996
Tandjilé	2 154	2 072	4 226	312 830	344 289	657 119	314 984	346 361	661 345
Wadi Fira	7 218	7 309	14 527	191 392	207 310	398 702	198 610	214 619	413 229
N'Djamena	25	19	44	499 032	444 983	944 015	499 057	445 002	944 059
Bahr-El Gazel	66 655	54 278	120 933	70 285	65 373	135 658	136 940	119 651	256 591
Ennedi	13 636	9 975	23 611	58 583	48 435	107 018	72219	58 410	130 629
Sila	2 135	1 921	4 056	124 270	129 296	253 566	126 405	131 217	257 622
Tibesti	134	112	246	10 413	9 606	20 019	10 547	9 718	20 265
Ensemble	196 377	171 689	368 066	5 033 216	5 220 390	10 253 606	5 229 593	5 392 079	10 621 672

TABLEAU A.2.02 : REPARTITION DE LA POPULATION NOMADE DE 12-64 ANS PAR GROUPES D'AGES, SELON ET L'ETAT MATRIMONIAL ET LE SEXE

Groupe d'âges quinquennaux	Monogame			Polygame2			Poligame3			Polygame4			Total		
	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total
12-14	97	707	804	19	100	119	7	14	21	3	9	12	126	830	956
15-19	628	5866	6494	39	820	859	14	106	120	8	25	33	689	6817	7506
20-24	3411	8603	12014	75	1420	1495	5	165	170	5	49	54	3496	10237	13733
25-29	6038	9480	15518	243	1962	2205	13	242	255	8	56	64	6302	11740	18042
30-34	7554	8617	16171	548	2088	2636	23	294	317	9	64	73	8134	11063	19197
35-39	6594	6142	12736	647	1499	2146	38	278	316	5	53	58	7284	7972	15256
40-44	7080	5286	12366	1039	1508	2547	78	309	387	26	49	75	8223	7152	15375
45-49	4435	2543	6978	846	674	1520	94	143	237	22	38	60	5397	3398	8795
50-54	4796	2321	7117	1068	651	1719	140	139	279	14	37	51	6018	3148	9166
55-59	2003	762	2765	478	159	637	93	50	143	12	10	22	2586	981	3567
60-64	7678	1845	9523	1926	373	2299	361	74	435	82	29	111	10047	2321	12368
Total	50314	52172	102486	6928	11254	18182	866	1814	2680	194	419	613	58302	65659	123961

TABLEAU A.2.03 : REPARTITION DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES PAR REGION

Région de recensement	Enfants		Adolescents	Jeunes
	0-14 ans	0-17 ans	12-19 ans	15-24 ans
Batha	18 223	19 430	4 171	4 327
Borkou	4 237	4 766	1 768	1 834
Chari Baguirmi	15 599	17 211	4 595	4 656
Guera	7 947	8 499	1 907	2 107
Hadjer Lamis	13 082	14 257	3 400	3 481
Kanem	3 292	3 663	1 227	1 414
Lac	8 400	9 183	2 303	2 368
Logone Occidental	42	48	16	19
Logone Oriental	1 079	1 186	312	373
Mandoul	1 287	1 417	399	423
Mayo Kebbi Est	2 419	2 632	794	856
Mayo Kebbi Ouest	57	62	20	9
Moyen chari	10 735	11 648	2 910	3 204
Ouaddaï	7 172	7 907	2 003	2 314
Salamat	12 869	13 955	3 522	3 962
Tandjile	2232	2 455	683	710
Wadi Fira	8 008	8 472	1 857	2 015
N'Djaména	25	28	9	8
Bahr El Gazal	61 261	67 464	21 937	21 526
Ennedi	10 916	12263	4 648	5 216
Sila	2264	2 461	641	578
Tibesti	74	90	44	77
Total	191 513	209 431	59 301	61 641

TABLEAU A.4.01 : REPARTITION DE LA POPULATION SCOLARISABLE NOMADE AGEE DE 6 A 18 ANS SELON LE SEXE

Age	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
6 ans	10 064	23,7	8 274	23,9	18 338	23,8
7	6 821	16,1	5 840	16,9	12 661	16,4
8	8 836	20,8	7 121	20,6	15 957	20,7
9	5 295	12,5	4 138	12,0	9 433	12,2
10	8 238	19,4	6 526	18,9	14 764	19,2
11	3 212	7,6	2 677	7,7	5 889	7,6
6 - 11 ans	42 466	100,0	34 576	100,0	77 042	100,0
12 ans	6 566	22,5	5 176	20,4	11 742	21,5
13	3 151	10,8	2 451	9,7	5 602	10,3
14	4 467	15,3	3 628	14,3	8 095	14,8
15	3 798	13,0	3 278	12,9	7 076	13,0
16	3 601	12,3	3 048	12,0	6 649	12,2
17	2 105	7,2	2 047	8,1	4 152	7,6
18	5 530	18,9	5 694	22,5	11 224	20,6
12 - 18 ans	29 218	100,0	25 322	100,0	54 540	100,0

TABLEAU A.4.02 : REPARTITION DE LA POPULATION NOMADE PAR GROUPES D'AGES SELON LE STATUT D'ALPHABETISATION

Groupe d'âges quinquennaux	Statut d'alphabétisation						Ensemble de deux sexes
	Alphabétisé			Non Alphabétisé			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
15-19	368	277	645	16 194	15 401	31 594	32240
20-24	280	226	506	12267	13 823	26 089	26 595
25-29	255	177	432	8 620	12 469	21 089	21 521
30-34	204	134	338	8 829	11 269	20 098	20 435
35-39	175	96	271	7 502	8 146	15 648	15 918
40-44	165	75	239	8 295	7 508	15 803	16 042
45-49	102	34	136	5 446	3 635	9 081	9 217
50-54	93	34	127	6 101	3 636	9 736	9 864
55-59	38	8	46	2 616	1 160	3 776	3 822
60-64	75	26	101	4 281	1 822	6 103	6 204
65 et plus	132	30	162	6 144	2 026	8 170	8 333
Total	1887	1 117	3 004	86 294	80 893	167 187	170 191

TABLEAU A.5.01 : REPARTITION DE LA POPULATION NOMADE PAR GROUPE D'AGES SELON LE SEXE ET LE LA SITUATION D'ACTIVITE

Groupe d'âges quinquennaux	Situation d'activité							Total
	Occupé	Chômeur	En quête du 1er emploi	Femme au foyer	Rentier/retrait	Etudiant/Elève	Autre	
Masculin								
15-19	10 503	66	441		20	340	5 910	17 280
20-24	9 748	48	308		27	123	2 805	13 059
25-29	8 170	22	56		12	65	878	9 203
30-34	8 766	18	9		17	14	455	9 280
35-39	7 542	19	10		18	5	272	7 867
40-44	8 364	18	9		14	5	258	8 669
45-49	5 476	15	5		22	4	149	5 672
50-54	6 073	12	4		26	7	228	6 350
55-59	2 628	4	3		11	0	65	2 712
60-64	4 219	14	3		34	3	189	4 462
Total	71865	237	820		204	548	10880	84554
Féminin								
15-19	4 561	16	286	7 218	16	187	4 162	16 447
20-24	3 211	22	151	9 179	5	82	2 043	14 692
25-29	2 425	16	45	9 919	10	25	765	13 205
30-34	2 244	7	42	9 126	12	7	461	11 900
35-39	1 575	9	19	6 639	8	11	266	8 528
40-44	1 526	5	21	6 031	13	7	270	7 873
45-49	760	5	17	2 861	8	0	149	3 801
50-54	772	6	15	2 769	19	3	233	3 818
55-59	258	3	6	867	8	1	67	1 210
60-64	468	8	6	1 225	25	5	183	1 921
Total	17750	98	602	56022	126	322	8475	83395
Ensemble								
15-19	15 064	83	727	7 218	36	527	10 072	33 727
20-24	12 959	70	459	9 179	32	205	4 848	27 751
25-29	10 594	37	102	9 919	23	90	1 642	22 408
30-34	11 011	26	52	9 126	30	22	915	21 180
35-39	9 117	29	30	6 639	27	16	538	16 395
40-44	9 890	23	30	6 031	28	12	528	16 542
45-49	6 237	20	23	2 861	31	4	298	9 473
50-54	6 845	18	20	2 769	44	10	461	10 168
55-59	2 886	7	9	867	19	1	132	3 922
60-64	4 687	23	9	1 225	59	8	371	6 383
Total	89614	335	1422	56022	330	871	19355	167949